
3 1761 07008128 6

Clément TOURNIER
Vicaire à la Cathédrale
de Toulouse.

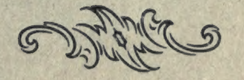


Le Mesmérisme à Toulouse

SUIVI DE

Lettres inédites sur le XVIIIe siècle

D'après les Archives de l'Hôtel du Bourg



TOULOUSE
IMPRIMERIE SAINT-CYPRIEN
NAUZE, imp.
27, Allées de Garonne, 27

1911

Le Mesmérisme à Toulouse

Clément TOURNIER
Vicaire à la Cathédrale
de Toulouse.



Le Mesmérisme à Toulouse

SUIVI DE

Lettres inédites sur le XVIIIe siècle

D'après les Archives de l'Hôtel du Bourg



TOULOUSE
IMPRIMERIE SAINT-CYPRIEN
NAUZE, imp.
27, Allées de Garonne, 27

1911

Nihil obstat :

L. Maisonneuve,
ch. h.

3 août 1911.

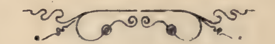
Imprimatur :

Toulouse, le 4 août 1911.

J. Raynaud, v.-g.

ERRATA

Page 6. — 18e ligne, au lieu de *égyption*, lire *égyptien*.
Page 7. — Lire ainsi la ligne renversée : *commet une double inexactitude Il prétend que, vers.*
Page 27. — 2e ligne, au lieu de *était*, lire *étais*.
Page 28. — 2e ligne, au lieu de *voisine*, lire *voisines*.
Page 31. — 16e ligne, au lieu de *seront*, lire *serons*.
Page 45. — Supprimer la 17e ligne, répétition de la 16e.
Page 59. — 17e ligne, au lieu de *la du Dubarry*, lire *la Dubarry*.
Page 89. — 1re ligne, au lieu de *à 12 ans*, lire *a 12 ans*.
Page 139. — 3e ligne, au lieu de *feveur*, lire *faveur*.
Page 141. — 22e ligne, au lieu de *scrètement*, lire *secrètement*.
Page 157. — (Note), au lieu de *Toulousa*, lire *Toulouse*.
Page 170. — 2e ligne, au lieu de *que peuvent*, lire *qui peuvent*.
Page 173. — Dernière ligne, au lieu de *dessinna*, lire *dessina*.
Page 177. — 14e ligne, au lieu de *La Marquise de Rességuier*, lire *Le Marquis de Rességuier*.



LE MESMÉRISME A TOULOUSE

I

Le Rôle de Mesmer

Naguère, une des chroniques charmantes, dues à la fine plume de M. Roger de Vivie, paraissait dans les colonnes de l'*Express*, sous le titre de « Cagliostro à Toulouse ».

Non moins étrange que le mystérieux Italien, vécut à la même époque un autre charlatan d'égale envergure. Venu des brumes de l'Allemagne, il joignait à l'esprit pratique d'un homme du Nord, l'imagination d'un Méridional. Il s'appelait Frédéric-Antoine Mesmer (1). Et si Joseph Balsamo, magnifiquement dénommé comte de Cagliostro, fit à Toulouse, d'après le spirituel chroni-

(1) Né le 23 mai 1733 à Itzmang, près du lac de Constance, selon d'autres à Mersboug en Souabe, en 1734. En 1778, il quitta Vienne et vint à Paris.

queur, l'honneur de la visiter au siècle précédent, sous la figure énigmatique d'un autre Balsamo, marchand d'orviétan comme lui (2), le médecin allemand devait, en personne, résider à Toulouse durant plusieurs semaines : ce qui, croyons-nous, est ignoré ou peu connu.

***

A qui désire voir clair dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, une observation s'impose. On ne saurait saisir le jeu de certains événements politiques ni le mouvement des idées et des mœurs si l'on méconnaissait le rôle effectif des loges et le besoin inouï de merveilleux qui exaltait la superstition en place de la foi chrétienne décroissante.

Ce besoin, dont se sentait travaillée la France frivole de ce temps-là, les deux personnages en question l'exploitèrent au profit des sectes. Séduisant propagateur de la cabale et de l'alchimie, Cagliostro fonda le rite égyption et collabora étroitement à l'œuvre internationale des Frères ∴ haut gradés (3). Pareillement, Mesmer fut l'un des chefs de la puissance occulte qui prépara la Révolution. A son endroit, le *Dictionnaire Larousse*

---

(2) Cf. l'article de M. de Vivie : *Express du Midi* du lundi 15 mai 1911.

(3) Cf. N. Deschamps : *Les Sociétés secrètes*, t. II, chap. VIII. Se souvenir de l'affaire du collier de la Reine.

commet une double inexactitude. Il prétend que, vers 1785, d'après le contexte de l'article, les sociétés de l'*harmonie*, établies en France en pleine apogée du mesmérisme, « et qui formaient une sorte de franc-maçonnerie, avaient disparu depuis longtemps » (4).

Sachons que Mesmer compte parmi les principaux délégués convoqués, pour le 15 février 1785, au célèbre convent général de Paris (5) et que les sociétés de l'*harmonie* étaient plus qu'une « sorte » de franc-maçonnerie. Véritables loges, elles existaient encore en 1785. En voici la preuve :

Le 4 février 1785, Tiéman, l'un des émissaires des Illuminés Martinistes, qui avaient leur siège central à Lyon, écrivait à l'un de ses correspondants de Toulouse :

« J'arrive dans ce moment à Bordeaux et trouve une lettre de mon bon ami Willermoz. Elle m'annonce qu'on a rompu, à Lyon, entièrement avec Mesmer et qu'on a pris la résolution de ne point admettre à la société de la *Concorde* aucun Français ni étranger qui adhère à l'*Harmonie* de Mesmer ».

Les Illuminés de Lyon professaient des doctrines assez exclusives pour rejeter, comme insuffisamment spiritualistes, les principes de Mesmer. Mais les divergences de systèmes et les rivalités de personnes, te-

---

(4) Article Mesmer.

(5) V. Deschamps, *ibid*, p. 120.

nues secrètes par les sectes divisées, échappaient à l'attention du public qui, dans l'espèce, restait émerveillé au spectacle des opérations mesmériennes.



Selon le docteur allemand, le fluide magnétique, ou magnétisme animal, à l'influence duquel les êtres sont soumis, peut se transmettre et guérir tous les maux de l'humanité. Aussi usait-il d'attouchements et de passes. Mais l'impossibilité de satisfaire individuellement une énorme clientèle, attirée par le retentissement de plusieurs cures apparentes ou réelles, lui fit imaginer son fameux *baquet.*

Autour d'une cuve remplie d'eau, de limaille, de verre pilé et de bouteilles, et d'où sortaient des tiges de fer à travers les trous du couvercle, une douzaine de personnes se touchant les unes les autres et reliées par une corde, attendaient que le fluide mystérieux circulât, la pointe des tiges appliquée sur la partie souffrante du corps. Peu à peu, sous le charme des mélodies et des parfums dont la salle s'imprégnait et dociles aux passes du magnétiseur, les patients, surtout les patientes, éprouvaient des spasmes, des langueurs nerveuses, suivies parfois de convulsions. Alors une chambre, toute matelassée, s'ouvrait à ces épileptiques qui se débattaient, éperdus, jusqu'à ce que l'opérateur, en brillant costume, dissipât les crises, avant-courrières de la guérison, au contact de sa main ou de sa baguette magique.

Le baquet fit fureur et Mesmer fit fortune (6).

Sa fortune même lui suscita des rivaux. Un disciple acquit, par son habileté, assez de vogue pour piquer la jalousie du Maître. C'était Deslon, régent de la Faculté de médecine. Aussi l'année 1784, qui vit les expériences aérostatiques des Montgolfier, des Blanchard, des Pilâtre de Rozier, fut-elle témoin des vives compétitions des deux magnétiseurs.

De la capitale, l'écho de la lutte parvenait en province. A Paris, la marquise de Livry, née de Maniban (7), notait les événements, grands ou menus, de la cour et de la ville, dans la correspondance hebdomadaire qu'elle entretenait avec son amie de Toulouse, la présidente du Bourg. Femme de bon sens pratique, ironiste et sceptique à ses heures, la marquise nous ap-

(6) Mesmer eut l'audace de demander au comte de Maurepas, alors Ministre, pour récompense de ses guérisons, la propriété d'un château et d'une terre, sinon il le menaçait de quitter la France, quelque tort que l'Humanité en souffrît. Croirait-on que le baron de Breteuil lui ait offert, au nom du roi, 20.000 livres de rente viagère, et un traitement annuel de 10.000 livres pour établir une clinique magnétique, à la condition de former à la pratique de ses procédés, trois personnes au choix du Gouvernement ? Mesmer refusa et se retira quelques temps à Spa : il revint ensuite à Paris. Cf. Michaud : *Biographie Universelle*, t. 28, article Mesmer p. 88-92.

(7) Elle était fille de Joseph-Gaspard, marquis de Maniban, et de Christine de Lamoignon-Blancménil : elle avait épousé Paul, marquis de Livry, premier maître d'hôtel du roi et colonel du régiment du Perche. Gaspard de Maniban, grande figure de magistrat, fut premier président du Parlement de Toulouse, de 1722 à 1762.

paraît, cependant, inférieure en regard de la présidente (8).

Celle-ci, dont plusieurs écrivains ont tracé un beau et fidèle portrait (9), était une personnalité toulousaine. On vénérait l'auréole de sa maternité dans la couronne de ses vingt enfants ; on redoutait le mordant de son esprit ; on louait les élégances de son style épistolaire et l'étendue de son savoir ; on admirait surtout l'excellence de sa généreuse nature. Veuve et sexagénaire, elle gardait, aussi ardentes qu'en sa jeunesse, la bonté secourable de son cœur de chrétienne et ses aspirations d'intellectuelle curieuse. Il faut en induire que son attrait pour les nouveautés devait réclamer d'explicites et pressantes réponses sur la question du magnétisme ; et, de fait, la marquise s'essayait, avec un succès inégal, à les lui fournir.

« Je ne suis pas en état, écrivait-elle le 10 avril, de sa-

---

(8) Née le 2 octobre 1721, Elisabeth d'Aliès, fille de messire François d'Aliès, seigneur de Mondonville et de Jeanne de Brunet de Pujols Castelpers-Levis-Villeneuve, avait épousé, le 11 juillet 1745, Valentin du Bourg-Cavaignes, conseiller, puis président au Parlement de Toulouse (cf. le savant ouvrage de M. Henry du Bourg : *Recherches sur la maison du Bourg* (Toulouse 1881, deuxième partie).

(9) M. Roger de Vivie : *Les Femmes et la Société de nos derniers parlementaires toulousains*, p. 52-59. (Toulouse 1901.) Dom du Bourg : *Mgr Dubourg, évêque de Limoges* (Paris, Perrin, 1907, chap. I). L. Battifol : *Revue hebdomadaire*, 14 mars 1908 Cf. notre brochure : *Le Conseiller Mathias du Bourg*, p. 4-6.

tisfaire votre curiosité sur les effets du magnétisme de M. Mesmer. J'ai vu peu de personnes cette semaine et n'ai point entendu parler de lui. S'il avait fait quelques guérisons miraculeuses, ses partisans en auraient étourdi les oreilles de tout le monde. Je souhaite que M. le marquis de Panat se trouve bien des remèdes de M. Deslon; j'ai vu ma nièce, Mme de Morand, qui a pensé mourir entre ses mains ; il a fallu huit mois pour réparer tout le mal qu'il lui avait fait ».

Après les bruits de la ville, elle relate les bruits de la cour. Un illustre marin, victorieux des Anglais, arrive des Indes. Louis XVI le comble d'honneurs. « Vous aurez appris, par la *Gazette*, ce que le roi a fait en faveur de M. de Suffren (10). La reine y a ajouté toutes les grâces qu'elle sait mettre à tout ce qu'elle dit » (11).

Mais elle revient, pour lui décocher cette pointe, au sujet dont s'engoue sa correspondante : « Ce que je

---

(10) Pierre-André de Suffren Saint-Tropez, né au château de Saint-Cannat, en Provence, le 13 juillet 1726. Il avait battu les Anglais en 1782 et 1783. Il fut reçu en France avec enthousiasme. Les Etats de Provence firent frapper une médaille à son effigie avec cette inscription :

« *Le Cap protégé; Trinquemale pris; Gondelour délivré; l'Inde défendue; six combats glorieux. — Les Etats de Provence ont décerné cette médaille* 1784. »

Il mourut en 1788.

(11) Cette lettre et les suivantes, toutes inédites, sont tirées des archives de l'hôtel du Bourg, mises à notre disposition, avec une aimable obligeance, par M. Gaston du Bourg.

trouve de dangereux dans le magnétisme, c'est que les ignorants comme les savants, peuvent s'en servir et, par conséquent, l'administrer très mal à propos »

Du même avis va se déclarer la commission royale, qui assiste aux expériences de Deslon (12); tandis que Mesmer, ambitieux d'accroître rapidement sa fortune, annonce qu'il enseignera son secret à cent personnes qui s'engageront à verser 100 louis par tête (13): il s'en présenta plus de 130 ! Grands seigneurs et grandes dames, ces élèves, bientôt désillusionnés, n'apprirent rien qui ne fût déjà imprimé dans les ouvrages du Maître (14). Des pamphlets parurent « pour servir à l'histoire de la jonglerie ».

Notre Parisienne, railleuse, se complait à refroidir l'enthousiasme de Mme du Bourg. La marquise de Fleury, à qui Mesmer promettait chaque jour la guérison, n'est-elle pas morte aveugle et paralytique ?

Le prince de Beaufremont, dont il soigne la surdité n'est-il pas « plus sourd qu'à l'ordinaire » ? « Je suis comme vous : mon oreille droite est presque nulle.

---

(12) Firent partie de la Commission, quatre médecins : Majault, Sallin, Darcet, Guillotin; cinq membres de l'Académie des Sciences, Franklin, Leroi, Bailly, de Bory, Lavoisier. Bailly fut rapporteur.

(13) Cette affaire fut surtout mise en œuvre par un grand ami de Mesmer, l'avocat Nicolas Bergasse : Cf. E. Lamy, *Nicolas Bergasse*, 1750-1832, *Correspondant*, p. 362, 25 avril 1909.

(14) *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, Paris, 1779; *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal jusqu'en avril* 1781. Londres 1781.

Je n'ai pas encore assez de confiance au magnétisme pour la livrer à Mesmer ou à Deslon, quoique M. de Jussieu nous ait assuré qu'il y ait, dans le magnétisme, un agent que nous ignorons ».

Mais la conviction de la présidente est déjà solidement assise : rien ne l'ébranle. Du scepticisme de la marquise, Mme du Bourg sourit à son tour : car elle s'est pénétrée de la théorie à la lecture de tous les livres qui traitent la question ; et, informée d'ailleurs des cures qu'opère à Bordeaux un ex-jésuite, le P. Herbier, elle se décide à tenter personnellement l'expérimentation. Pratique, au début laborieuse, en laquelle il lui plairait de progresser, sous les yeux d'un professionnel. Pourquoi, de Paris, un disciple ne viendrait-il pas à défaut du maître qu'elle n'ose encore appeler à Toulouse? Et nous apprenons de Mme de Livry, l'insuccès de la démarche : « Il y a plusieurs jours, j'ai soupé dans la même maison que M. de Saint-Martin ; il m'a dit que vous lui aviez écrit pour le prier de tâcher d'obtenir de M. Mesmer qu'il envoyât en Languedoc un de ses élèves : ce que M. Mesmer a refusé ».

Peut-être, d'aucuns s'étonnent que cette présidente d'une haute portée intellectuelle et d'une valeur morale hors de conteste, se soit éprise d'un pareil empirisme. Mieux éclairés sur les mobiles de ses actes et sur le rôle du personnage qui transmit sa demande à Mesmer, ils se refuseront, respectueux et conquis, au blâme de de sa conduite.

II

L'Illuminisme

Des multiples systèmes dont s'accrut la confusion des idées, au dix-huitième siècle, l'*Illuminisme* ne fut pas le moins curieux. Il se diversifia selon les pays.

L'illuminisme allemand de Weishaupt, génial conspirateur, qui fonda des sectes redoutables, tendait finalement à ramener l'homme à la liberté et à l'égalité primitives par la destruction de tout ordre social.

L'illuminisme suédois de Swedenborg, visionnaire doué du pouvoir, prétendait-il, de correspondre avec les esprits et les anges, initiait à la méthode fondamentale de la science spirite.

L'Illuminisme français de Saint-Martin vulgarisa les théories du Portugais Martinez Pasqualis. Singulière figure que ce Claude de Saint-Martin, qui s'intitulait « le philosophe inconnu » (15). Délaissant les armes pour la métaphysique, doux et bienfaisant, il devint

(15) Né à Amboise, d'une famille noble, le 18 janvier 1743. Destiné d'abord à la magistrature, à 22 ans, il entra, en qualité de lieutenant dans le régiment de Foix, qui tenait garnison à Bordeaux où il s'initia aux opérations de Martinez Pasqualis (cf. *Biographie Universelle* (Michaud), t. 37, p. 362-66).

le docteur et le propagateur du martinisme par la publication d'un livre retentissant : *Des Erreurs et de la Vérité*. D'une forme élégante et pure, il voilait des idées inintelligibles au commun.

Les plus grands personnages se disputèrent l'honneur de connaître l'écrivain (16), et le crédit dont sa popularité le dota faillit, au début de la Révolution, lui conférer la charge de précepteur du dauphin. Dans son *Tableau de Paris*, Mercier estime, d'après la lecture de l'ouvrage, « que les martinistes sont diamétralement opposés aux matérialistes, qu'ils sont religieux dans toute la force du terme, et qu'ils tendent à élever l'homme autant que d'autres se sont plu à le rabaisser... Ils parlent de l'Etre suprême avec une vénération et un amour qui saisissent l'âme ; et tout ce qu'enseigne le christianisme ne trouve en eux aucune contradiction formelle. Enfin, ils n'entament aucune question politique... Leur secte n'ambitionne ni pouvoir, ni richesse, ni renommée ; elle cherche la perfection, elle est douce et vertueuse. » (17)

Impartial jugement. Au sein d'une société corrompue, vivent, en effet, des âmes d'élite qu'étouffe l'atmosphère ambiante. Elles essaient de réagir contre le matérialisme et les impiétés de l'Encyclopédie; et quand elles

---

(16) L'étude des mathématiques occasionna sa liaison avec Lalande. Il se lia ensuite avec le duc d'Orléans, la duchesse de Bourbon, le marquis de Lusignan, le maréchal de Richelieu, le chevalier de Boufflers, etc...

(17) T. V. chap. LIX, *Martinistes*, p. 180-185.

entendent la doctrine de « spiritualisme pur » que professe Saint-Martin, elles respirent d'aise.

Comme il n'est pas de Toulousains plus altérés d'idéal que la présidente du Bourg et le conseiller Mathias du Bourg (18), on devine la jouissance profonde de la mère et du fils à suivre une route qui monte si haut. Deux fois, Claude de Saint-Martin fait le voyage de Paris à Toulouse pour être leur hôte au château de Rochemonteix (19); par la séduction de son commerce et l'attrait de ses mystiques conceptions, il les captive. Que le système, en certains endroits, aboutisse aux erreurs de la gnose, ils étaient trop novices en théologie pour le découvrir.

Que les chefs du martinisme, de concert avec les illuminés de Weishaupt et les directeurs du Grand-Orient de France, concentrent secrètement leurs efforts pour activer le mouvement révolutionnaire, ils n'oseraient les suspecter d'intentions aussi perverses.

De bonne foi, et sans bruit, ils progressent dans cette voie de dépouillement moral. Et le conseiller du Bourg, qui a déjà renoncé aux honneurs de la Cour de Versailles, refuse encore un fauteuil de mainteneur aux Jeux-Floraux.



Sa mentalité — et celle de son école — ressortira aisé-

---

(18) Cf. notre brochure : *Le conseiller Mathias du Bourg*, Toulouse, Vialèlle, 1907.

(19) A Seilh, près Grenade : magnifique parc dessiné par Lenôtre et entretenu avec beaucoup de goût par M. Gaston du Bourg.

ment de la nature de sa correspondance avec deux martinistes.

Du Roy d'Hauterive vient habiter Londres en 1783 : « Nous allons tous les dimanches, écrit-il au conseiller, entendre la grand'messe à la chapelle de l'ambassadeur de Sardaigne, où nous avons une excellente musique de voix accompagnées de l'orgue : le service s'y fait avec beaucoup de régularité et tous les catholiques d'ici sont d'un maintien édifiant. »

Il n'en va pas de même des francs-maçons : « La Maçonnerie est plus bas ici qu'en France. Les assemblées sont terminées par des orgies bachiques, où l'on mange jusqu'au vomissement, où l'on boit à extinction de toute raison, et où l'on se bat à coups de poing pour faire la digestion... Voilà les dignes correspondants du Grand-Orient de Paris. »

L'illuminisme suédois n'y brille pas davantage : « Les Swedenborgistes commencent à baisser : leurs réunions se passent en disputes et touchent à une prochaine dissolution. » Il consacre, d'ailleurs, tout un traité à la critique des erreurs de Swedenborg : « Il a dit une impiété, écrit-il, au sujet de la Sainte Vierge, en prétendant qu'elle était une femme tout comme une autre. Certainement, elle a été une femme semblable aux autres quant à son corps et à son esprit, mais avec la différence incommensurable qu'elle n'a point connu le péché et demeure vierge éternellement, et par cette qualité a pris la première place auprès de son Divin Fils. »

Et plus loin : « Quoique notre auteur ait parlé, en plusieurs endroits, de la Sainte-Trinité d'une manière

satisfaisante, ainsi que de la divinité de Jésus-Christ, il est cependant tombé dans l'impiété abominable de nier la rédemption par la croix. »

D'origine protestante, l'autre correspondant jouit lui-même d'une âme supérieure; les lettres de Vialètes d'Aignan, qui réside à Montauban, ont presque toutes pour objet des problèmes religieux.

Il disserte sur la déchéance de l'humanité et l'expiation du Christ en ajoutant : « Voyez si mes opinions à cet égard sont justes. »

C'est M. du Bourg qu'il consulte encore sur le dogme de la transubstantiation. Il recherche ardemment la vérité : « C'est Jésus seul, avoue-t-il, qui donne la science aux hommes... Mon parti est pris : je n'ambitionne plus les connaissances, je renonce aux hommes qui sont fragiles, menteurs, inconstants pour ne me fier qu'à notre puissant Rédempteur. »

La sincérité de ses aspirations et les éclaircissements qui lui viennent du conseiller vont le conduire jusqu'au catholicisme : « Je vous supplie de prier pour que je ne sois pas arrêté dans ce qui me reste à faire pour pouvoir être réuni et de corps et d'âme et d'esprit dans la communion romaine. J'ai beaucoup d'obstacles à surmonter, soit à cause de mes parents, soit à cause de mes enfants. Je m'abandonne à la Providence et je ne doute pas que si je le fais bien entièrement, avec le secours de mon guide, je n'arrive au but tant désiré. »

Ces citations ne justifient-elles pas l'exclamation de l'auteur précité du *Tableau de Paris* : « Qui l'eût dit,

qu'après les Encyclopédistes viendraient les Martinistes ?» (20).



Méditatives, ces natures cèdent au besoin d'être bienfaisantes; et le magnétisme leur apparaît justement comme un moyen pratique de le devenir. Tout n'est pas charlatanesque dans les théories de Mesmer, et à l'agent ignoré dont parle de Jussieu conviendrait peut-être le rôle de guérisseur. Le remède que notre présidente espère y trouver sera plus efficace à ses yeux que les plantes et les drogues d'apothicaire : aussi bien, les rêves humanitaires dont se bercent nombre de ses contemporains se précisent-ils, chez elle, dans le désir intense de soulager les souffrants.

En son hôtel de la place Saintes-Scarbes, elle a installé un baquet : les malades affluent. Et à son tour, secondée par ses fils, elle va recourir au somnambulisme. C'est un progrès dû à l'expérience de deux fameux magnétiseurs, le marquis et le comte de Puységur qui, à l'aide de passes, produisent le sommeil magnétique.

Très intriguée, Mme de Livry assiste à une séance de somnambulisme chez le marquis de Puységur qui commande à une patiente nommée Madeleine. « Sa vertu, annonce-t-elle à Mme du Bourg, il la communique aux personnes de l'assemblée en leur frottant les bras et les mains avec les siennes. Ainsi, j'ai fait marcher Made-

(20) T. V. p. 184.

leine toujours les yeux fermés : je l'ai menée prendre un verre d'eau sur le baquet, je lui ai fait signe d'en boire, et elle en a bu. Elle a obéi à beaucoup d'autres personnes présentes dans la chambre, entre autres à M. le bailli de Suffren... »

Le comte Maxime de Puységur doit rejoindre à Montauban son régiment de Languedoc. « Je ne doute pas, écrit de Saint-Martin, à Mathias du Bourg, du plaisir qu'il aura à faire votre connaissance et celle de toute votre famille. Vous vous recorderez ensemble sur le magnétisme, et vous verrez à confronter vos lumières mutuelles pour le plus grand bien de vos malades. »

Mme de Livry, qui, elle, ne se sent point « le goût de faire le métier de Sœur de la charité », gronde la présidente de l'excès de fatigue qu'entraîne son dévouement. Elle respire d'apprendre que trois malades seulement la suivent à Rochemonteix, et ajoute avec quelque malice : « Vous êtes occupée à guérir un sourd et muet : si vous réussissez à le faire entendre et parler, vous rendrez service au magnétisme. »

C'est à Rochemonteix que Mme du Bourg accueille le comte Maxime et profite de ses conseils. Elle obtient ainsi gain de cause. Un maître expérimenté remplace, auprès d'elle, l'élève que Mesmer lui refusa.

Au reste, Mesmer lui-même ne tardera pas à prendre rang parmi les célébrités qui visitèrent notre présidente.

III

Mesmer à Toulouse

Un beau jour, Mesmer disparaît de Paris pour une destination inconnue; et, fin décembre 1785, d'Hauterive annonce au conseiller du Bourg : « Mesmer est venu à Londres, où il a resté six semaines incognito. Il a ici un correspondant, petit abbé fort ignorant, avec lequel j'ai soupé et qui me fit voir cinq guinées qu'il prétendait avoir gagnées en magnétisant. Cet air de charlatan du petit mesmérien, joint à ce que j'en ai ouï dire m'assure que le magnétisme ne prendra point racine. »

A tort, les biographes racontent que d'Angleterre, Mesmer se retira en Allemagne. Il passa par Bordeaux pour atteindre Toulouse au début de mars 1786.

Mme du Bourg lui aurait offert l'hospitalité, place Saintes-Scarbes, si elle n'eût voulu sacrifier sa propre satisfaction au bien de sa famille. L'une de ses filles, Elisabeth, celle que Claude de Saint-Martin appelait « la grande fleur aux yeux noirs », à l'époque où il ne se crut pas digne de l'épouser, était, depuis, mariée à Guillaume d'Omézon, trésorier de France. Or, M. et Mme d'Omézon souffrants l'un et l'autre, usaient du baquet sans résultat sensible. La présence de Mesmer ne leur serait-elle pas avantageuse ? Et

c'est dans leur hôtel (21), rue de l'Inquisition, qu'il réside. Là, il opère, il professe, un mois durant.

La présidente triomphe : elle écoute, examine, interroge; elle apprend que, selon les désirs du Maître, son système devrait se nommer Mesmérisme et non magnétisme. « Je ne sais s'il y parviendra, répond Mme de Livry, attendu que dans ses traitements il n'a jamais pu donner la somnambulité qui est l'état où les malades sont le plus savants. »

Que Mesmer tentât de conquérir à sa société secrète un parlementaire de la réputation de M. du Bourg, c'était fort naturel. Il échoua. Cet échec réjouit du Roy d'Hauterive : « Je suis charmé que vous ayez refusé de faire corps avec l'*harmonie*. Ne nous mêlons pas avec cette confrérie, où certainement, il n'y a rien de bon à gagner. »

Dans leurs entretiens, le magnétiseur et le conseiller ne considèrent que le fond sérieux du système, et pressentant pour ainsi dire les phénomènes de suggestion et d'hypnotisme que le dix-neuvième siècle éclairera d'explications scientifiques, ils s'accordent à reconnaître à l'agent mystérieux, avec la vertu de guérir, une puissance insoupçonnée.

L'opinion de Mathias du Bourg, qui croit discerner en cette puissance un instrument providentiel d'apostolat, Vialètes d'Aignan la partage, en lui écrivant :

(21) Aujourd'hui, hôtel de Pins-Montbrun.

« Je vous félicite d'avoir Mesmer à Toulouse. Je m'en était fait à peu près une idée conforme à celle que vous m'en donnez. Je ne doute pas que la révolution qu'il a occasionnée ne soit absolument nécessaire. Si le mal fait des progrès rapides, il faut que le bien puisse le balancer, sans quoi nous serions perdus; et cela ne serait point si notre Divin Maître ne fournissait de nouveaux moyens aux hommes vertueux pour se faire entendre à leurs semblables. »

Mais, de conceptions spiritualistes et de goûts d'apôtre, notre Allemand n'avait cure. Plus pratique, il s'enrichissait. Et lorsque, au départ de Toulouse, il reprit la route d'Allemagne, il pouvait, le sourire aux lèvres, saluer notre pays de son bonnet d'alchimiste où la crédulité française avait généreusement versé 30.000 livres de rente (22).

***

Après cette visite, les du Bourg magnétisent avec plus d'entrain, et leur somnambule, Priscille, fait merveille. Le conseiller Mathias se trouve aidé par ses frères, l'abbé Philippe, futur évêque de Limoges, et le chevalier Joseph. Celui-ci a essayé de convaincre son cousin et chef dans l'ordre de Malte, le brillant bailli de Rességuier (23)

---

(22) Il mourut à Meersbourg, le 5 mars 1815.

(23) Fils du président Jean de Rességuier et de Marthe du Bourg, sœur de Mathias, beau-père de la présidente du Bourg.

dont le quatrain satirique à l'adresse de Mme de Pompadour avait, autrefois, causé l'incarcération à la Bastille (24). De Cauterets, il reçoit cette réponse : « Je vous félicite de votre succès à Rochemonteix. Voilà le bon moyen de repousser les fades plaisanteries que l'ignorance et la mauvaise foi ne craignent pas de se permettre contre une pratique dont les effets servent si avantageusement l'humanité. Je ne m'y suis pas soumis parce que mes maux invétérés exigeaient un autre régime : je n'ai pas le malheur d'être au nombre des mécréants, ni celui de fermer les yeux à l'évidence des preuves. »

De nouvelles instances ont été faites, et, pendant le séjour de Mesmer à Toulouse, le bailli, qui a consenti à se livrer aux mains du plus vigoureux magnétiseur de la Bresse, écrit au chevalier : « Le magnétisme agit très favorablement; si le fruit que je recueille se soutient, me voilà devenu l'un des plus ardents apôtres de cette pratique, à laquelle j'avais d'abord peu de foi, je l'avoue. Mais les violentes douleurs qui me tourmentent périodiquement tous les jours, très adoucies, et la disparition totale de mes nausées, sont un grand moyen de conversion. »

Un seul se montre rebelle. Le lieutenant de frégate Bruno du Bourg, qui a vaillamment servi, aux Indes,

---

(24) Voici le quatrain qu'on lui attribue :

Fille d'une sangsue, et sangsue elle-même,
Poisson, dans ce palais d'une arrogance extrême,
Fait afficher partout, sans honte et sans effroi,
Les dépouilles du peuple et l'opprobre du roi,

sous les ordres du bailli de Suffren et de l'amiral de Saint-Félix, est de retour dans sa famille. Plus exclusif que le bailli de Suffren chez le marquis de Puységur, il n'aspire, durant son congé, qu'à goûter le repos et l'affection des siens. D'où surprise de la présidente. Mme de Livry, au contraire, l'en félicite : « Le refus que vous a fait votre cher Bruno d'être initié dans le magnétisme doit vous faire plaisir. Ça vous prouve son goût pour l'état qu'il a embrassé : il ne veut s'occuper que de ce qui est relatif à la marine afin de devenir célèbre dans ce corps. » (25.)



Dans ces citations diverses, dont nous ne voudrions pas avoir abusé, mieux qu'en de simples affirmations se révèle l'état des esprits. Elles nous permettent, au surplus, d'exprimer en cette formule le caractère du mesmérisme toulousain que représente la famille du Bourg et qui se distingue, par ses mobiles, du système du fondateur : une tentative, heureuse parfois, toujours noblement désintéressée, pour opérer, à l'aide du magnétisme, le bien des souffrants.

Mais toute mode est éphémère et, si généreux soient-ils, les efforts finissent par lasser quand ils ne produi-

---

(25) Toulouse a l'avantage de posséder *la propre fille* de Bruno du Bourg, Mme Paulin de Malafosse, presque centenaire, qu'on entoure d'une légitime vénération, et qui est la mère du savant chroniqueur de l'*Express du Midi*, « Labora ».

sent point les effets attendus et que de nouveaux buts, non moins louables, les sollicitent. D'une part, la tournure des affaires publiques s'aggrave avec l'assemblée des notables; et de l'autre, les soucis de famille grossissent : un neuvième enfant, Joséphine, vient de naître au conseiller Mathias (26). Les du Bourg délaissent le magnétisme.

Encore quelques années, et leur rêve humanitaire aboutit au tragique épilogue de la Terreur. Le chevalier Joseph et le marin Bruno errent, en exil; la tête de l'héroïque et saint abbé Philippe est mise à prix, à Toulouse; le conseiller Mathias meurt, en martyr, sur l'échafaud de Paris : la présidente succombe de douleur.

Il reste, cependant, quelque chose du rêve; la jeune Joséphine le recueille. En elle, le désir du bien s'épanouira en charité plus divinement ardente. « La charité de Jésus-Christ me presse » sera sa devise. Fondatrice de la Congrégation du Sauveur, à la Souterraine, elle mourra en odeur de sainteté (27).

Le procès de sa cause de béatification à été ouvert à Rome en 1906.

(Extrait de *L'Express du Midi*
des 30 juin, 3 et 5 juillet 1911.)

---

(26) Il s'était marié, le 23 octobre 1771, à Jeanne-Marie-Jacquette d'Arboussier.

(27) Née le 25 juin 1788, « Mère Marie de Jésus », mourut le 26 septembre 1862.

APPENDICE

Lettres inédites sur le XVIIIe siècle

Au cours des pages qui précèdent, nous croyons avoir prouvé que le mesmérisme toulousain naquit d'un besoin singulier de dévouement. Ce fut la manifestation d'un état d'âme qui, depuis vingt ans, se révélait sous diverses formes.

Toute sa vie, en effet, la présidente du Bourg, en quête de maux à adoucir ou de gens à obliger, déploya une activité inlassable. Pour justifier cette affirmation, il nous a semblé curieux d'extraire d'une volumineuse correspondance, une série de lettres où perce, en traits évidents, la bonté de cette énergique Toulousaine, accessible, toutefois, à l'envie de flétrir de ses brocards ou de son indignation quiconque lèse les droits de sa famille ou contrarie l'établissement de ses enfants.

I

Madame du Bourg

Au Président de Niquet.

Depuis deux ans elle travaillait à obtenir la concession d'une partie des landes voisine des Sept-Deniers. Elle s'adresse pour l'y aider au président de Niquet, actuellement à Versailles, chef des cinq parlementaires, députés vers le roi à la suite des démêlés violents que le Parlement de Toulouse avait eus avec le commandant de la province, le duc de Fitz-James. La députation allait se plaindre de la conduite tenue en cette affaire par le premier président, François de Bastard, que Mme du Bourg appelle plaisamment « François Ier ».

Toulouse, le 29 février 1764.

Puis-je me flatter, Monsieur, que vous voudrez bien parler à M. le Contrôleur général sur la naissance de M. du Bourg, ses vertus, la médiocrité de sa fortune et le nombre d'enfants qu'il a? Je suppose trop de connaissances à M. de l'Averdy pour croire qu'il ignore que les terres cultivées sont plus avantageuses à l'Etat que les friches; qu'il vaut mieux aussi qu'elles tombent dans des mains industrieuses que dans d'autres. J'espère que l'envie que j'ai de pousser mes enfants

suppléera aux lumières qui me manquent pour tirer tout le parti possible de ce fonds.

M. l'Intendant, qui autrefois avait approuvé ce projet a changé d'avis (1). Serait-ce qu'il tient à la finance qui, semblable aux harpies, infecte tout ce qu'elle touche? Autant que je puis juger, ce que je demande ne fait tort à personne et peut faire du bien à cette province en donnant l'exemple des prairies artificielles.

M. de Mirabeau et M. Patullo, à qui j'ai fait part de

---

(1) Comte de Saint-Priest. — Nous avons trouvé, écrite de la main de Mme du Bourg, la minute d'une note adressée à l'Archevêque de Toulouse : « Monseigneur l'Archevêque est prié par Mme du Bourg de savoir avec M. l'intendant, par quelle raison il a donné son avis contre elle dans une affaire pour laquelle il avait paru la favoriser. C'est pour lui faire accorder par le roi l'inféodation d'un terrain en friche à une demi-lieue de la ville de Toulouse qui ne porte rien à personne et qui, étant cultivé, paiera les impôts, contribuera à *nourrir beaucoup de pauvres dans un temps mort pour les travaux de la campagne*, et donnera l'exemple des prairies artificielles : ce qui est le seul moyen d'engager les cultivateurs à s'en servir.

Les divisions des champs faites en palissade de muriers blancs qui n'auront que trois pieds de haut, donneront la facilité à des enfants de cueillir la feuille pour la nourriture des vers à soie... La proximité de la ville y attirera aussi des curieux qui, étant convaincus par l'expérience que l'industrie peut fertiliser le plus mauvais terrain, imiteront ce qu'ils auront vu réussir.

M. l'Archevêque, en s'intéressant à cette affaire, contribuera à la prospérité d'une des plus belles et des plus pauvres provinces du royaume, dans laquelle il ne manque que de l'industrie et de l'encouragement. » — Les difficultés provenaient de ce que la ville de Toulouse revendiquait la propriété de ce terrain.

mes desseins, m'ont donné des louanges qui ont augmenté mon courage : toutes les difficultés que j'ai trouvées jusqu'ici ne l'ont point éteint. La vue de mes enfants me soutient et m'anime. Mme de Livry m'a fait la grâce de me recommander à M. Bertin qui, pour des raisons que j'ignore, n'a pas approuvé ce projet, en faveur duquel M. de Courteille a donné son avis : il ne me manque que celui de M. le Contrôleur général.

Quelle reconnaissance ne vous devrions-nous pas si vous pouviez l'engager à finir cette affaire comme nous le désirons! Je frémis lorsque je pense que nos enfants seront très misérables si nous n'avons quelque ressource honnête pour les tirer de cet état. Nous pensons trop bien pour souhaiter d'acquérir pour eux les richesses par des voies indignes d'eux et de nous, et dont la source put les faire rougir.

Vous serez sans doute étonné que je demande en mon nom. M. du Bourg l'a voulu de même parce que c'est aux dépens de la succession d'un de mes oncles (1) que se feront les frais de défrichement et qu'il veut que j'en puisse disposer.

Vous savez combien nous sommes d'accord sur tout: nos enfants sont une preuve de notre intelligence. Faut-il que nous soyons punis de faire un aussi bon ménage? Il faudrait, au contraire, nous récompenser de donner de bons citoyens à l'Etat. Nous avons toujours compté sur la Providence. C'est elle qui m'a inspiré mon pro-

---

(1) Le chevalier d'Aliès, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux.

jet : c'est elle qui vous a fait députer à Paris pour travailler pour nous, et vos sentiments pour M. Dubourg vous inspireront ce qu'il faut pour réussir.

Parlons un peu de François premier. Il est toujours très populaire et va sans façon manger chez ses amis. Il rassemble ses troupes qui sont tous les jours au palais. Les bons s'y trouvent aussi pour empêcher quelque surprise. On prétend qu'il veut faire signer à l'assemblée des chambres un petit certificat sur lequel on déclare qu'il s'est conduit en conscience, avec honneur et décence depuis qu'il est premier Président. On m'a assuré que vingt-deux fanatiques de ses amis l'avaient signé. Ces manœuvres indignent les honnêtes gens mais paraissent très bien aux amis de la Société de Jésus qui sont les siens. Nous ne serons tranquilles que quand nous seront débarrassés de lui et des révérends pères qui rendent tous leurs partisans fous ou imbéciles, parce qu'ils exercent sur leur intellect le même despotisme que le général exerce sur eux...

Dalies Dubourg.

Nous avons cité intégralement ce dernier passage, pour marquer à quel point les esprits les meilleurs et réputés indépendants subissaient la force des préjugés et partageaient à leur insu, les calomnies ambiantes. On était encore sous le coup de l'effervescence produite par l'arrêt du Parlement de Toulouse qui proscrivait les Jésuites à la suite du Parlement de Paris. Mais les Parlements « n'allèrent-ils pas trop loin en les bannissant du royaume, sans pénétrer au fond de leurs livres, de leurs règles et de leurs maximes, sans faire la part de

la passion avec laquelle leurs ennemis, et Pascal lui-même, les avaient tronqués, altérés ou aggravés? »(1).

Affirmons que, cent ans plus tard, Mme du Bourg, mieux éclairée, aurait salué d'un tout autre langage l'âme sainte et l'intellect hautement lucide de son propre petit-fils, le bon Père Amable du Bourg.

II

Etienne-Charles de Loménie de Brienne

Archevêque de Toulouse

A la Présidente du Bourg

L'affaire des landes n'aboutissant pas, un événement heureux dédommage la famille du Bourg. Le conseiller Valentin du Bourg, obtient en avril 1764, l'office de président de la 3e chambre des enquêtes, office précédemment rempli par Bernard de Foucauld d'Alzon. La marquise de Livry complimente son amie « non pas de ce que M. du Bourg a la charge

---

(1) M. Dubédat, *Histoire du Parlement de Toulouse*, t. II, p. 452. Le président de Niquet était adversaire des Jésuites, le premier président François de Bastard, au contraire, était l'un de leurs défenseurs. Pour connaître le rôle de ce dernier, cf. Dubédat, *op. cit.*, et H. Amilhau : *Nos premiers présidents*, p. 407-434.

de M. de Foucauld, mais de la façon agréable dont il a été, pour ainsi dire, prié de l'acheter ».

Mme du Bourg est désormais « la présidente du Bourg ». Le nouvel archevêque de Toulouse l'en félicite (1).

Paris, le 29 avril 1764.

C'est bien me rendre justice, Madame, que de me faire part de l'événement agréable qui vient d'arriver à M. du Bourg. Ce n'est pas en vain qu'on a su se concilier l'estime universelle et les cœurs de tout une ville. Je partage bien sincèrement la satisfaction que vous éprouvez. Tout ce qui vous intéressera, Madame, me sera toujours personnel : je me flatte que vous n'en doutez pas.

Quand vous jugerez à propos de m'envoyer votre réponse, je serai toujours à vos ordres, et j'en ferai l'usage que vous désirerez. Vous voudrez bien, Madame, faire mon compliment à M. du Bourg : je ne lui écris pas pour lui éviter la répétition de sentiments dont vous voudrez bien être l'interprète.

Agréez en même temps, Madame, l'assurance de l'attachement le plus inviolable et le plus respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

E. C. Archevêque de Toulouse

---

(1) Transféré de Condom, février 1763.

III

Le Maréchal de Castries

A la Présidente du Bourg

A vrai dire, le marquis de Castries ne sera ministre de la marine qu'en 1780 et maréchal qu'en 1783. Mais en 1765, il a déjà grand crédit à la Cour; il commande des armées, et fut en 1760, vainqueur à Clostercamp du duc de Brunswick. Mme du Bourg, par sa mère, est sa proche cousine, et souvent sollicite son influence pour sa famille ou pour les malheureux.

A Paris, ce 22 février 1765.

Je ne vous ai pas répondu régulièrement, ma chère cousine, parce que j'ai eu des affaires qui m'en ont empêché. Votre idée pour Constantinople serait très bonne : il n'y manquerait que la possibilité de l'exécution.

La place que vous désireriez pour M. du Bourg est regardée comme la récompense politique des ambassadeurs qui ont bien servi et qui sont dans le cas de reçevoir une grâce considérable pour consacrer et payer leurs travaux : ou bien elle est donnée à un homme de faveur que le ministre aime et dont il veut faire la for-

tune. Par malheur, M. du Bourg n'est dans aucune de ces deux classes-là, et je crois qu'il serait inutile de rien tenter à cet égard. Voilà, ma chère cousine, quelle est mon opinion. J'aurais désiré qu'il eut été possible d'apercevoir quelque moyen de réussir, je vous l'aurais indiqué avec grande satisfaction.

Je vous remercie de la farine de millet que vous m'avez envoyée, elle est excellente. J'ai fait écrire en Angleterre pour votre matelot, on ne m'a point encore répondu. Jusqu'à présent je n'ai pu savoir d'autres nouvelles du frère Humble sinon qu'il est en prison aux Capucins, qu'il était au pain et à l'eau et que le procureur général avait ordonné qu'il fût mieux nourri sans ordonner qu'il fût élargi.

De toutes les commissions que vous m'avez données, il n'y a que sur les pages de M. de Penthièvre que je ne vous ai pas répondu : dans peu je serai en règle à cet égard.

Adieu, ma chère cousine, je vous suis bien tendrement attaché. *Castries*

IV

De l'Averdy, Contrôleur Général
A la Présidente du Bourg

Mathias du Bourg, à l'âge de dix-neuf ans, va occuper la place laissée vacante par son père. Les provisions de conseil-

ler coûteront environ 5.572 fr. La famille en désire l'expédition gratuite : grâce très rarement accordée. Pressenti par Mme de Livry, le garde des sceaux, de Maupeou, renvoie au contrôleur général.

A Compiègne, le 13 août 1765.

Quand les témoignages, Madame, qui m'ont été rendus de toutes parts de l'estime générale que M. le président du Bourg s'est acquise, ne me détermineraient pas à mettre sa demande sous les yeux du Roy, je ne pourrais, je vous l'avoue, résister aux instances que vous me faites à ce sujet, et à tous les motifs dont vous les accompagnez.

Reposez-vous entièrement, Madame, sur le soin que j'aurai de faire valoir auprès de Sa Majesté tous les titres qui militent en faveur de M. votre mari. Je n'oublierai ni sa naissance, ni ses vertus, ni sa nombreuse famille; et malgré les circonstances qui forçent Sa Majesté de restreindre ses grâces, elle se portera certainement avec plaisir à récompnser, par une faveur particulière, les services d'un magistrat d'un mérite aussi distingué.

Je crois pouvoir d'avance vous en laisser concevoir l'espérance, et vous prie d'être aussi sûre de mon zèle que du respect avec lequel je suis, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

De l'Averdy

V

De l'Averdy, Contrôleur Général
Au Président du Bourg

A Compiègne, le 13 août 1765.

Vous avez, Monsieur, tant de droits sur les grâces du Roy par votre zèle, l'ancienneté de vos services et l'estime générale que vous vous êtes acquise, que la situation des finances ne m'empêchera pas de proposer à Sa Majesté de vous accorder, conformément à votre demande, la remise du droit de survivance de la charge dont vous êtes sur le point de faire pourvoir M. votre fils.

Je ne fais aucun doute que Sa Majesté, sur le compte que je lui rendrai de tous les titres qui militent en votre faveur, ne veuille bien se porter à vous donner cette marque particulière de ses bontés. J'aurai autant de plaisir à vous l'annoncer que j'en ai à vous assurer de tous les sentiments avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De l'Averdy (1)

(1) En qualité de contrôleur général des Finances, il succéda à Bertin en 1763; en 1768, Choiseul le fit remplacer par l'abbé Terray. Il profita de ses loisirs pour écrire, dans le meilleur esprit, deux notices remarquables sur les Procès de Jeanne d'Arc. Cf. H. Du-

VI

Le Cardinal de Bernis
A la Présidente du Bourg

Sur le siège archiépiscopal d'Albi, qu'il occupe depuis 1764, le cardinal de Bernis, ancien ambassadeur à Venise et à Vienne, ancien Ministre d'Etat, fait oublier par sa dignité et par sa bienfaisance les légèretés de sa jeunesse alors qu'il n'était pas dans les ordres. Il y dicte ses *Mémoires à* sa chère nièce, l'intelligente marquise du Puy-Montbrun (1). Il vient parfois à Toulouse et visite la famille du Bonrg où le petit Bruno l'appelle « mon bon ami ». A son tour, la Présidente aime revoir le palais d'Albi où s'écoula une partie de son enfance, du temps de l'épiscopat de son grand oncle, M. de la Croix de Castries.

Alby, le 24 octobre 1768.

Je fus très affligé, Madame, de vous voir partir avec la pluie et en peine de votre passage à Marssac; je fus informé dans la journée qu'il avait été heureux.

---

nand : *Etudes critiques, 3e série, la Société de l'Histoire de France.* pp. 412-420.

(1) Thérèse de Narbonne-Pelet, fille de Claude de Narbonne-Pelet et d'Hélène-Françoise de Pierre de Bernis, sœur du Cardinal, avait épousé le marquis du Puy-Montbrun, mestre de camp de cavalerie, cf. F. Masson : *Mémoires et Lettres du cardinal de Bernis,* p. CXXI, (Paris, Plon, 1878.)

C'est à moi, Madame, à vous remercier de vos bontés et à chercher à les mériter. *M. Despax* a sûrement été très flatté de l'approbation que vous avez donnée à ses ouvrages.

Puisque *mon bon ami* m'a reconnu, je suis bien assuré que le portrait ressemble. (1)

Ma nièce me prie de vous remercier de vos bontés : elle regrette, comme moi, les moments trop courts que vous nous avez donnés. Soyez persuadée de ma reconnaissance et du respect avec lequel je suis, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Cardinal de Bernis

Permettez-moi d'offrir mes hommages à M. le président du Bourg et à M. votre fils. J'embrasse *mon bon ami.*

VII

La Présidente du Bourg
Au Conseiller Mathias, son fils (2)

En mai 1769, le jeune comte du Bourg, esprit très cultivé, entreprend en Italie, un grand voyage d'agrément et de for-

---

(1) Peintre de talent qui a beaucoup produit, Jean-Baptiste Despax, né à Toulouse en 1710, y mourut en 1773.

(2) M. le comte du Bourg, à Sta Maria in via viccino piazza Collona à Rome.

mation, à l'heure de l'avènement de Clément XIV. Sur ces entrefaites, arrive à Toulouse le nouveau premier président qui succède à François de Bastard démissionnaire. M. Drouyn de Vaudeuil, qui a siégé à Paris, est un magistrat indépendant, humain et ferme.

A Rochemontès, ce jeudi 28 juin 1769.

....

Je suis charmée que vous ayez vu le Pape et l'ayez jugé un grand homme. Dès qu'il fut nommé j'ai eu des querelles avec Mme de Caussade qui, par la bonne opinion qu'elle a du genre humain, le croit un méchant. Je redoute pour lui son mérite, et que des gens qui le craignent avec raison ne le fassent empoisonner : ce qui serait un grand malheur pour l'Eglise qui a plus besoin *d'un médiateur que d'une victime.....*

Le Premier Président loge à l'Archevêché. Il continue d'enchanter tout le monde, quoique il fasse entrer à huit heures du matin. On compte que les prisons seront vides à la fin des vacations. Je voudrais que vous portassiez un code pénal d'Italie. J'augure que le nôtre est prêt à changer; ce que souhaiterait notre premier Président.

Il y a quelques jours que, jugeant un criminel qui méritait dix ans de galères, il fut de cet avis, et puis représenta qu'ayant demeuré sept ans au cachot il avait été assez puni : l'arrêt passa tout d'une voix. Je lui crois le cœur bon, droit et l'esprit très juste. Sa femme est aussi très aimable, aimant la lecture : elle est nièce du fameux Cassini connu dans l'empire des sciences.

Je n'ai pas eu le plaisir de voir la comète, parce qu'elle ne paraissait ici qu'à trois heures du matin et que je n'ai voulu ni me coucher aussi tard, ni me lever d'aussi bonne heure. Je croirai ce que me diront ceux qui se mêlent de l'histoire du ciel...

Mon cher fils, nous vous embrassons bien tendrement

VIII

Le Conseiller Mathias du Bourg

A la Présidente, sa mère

A Rome et dans les principales villes qu'il traverse, le comte du Bourg est fort bien accueilli des grands personnages auxquels on l'a recommandé. Il est fréquemment reçu chez le cardinal de Bernis qui, depuis l'élection de l'ancien Cordelier, cardinal Laurent Ganganelli, demeure à Rome en qualité d'ambassadeur du roi de France.

Rome, ce 3 octobre 1769.

. . . .

J'ai dîné aujourd'hui, ma très chère maman, chez Son Eminence qui est dans son nouveau palais. Elle y a réuni la magnificence italienne à la commodité fran-

çaise. Mme de Puy-Montbrun est attendue le huit ou le dix.

Le Pape est parti pour la villégiature, donnant toujours de nouvelles preuves de son amour pour le bien et de son désintéressement. Il a aboli un impôt que son prédécesseur avait mis sur le millet : tribut qui ne grevait que le pauvre. Le jour de son départ, son trésorier lui ayant porté, selon l'usage, 2.000 écus romains qui font 10.000 francs, il dit qu'il aurait fallu les lui porter plus tôt parce qu'il avait eu besoin d'être habillé; mais, comme on avait déjà pris ce soin, il n'avait plus besoin de rien. Le majordome ayant voulu dans les commencements lui faire prendre une tabatière d'or, il a refusé d'en abandonner une fort vilaine qui lui sert depuis très longtemps. Il va se promener tous les jours à cheval, depuis qu'il est à Castel-Gandolfo....

...J'ai passé une partie de la soirée chez Pompée Battoni qui a fait le portrait de l'Empereur et du Grand-Duc, tableau admirable. L'Empereur accoudé sur la statue de Rome, tient de l'autre main son frère et le regarde tendrement. Le château Saint-Ange et Saint-Pierre paraissent dans le lointain. Ces deux grands princes semblent respirer et sont, à ce que l'on dit, très ressemblants. J'avais vu celui qu'il a envoyé à l'Impératrice; car le tableau auquel il travaille actuellement est pour le Pape qui veut le faire exécuter en mosaïque et en faire présent à l'Impératrice. Cette princesse a écrit la lettre la plus obligeante et la plus flatteuse à Pompée Battoni, en lui envoyant vingt-six grosses médailles d'or et une bague de diamants.

Ce grand peintre m'a fait voir son atelier dans lequel il y a quelques tableaux d'histoire admirables. Son coloris est enchanteur. Il parle très bien de son art. C'est cependant un homme que la jalousie des autres artistes de la ville, et même de France, déchire, et dont le mérite ne sera généralement reconnu qu'après lui.

Ce 4.

Je viens de chez M. de Saint-Odile où j'ai fait de la musique avec un petit allemand (*Mozart*) qui, à l'âge de 13 ans, joue les concertos et les sonates les plus difficiles avec une aisance, une justesse et un goût que je n'ai encore vu réunis qu'en lui. Ce petit favori de la nature est de la plus jolie figure du monde et on ne peut mieux élevé (1).

J'ai appris avec beaucoup de peine que M. le baron (de Saint Odile), partait dans la semaine prochaine pour Naples. Il s'est déterminé fort vite à ce voyage pour voir un camp de plaisance et les manœuvres des troupes napolitaines dont il ne sera pas fort satisfait : elles ont l'air presque aussi martial que nos soldats du guet.

Mandez-moi de quel instrument jouent Mlles de Vaudeuil pour que je puisse leur porter de la musique qui leur fasse plaisir... Bonjour, ma très chère maman; ah! qu'il me tarde de me rapprocher de vous!

---

(1) Nous avons déjà publié ce passage, qui concerne Mozart, dans notre brochure : « *Le conseiller Mathias du Bourg* », p. 9. — Le baron de Saint-Odile était à Rome l'ambassadeur du Grand Duc de Toscane.

IX

La Présidente du Bourg

Au Conseiller Mathias, son fils [1]

A Rochemontès, ce 17 novembre 1769.

....

Parlons un peu, mon cher fils, de la rentrée du Parlement : jamais elle n'avait été aussi brillante. Je fus entendre M. le premier président avec sa femme et ses filles. Il est d'une éloquence qui enchante : il parla des vertus privées des magistrats qui lui concilient l'estime et l'amour du peuple. Il veut qu'un magistrat soit bon père, bon fils, bon mari, bon ami, et inaccessible à la séduction de tout ce qui lui était le plus cher.

Le second discours fut adressé à tous les corps. Ce que je trouvai fort bon, c'est que tous ceux qui avaient des reproches à se faire ne furent pas contents, prétendant que ce n'était pas un sermon qu'ils voulaient entendre. J'eus l'honneur de le voir le soir, et je lui dis qu'il serait plus coupable qu'un autre s'il ne remplissait pas des devoirs qu'il connaissait aussi bien et qu'il rendait aussi aimables.

---

(1) M. le comte du Bourg, poste restante, à Parme.

Il paraît enflammé d'amour pour la justice. Le peuple l'aime à la folie parce qu'il est très accessible et ne renvoie personne. Il lui faut souvent un truchement (1), mais rien ne le rebute : il est doux, patient, diligent. Son prédécesseur était venu pour tâcher de mettre du trouble : il n'a pas réussi.

Vous verrez les audiences de la grand'chambre en robe rouge jusqu'à Pâques. M. le Doyen, M. de Pibrac et M. de Mengaud s'y opposèrent inutilement. M. et Mme de Bonrepos en sont enchantés. Il prouve que les cabales sont vaines et nuisibles : il fait ses propositions d'une façon si séduisante que tout le monde est de son avis. Il me dit qu'il était bien fâché de ne vous avoir pas eu à dîner.....

.....Ma mère me charge de bien des amitiés pour vous.

Mme de Bioulle (2) est toujours malade d'inquiétude, tous

Mme de Bioulle est toujours malade d'inquiétude, tous vos parents et amis se souviennent de vous et sont fort impatients de vous voir, vos frères et sœurs vous embrassent, de même que votre père et moi de tout notre cœur...

---

(1) Né à Paris, il ignorait la langue d'oc.

(1, Marthe-Henriette du Bourg, sœur du président Valentin du Bourg, était veuve de Messire Tristan du Faur, marquis de Cardaillac, comte de Bioulle, baron de Saint-Jory.

X

Le baron de Saint-Odile

Ambassadeur du Grand Duc de Toscane (1)

Au Conseiller M. du Bourg

Le conseiller Mathias qu'on appelle le comte du Bourg, ou simplement M. de Rochemontès, n'a que vingt-quatre ans. Il ne faut point que ses qualités soient communes pour avoir conquis l'amitié de baron de Saint-Odile, philosophe et diplomate, qui aurait pu s'il l'eût voulu, et si sa santé le lui eût permis, devenir premier ministre de l'empereur Joseph II.

A Rome, ce 4 avril 1770.

MONSIEUR,

Le voyage que j'ai fait dans le royaume de Naples et les occupations dont j'ai été surchargé depuis mon retour, surtout par rapport à mon déménagement de Villa Médicis pour passer au Palais de Campo Marzo, ne m'ont pas permis jusqu'à présent de répondre aux

---

(1) L'un des seize enfants de l'impératrice Marie-Thérèse, le grand-duc Léopold, était frère de Marie-Antoinette et de Joseph II dont il fut le successeur, à la couronne d'Autriche, en 1790.

différentes lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire depuis votre départ de ce pays-ci.

J'ai été d'autant plus sensible à ces marques de votre souvenir que je me rappelle toujours, avec le plus grand plaisir, les moments, où nous philosophions dans ma solitude de Tivoli; mais, je ne désespère pas de vous revoir quelque jour soit en Italie, soit dans votre propre patrie.

Je vous assure, Monsieur, que je serais très flatté si vous aviez la complaisance de me mettre au fait, avec quelque détail, de votre système de vie et de vos occupations. Je suis persuadé que vous employez le temps de la manière la plus utile, puisque vous en connaissez le prix. Je ne puis, en attendant, que vous répéter, qu'attaché de préférence comme vous l'êtes, aux devoirs de votre état, et la magistrature s'étant mise, par bonheur pour l'humanité, en possession d'examiner les opérations du gouvernement politique, et de faire des représentations au Monarque lorsque la liberté et le bien des citoyens sont en jeu, vous ne pouvez mieux faire que de vous livrer à l'étude de la politique dans les moments de liberté que peut vous laisser l'administration de la justice.

Vous avez tout ce qu'il faut pour y faire de grands et rapides progrès, et vous serez d'autant moins disposé à enfouir vos talents qu'ils peuvent facilement vous faire distinguer de vos collègues, et vous faire briller dans une carrière qui, toute belle qu'elle est, m'a paru au premier coup d'œil trop limitée pour vous. Je vous dis, Monsieur, tout uniment, ce que m'inspire l'amitié

que j'ai conçue pour vous, tout disposé à réformer mon avis lorsque vous me ferez voir que je suis dans l'erreur.

....

Agréez, Monsieur, les assurances des sentiments les plus tendres de votre serviteur.

Saint Odile.

XI

Le Conseiller de Bertrand de Moleville

Au Conseiller M. du Bourg

Le marquis de Bertrand de Moleville ne jouera un rôle important en France, sous le titre de ministre de la marine qu'en 1791 et 1792 (1). Il n'est encore que Conseiller au Parlement de Toulouse. Ami jusqu'au tutoiement avec le conseiller du Bourg, le jeune magistrat, issu de l'ancienne maison de Bertrandi (2), est allé se disculper d'accusations mensongères auprès du nouveau chancelier de Maupeou qui révolutionne le Parlement de Paris.

---

(1) Cf. *Biographie toulousaine*, t. II, p. 55-59.

(2) Jean Bertrandi fut Premier Président du Parlement de Toulouse de 1536 à 1538, puis Premier Président du Parlement de Paris, garde des sceaux, enfin évêque de Comminges, archevêque de Sens et cardinal.

A Paris, ce 16 novembre 1770.
à l'Hôtel Notre-Dame, rue du Colombier, faubourg St-Germain.

Ta philosophie m'enchante, mon cher ami. Elle est saine, pure et douce comme toi, et comme moi : car je ne t'aimerais pas autant si je ne te ressemblais pas un peu. Cela posé, je te dirai que ce monde, quoique bien différent de celui que je connaissais, et que les beautés et les singularités dans tous les genres, n'ont point fait perdre à mes sens leur assiette naturelle. Le tourbillon ne m'a point égaré; je n'ai pas eu par conséquent la peine de me retrouver; je vois tout, j'admire peu et je ne suis étonné de rien.

Mais ce ton si sérieux n'est pas celui que je dois prendre avec toi. Rions, mon ami, soyons gais; la gaieté est une suite nécessaire de la santé et de la sagesse. *Ergo*, si nous nous portons bien et que notre âme n'éprouve aucune agitation fâcheuse, soyons joyeux et contents. La volupté des cœurs vertueux, comme dit très bien Montaigne, pour être plus gaillarde, nerveuse, virile, n'en est que plus sérieusement voluptueuse.

Depuis la dernière lettre que je t'ai écrite j'ai été au Concert Spirituel, j'ai fait connaissance avec Greuze, ce fameux peintre quoique M. de Jossé (1), n'approuve pas trop ses ouvrages. J'en ai vu chez lui beaucoup, infiniment au-dessus de *la Petite Savoyarde* qu'avait Foulquier (2). J'ai entendu, au Concert, Bezozzi, le plus cé-

(1) Conseiller au Parlement de Toulouse.
(2) Id.

lèbre hautbois de l'Europe; il est impossible de se faire une idée du parti qu'il tire de cet instrument. Je suis bien fâché que tu ne puisses pas venir me joindre encore...

Le Parlement est ici dans la crise la plus violente. Tu sais, sans doute qu'après le lit de justice où l'édit fut enregistré, ils s'assemblèrent et prirent un arrêté par lequel ils suppliaient le Roi de retirer cet édit, que, sans cela, ils étaient obligés d'abandonner leurs fonctions et de lui faire le sacrifice de leur état et de leur tête.

Le Roi répondit au premier Président que la résistance qu'ils faisaient pour recevoir cette loi lui en prouvait encore plus la nécessité, et il leur ordonna de reprendre leurs fonctions. Assemblée des Chambres sur cette réponse, dans laquelle on prit un arrêté conforme au premier. Le premier Président fut chargé d'aller le porter au Roi, ainsi que la supplication la plus forte. Le Roi n'a pas voulu le recevoir, il a dit qu'il n'écouterait les représentations de son Parlement que lorsqu'il aurait repris ses fonctions.

Autre assemblée des Chambres, dans laquelle le Parlement a persisté dans ses précédents arrêtés et a renvoyé à lundi 17. Tel est l'état des choses. Adieu, mon cher, l'heure tarde m'oblige de finir ma lettre et c'est en t'embrassant de tout mon cœur. Mes respects à M. et Mme Dubourg.

De Bertrand.

XII

Le baron de Saint-Odile

Au Conseiller du Bourg

Le bruit des affaires des Parlements arrive jusqu'à Rome d'où part aussi l'écho de la grave question des Jésuites.

Rome, 27 novembre 1770.

MONSIEUR,

Les témoignages que vous continuez de me donner de votre amitié, me causent toujours un sensible plaisir, et je vous rends mille grâces des détails dans lesquels vous avez bien voulu entrer avc moi sur une affaire qui fixe aujourd'hui l'attention de la France. Je ne pouvais pas en être instruit, et, d'après ce que j'en ai vu dans les papiers publics, j'avais jugé que l'animosité pouvait bien être réciproque, d'autant plus que j'en ai différents exemples, même dans des affaires qui m'ont passé par les mains.

Quoi qu'il en soit, il me semble que cette affaire ne devait pas avoir des conséquences aussi fâcheuses, et j'espère que la prudence du gouvernement parviendra enfin à concilier des intérêts si opposés et à faire cesser

un scandale qui ne peut tendre qu'à affaiblir les liens qui doivent subsister entre le souverain et les sujets.

Je vous rends mille grâces, Monsieur, de l'attention que vous avez de vouloir bien me procurer une lunette acromatique, qui ne peut manquer d'être excellente, puisqu'elle sera choisie par les soins de M. Cassini. Je croyais que vous feriez vous-même cette petite commission; mais, vous ne me parlez plus de votre voyage de Paris, et je suppose que vous avez abandonné ce projet pour cet hiver.

Les affaires Bourbonniques (1) continuent d'occuper sérieusement le Saint Père, qui se flatte toujours de les terminer dans peu; mais, il n'est pas encore possible de deviner quelles en seront les conditions .

Il paraît que l'on ne perd pas de vue les Jésuites, et que l'on réitère toujours les instances à leur occasion. Si le Pape pouvait espérer de rendre la paix à l'Eglise et de procurer des avantages solides au Saint Siège en faisant ce sacrifice, il est probable qu'il consentirait encore à accorder cette satisfaction aux puissances qui sollicitent la destruction de cette Compagnie. Mais, de la manière dont on fait cette demande, il est bien difficile que le Souverain Pontife puisse s'y prêter, tant que l'on ne se mettra pas en état de justifier sa conduite à cet égard aux yeux du public.

---

(1) Les cours des Bourbons de France, d'Espagne, de Naples, de Parme, auxquelles s'était joint le Portugal, exigèrent du Pape Clément XIII, le 10 décembre 1768, l'abolition totale de la Société de Jésus. Elles persistèrent auprès de Clément XIV.

Je serais certainement de votre avis, Monsieur, par rapport à la liberté du commerce des grains (1), si l'expérience ne m'avait pas convaincu que les meilleurs établissements sont souvent exposés à de grands abus par l'avidité des particuliers; et l'on en a eu de tristes preuves par ce qui s'est passé depuis quelque temps en France. L'intérêt sera toujours la passion dominante des hommes, et tant que l'on ne mettra pas des bornes aux excès dans lesquels elle entraîne, on ne peut guère espérer de voir mettre en pratique les plus saines maximes.

Le grand point serait de travailler à réformer les mœurs; mais, c'est une entreprise bien difficile à exécuter lorsque la corruption est à l'excès; et je crains bien que les obstacles ne rebutent ceux qui devraient y travailler et qui n'auraient peut-être pas eux-mêmes assez de courage pour en donner l'exemple.

En attendant cette heureuse révolution, je tâche de me rapprocher, autant qu'il m'est possible, de la simplicité de nos pères. Je passe la plus grande partie de mon temps à la campagne : j'y fais une vie frugale. Rien ne dérange l'usage où je suis de me lever au plus tard à 5 heures du matin; et je suis convaincu que, sans cette méthode, il n'est pas possible de travailler sérieusement, à cause des distractions qui se succèdent dans le cours de la journée. Je vous invite à en faire de même, ou au moins à faire l'épreuve de ma méthode.

(1) Les querelles entre les Parlements et la Cour avaient pour origine la publication d'un édit de 1764 permettant la libre exportation des blés.

Recevez, Monsieur, mes sincères remerciements de votre adjonction touchant M. le D. de R... (1). Je vois que ces seigneurs corrompus ont besoin d'être tenus en bride, et qu'il n'y a que des corps nombreux et respectables qui puissent arrêter leur inclination de mal faire. Je me joins donc à vous, et vous les abandonne, vous enviant presque la prérogative que vous avez de venger les torts que l'on fait à l'humanité.

J'ai l'honneur d'être, avec un sincère et tendre attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. *Saint-Odile.*

XIII

Le Conseiller de Bertrand de Moleville
Au Conseiller du Bourg

La crainte que la fermeté de M. Drouyn de Vaudeuil ne contrarie les projets du chancelier à l'égard des Parlements, a poussé de Maupeou à faire démissionner le Premier Président du Parlement de Toulouse. Une année de première présidence avait suffi pour lui attacher les magistrats toulousains. Il fut remplacé par l'octogénaire, et plus souple, président de Niquet.

A Paris, ce 27 novembre 1770.

J'ai reçu ta lettre, mon cher ami, et j'ai voulu atten-

---

(1) Le Duc de Richelieu.

dre, pour te répondre, d'avoir vu le chancelier pour pouvoir te dire au juste ce que je devais craindre ou espérer. Je l'ai vu, il y a à peu près huit jours : outre cela je lui ai fait parler par les personnes qui sont le plus intimement liées avec lui pour être instruit exactement de sa façon de penser sur mon compte.

Il résulte de tout cela qu'on m'avait alarmé mal à propos et que M. le Chancelier, bien loin d'être prévenu contre moi, comme on me l'avait dit, ne se doutait pas même de ce dont je croyais avoir à me justifier.

Il m'a reçu, en effet, aussi bien que je pouvais le désirer. Je sais qu'on croit le contraire à Toulouse, et qu'on est convaincu que M. le Chancelier m'avait fait un crime de mon attachement pour M. de Vaudeuil. Tu me rendras un véritable service de publier ce qui en est. On ne parle encore d'aucune place pour M. de Vaudeuil, et je pense qu'il n'en sera pas question de longtemps. On m'a dit qu'il était à la campagne avec sa famille.

J'ai entendu hier une messe de *requiem*, composée par Gonek et exécutée par les meilleurs musiciens de Paris. J'ai entendu, avant-hier, un concert divin par les mêmes; un quatuor de quatre basses, telles que Janson, Duport, Zappa et Borderie, une sonate par la plus habile joueuse de France, des concerto par les plus forts violons de Paris : et l'ami Rochemontès n'y était pas ! ! Dans le fond, je n'en ai pas été fâché, car tu aurais expiré de plaisir, et il vaut encore mieux n'être pas mort.

Moins connaisseur que toi, j'ai moins senti, sans doute, toutes ces beautés; malgré cela, l'impression

qu'elles ont fait sur moi est fort au-dessus de tout ce que je pourrais te dire pour t'en donner une idée. Viens donc, mon ami, ou du moins envoie-moi tes oreilles.

Je m'informerai du logement de Mme de Livry et j'irai lui rendre mes devoirs sous les auspices de Mme Dubourg. Remercie-là bien de toutes ses bontés pour moi, et présente lui mes respects ainsi qu'à ton père.

Adieu, mon cher et féal. Je t'embrasse de tout mon cœur.

De Bertrand.

XIV

Louis-Sextius de Jarente, évêque d'Orléans

A la Présidente du Bourg

Philippe du Bourg faisait ses études, à Paris, au collège d'Harcourt. Depuis son enfance, il était clerc tonsuré et à ce titre, habile à posséder des bénéfices. Sa mère s'adressa à l'évêque d'Orléans qui tenait la feuille (1).

Versailles, 11 décembre 1770.

J'ai reçu, Madame, la lettre que vous m'avez fait

---

(1) Il eut la feuille des bénéfices en 1757 et la perdit en 1771, par suite de la disgrâce de Choiseul. Son coadjuteur, et successeur en 1788, fut son cousin, Alexandre de Jarente, qui prêta serment à la Constitution civile du clergé.

l'honneur de m'écrire le quatre de ce mois, sur votre situation et le secours dont vous auriez besoin pour faire élever M. votre fils, l'abbé, jeune étudiant.

Il est vrai que M. le Marquis de Gastries m'en a sollicité plusieurs fois. Mais, d'un côté, j'ai été obligé de le faire attendre parce que les moyens me manquent, que le nombre de demandes est immense; et de l'autre, la justice du Roy exige qu'il vienne plutôt au secours des prêtres, et surtout des vieux et des malades, qu'à celui des jeunes gens. Aussi les ordres qu'il m'a donnés sont-ils conformes à cet esprit de justice, dans l'impossibilité où il est de fournir à tous les deux.

Je vais pourtant faire inscrire, sur mes états des étudiants, votre lettre, et verrai dans l'avenir les services que je pourrai vous rendre.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux sentiment, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

† L. S. Evêque d'Orléans.

XV

Le Premier Président Drouyn de Vaudeuil
Au Conseiller du Bourg

A Paris, 6 janvier 1771.

Comment pourrais-je vous exprimer, monsieur, la satisfaction et la reconnaissance que votre lettre a im-

primées dans mon âme? Qu'il est doux pour un ami de l'honneur et de la vertu de se trouver l'ami d'un homme vertueux! Cette jouissance est bien supérieure à celle des grandeurs et des dignités, dont la possession doit être rejetée quand elle n'est que le prix de l'intrigue et de la bassesse, dont la privation est glorieuse quand elle est la punition de l'attachement à ses devoirs.

J'avoue que la séparation qu'elle entraîne d'avec des amis aussi respectables et aussi chers que le sont ceux qui composent votre famille, affecte douloureusement l'âme, quelque ferme qu'elle soit. Mais l'idée que cette séparation n'est que celle des corps, que les esprits et les cœurs restent unis, la soutient et la relève.

Rien ne pourra jamais, monsieur, rompre ni altérer cette union; ni l'autorité, ni la force, ni l'éloignement n'ont de pouvoir sur elle : les obstacles ne font, au contraire, que la resserrer et la fortifier.

Oui, Monsieur, partout où je serai, je penserai à M. de Rochemontés, je le chérirai; je penserai à M. et Mme. Dubourg, je les aimerai et les respecterai; je m'occuperai d'une famille qui relève son rang par ses vertus; je me persuaderai qu'elle m'aime, et cette idée, en flattant mon cœur, excitera aussi mon amour-propre. Toute cette respectable famille voudra bien agréer les vœux que fait la mienne pour elle, au renouvellement de l'année. Je ne puis mieux les lui exprimer qu'en disant que ce sont ceux qu'elle veut bien former pour nous.

Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Drouyn de Vaudeuil.

Ces sentiments réciproques ne varièrent pas. Mme Drouyn de Vaudeuil et ses filles entretinrent aussi une correspondance très amicale avec la présidente du Bourg.

XVI

La Présidente du Bourg

A l'abbé Philippe, son fils

Au collège d'Harcourt, l'abbé du Bourg apprend les événements judiciaires qui bouleversent la France. Après le Parlement de Rennes, celui de Paris a été détruit et ses membres exilés le 20 janvier 1771. Le chancelier de Maupeou aux ordres de la du Dubarry et secondé par le duc d'Aiguillon, installe un nouveau Parlement qui soulève des haines et des sarcasmes. A la nouvelle de ce coup d'Etat, les parlements d'Aix et de Toulouse adressent à la Couronne des remontrances énergiques. Ne s'en suivra-t-il pas une sanction sévère?

A Toulouse, ce 6 avril 1771.

J'ai reçu, mon cher fils, vos deux lettres à peu près dans le même temps. Je vais y faire mes observations, en commençant par votre portrait. Ce que vous me dites de votre figure me plaît. Je vois que vous ne vous flattez pas. Je voudrais que vous fussiez moins négligé,

les dehors préviennent souvent; il n'est pas plus difficile d'être bien rangé que mal. Je vous envoie des bas de soie pour que ce ne soit pas un prétexte de ne pas sortir, faute d'en avoir.

Votre ancien ami, Valenciennes, va chez M. de Choiseul en qualité de musicien. C'est lui qui se charge de ma lettre et des bas dont les pieds ont été lavés pour qu'ils n'aient pas à payer comme neufs. Il ne vous les remettra pas lui-même parce qu'il va à Chanteloup (1).

Ne craignez pas que votre père et votre frère fassent rien de bas. Ils ont un nom sans tâche qui sera transmis à leurs descendants comme ils l'ont reçu. Ce n'est pas le chemin de la fortune, mais c'est celui de l'honneur et ils ne balancent pas dans le choix.

Je reviens à vous. — De la bonté dans les actions et de l'esprit dans les discours vous feront aimer généralement. Mais souvenez-vous de deux proverbes qui sont pleins de sens et que mon expérience m'a fait trouver de la plus grande vérité : « Qui se fait brebis le loup le mange ». « Poignez vilain, il vous oindra, oignez vilain, il vous poindra. »

Réglez votre conduite la-dessus, et vous en trouverez bien. Qui voulez-vous qui devine que vous avez de l'esprit si vous le cachez avec tant de soin? La gaieté convient à votre âge : il y a mille plaisanteries qui sont permises parce qu'elles n'offensent personne et qui donnent une tournure agréable aux moindres choses.

---

(1) Le 24 décembre 1770, le duc de Choiseul avait été disgrâcié et exilé à sa terre de Chanteloup.

C'est cette espèce que je voudrais que vous eussiez et que vous pourriez acquérir dans des sociétés. Allez souvent chez Mme de Vaudeuil : vous ne pouvez que gagner chez elle; vous verrez qu'il est très aisé de concilier les vertus avec l'esprit et la gaieté.

Tachez de vous corriger de cette timidité excessive qui vous déprécie. Surtout ne soyez ni triste ni sérieux par principe.

J'approuve votre façon de penser sur la religion; il ne faut que la connaître pour l'aimer. Mais souvenez-vous qu'elle ne doit jamais servir de prétexte à persécuter ceux qui ne pensent pas comme nous. Jésus-Christ nous a donné des exemples pour tout dans son Evangile : celui qui va chercher une brebis égarée ne la ramène pas à coups de fouets; il la porte sur son cou, la caresse et veut se l'attacher par ses bienfaits.

Dieu merci, je ne sais point de théologie. Je lis ce saint livre (l'Evangile) où je trouve la règle de ma foi et de ma conduite. Je n'aime point que les hommes se haïssent parce que chacun a son système pour mesurer la puissance et la façon dont Dieu agit sur nous. Il veut nous sauver quoique nous n'ayons pas étudié en Sorbonne.

Lorsque vous prêcherez ou que vous ferez des livres, parlez simplement, clairement et raisonnablement. C'est le moyen de faire des prosélites. La main me tremble parce que j'écris depuis longtemps. Votre père, vos frères et sœurs vous embrassent aussi tendrement que moi, mon cher fils, qui vous aime de tout mon cœur.

XVII

La Présidente du Bourg
A l'abbé Philippe

La destruction du Parlement de Toulouse est imminente. La famille du Bourg s'y prépare.

A Toulouse, ce 20me aoûst 1771.

...Que ce soit toujours comme amusement que vous regardiez la musique, et point comme une occupation sérieuse. Votre frère, qui la sait parfaitement, en use de même. Bien lui vaut d'avoir étudié beaucoup de choses : il pourra s'amuser à la campagne, où, selon toutes les apparences, nous ferons de très longs séjours, parce que certainement nous n'habiterons pas Toulouse après la destruction du Parlement.

La fortune de votre père diminuera de plus de 4.000 livres de rente. Ces deux charges lui ont coûté 80.000 francs. C'était pour ne pas être oisif qu'il les avait achetées. En plaçant d'une autre façon il n'aurait pas travaillé comme un forçat et aurait eu l'intérêt de son argent. *Il sacrifie sans regret cette partie de sa fortune à la conservation de son honneur, voulant laisser à ses enfants un nom sans tâche comme il l'a reçu de ses pères.*

Nous nous flattons, mon cher fils, que pas un de nos enfants ne dégénèrera...

J'écrivis à M. l'Archevêque de Reims pour lui demander une pension pour vous. Je n'ai pas été contente de sa réponse. Si quelque heureux hasard ne vous sert pas, je crains que vous attendrez longtemps les faveurs de la fortune. Mais, avec de la vertu et de la raison on supporte la pauvreté qui n'est pas méritée par sa faute: le contentement où l'on est de soi-même console et tranquillise. Adieu, mon cher fils.

Ce même jour, 20 août 1771, le chancelier fait signer par Louis XV l'édit qui renverse le Parlement de Toulouse.

XVIII

Louis XV

Au Président du Bourg

Le 30 août, l'intendant, comte de Saint-Priest, et le nouveau commandant de la province, comte de Talleyrand-Périgord arrivent à Toulouse. Par leurs soins, le président du Bourg — ainsi que le conseiller, son fils, et tous les parlementaires — reçoit deux lettres de cachet.

M. du Bourg de Rochemontès,

Je vous fais cette lettre pour vous ordonner de vous retirer à l'instant chez vous, sans vous assembler auparavant en aucun endroit, d'y rester et de n'y recevoir personne jusqu'à nouvel ordre : le tout sous peine de désobéissance.

Ecrit à Compiègne, le 20 août 1771.

Louis.

Phelypeaux.

M. du Bourg de Rochemontès,

Je vous fais cette lettre pour vous ordonner de vous rendre le deux du mois de septembre au Palais, à huit heures du matin pour y recevoir mes ordres, vous défendant, sous peine de désobéissance, de prendre aucune délibération, ni de former aucun vœu, avant que mes ordres vous soient connus.

Ecrit à Compiègne, le 20 août 1771.

Louis.

Phelypeaux.

XIX

Louis XV

Au Président du Bourg

Le 2 septembre, toutes chambres assemblées, solennelle et impressionnante séance. L'intendant fait donner lecture de l'édit de suppression du Parlement de Toulouse, au milieu d'un silence que ne trouble aucune protestation des 116 parlementaires présents. Le commandant annonce ensuite que le greffier va leur communiquer les ordres de Sa Majesté.

Et chaque magistrat reçoit la lettre de cachet qui l'exile, se lève et quitte le Palais, la tête haute, le regard impassible.

M. du Bourg de Rochemontès,

Je vous fais cette lettre pour vous ordonner de sortir dans le jour de ma ville de Toulouse et d'aller à la *terre de Rochemontès* où vous resterez jusqu'à nouvel ordre : vous défendant de voir personne avant votre départ, sous peine de désobéissance.

Ecrit à Compiègne, le 20 août 1771.

LOUIS.

Phelypeaux.

XX

La Présidente de Rességuier
A la Présidente du Bourg

Enorme fut la sensation produite par l'événement, d'autant plus que le lendemain de la destruction, 3 septembre, les envoyés du roi procédèrent à l'installation d'un nouveau Parlement, composé de vingt et un membres de l'ancien et de dix-sept nouveaux, avec de Niquet comme Premier Président (1). On ne prit pas au sérieux ce Parlement démembré, objet de railleries et d'indignation. On cria surtout contre les faibles et les ambitieux qui avaient consenti à garder leurs fonctions.

Le vieux Premier Président de Niquet ne fut ni juste, ni galant à l'égard de la présidente de Rességuier qu'il accusait de mener la cabale avec la présidente du Bourg. Veuve du président (2), Mme de Rességuier était brutalement exilée à

---

(1) Dans sa réorganisation judiciaire, Maupeou avait enlevé aux nouveaux Parlements la vérification et l'enregistrement des lois, avait supprimé la vénalité des charges et diminué le nombre des juges qui recevaient un traitement fixe. Sous des prétextes d'intérêt social il voilait la volonté de se débarrasser désormais d'une magistrature gênante par son indépendance. Il portait aussi atteinte au principe de l'inviolabilité et de l'inamovibilité des magistrats.

(2) Le Président François de Rességuier, marquis de Miremont, mourut en 1769 ; il s'était marié en 1744, à Marie Gabrielle de Boyer-Drudas.

Pézénas, tandis que son gendre, le président d'Aguin (1), avait dû se retirer à Alet (2) et que son père, le conseiller de Boyer-Drudas et son frère, le président de Boyer, marquis de Sauveterre, commençaient leur exil dans le château de Drudas (3).

La longue lettre qui suit, écrite à l'exilée de Rochemontès, ne manque ni de grandeur morale, ni d'émouvant intérêt.

A Pézenas (4) ce 10 octobre 1771.

J'espère avoir incessamment, ma chère cousine, une commodité sûre pour vous faire parvenir ma lettre. La vôtre m'a fait le plus grand plaisir. On a averti de haut lieu, que les miennes seraient ouvertes à la poste. Je ne m'accoutume pas à être une personne d'aussi grande conséquence; et, quoique je n'aie pas de secret à garder ni de conseil qui puisse déplaire à donner, je vous avoue que je suis bien affligée lorsqu'il faut que je m'observe en écrivant à ma famille et à mes amis.

Je n'ose pas leur dire, pour les tranquilliser, que je suis mieux ici que dans tout autre lieu. J'ai l'avantage d'être à portée des médecins, si j'en ai besoin, du courrier trois fois la semaine. Quasi tout le monde dans cette ville est enthousiaste du Parlement; et, quoique je n'en

---

(1) Il venait d'épouser Rosalie-Thérèse-Bruno de Rességuier.

(2) Siège d'un évêché, près de Limoux.

(3) Près de Cadours.

(4) Actuellement chef-lieu de canton de l'Hérault : autrefois, ville du diocèse d'Agde.

parle jamais, et encore moins des raisons de mon exil, ma situation les intéresse tous.....

J'étais bien fâchée, ma chère cousine, que le bruit courût que ma visite à M. de Périgord était la cause de mon exil. Il y a eu bien de l'adresse à faire valoir cette raison. Si le public se donnait la peine de combiner les choses, il aurait vu que personne ne glosa sur ce que je dis au commandant. Quoique je fus dans un moment bien sensible, je lui parlai très convenablement : il me combla de politesses, et ce qu'il me dit tout bas, qu'on a si mal interpété, était des témoignages d'intérêt et des offres de service.

Il m'avait inspiré tant de confiance que je lui écrivis lorsque les sentinelles me refusèrent la porte de M. d'Aguin. M. de Périgord donna des ordres sur le champ pour qu'elle me fût ouverte et à mon fils (1). J'ai vu dans l'instant d'où partait le coup. Je le dis à M. Reynal (2) lorsqu'il me signifia les ordres.

M. de Niquet eut la bonne foi de ne pas charger le subdélégué de me dire qu'il n'y était pour rien et qu'il était fâché qu'on lui eût adressé ma lettre de cachet. Je fus assez heureuse, ma chère cousine, pour ne pas manquer de courage et ne pas me livrer à l'indignation. Je ne fus occupée qu'à faire apprendre avec ménagement cette nouvelle à mes parents et à mes amis. Je fis écrire mon fils à M. de Rochemontès.

---

(1) Emmanuel de Rességuier, le futur procureur général, n'avait alors que seize ans.

(2) De Reynal, conseiller au Parlement.

J'étais furieuse que les délateurs aient persuadé, et qu'on ait écrit dans tout le royaume, que j'avais eu l'extravagance d'insulter M. de Périgord. Il me rend la justice qui m'est due et proteste qu'il est surpris et bien fâché de ce qui m'est arrivé.

L'intendant a écrit à peu près la même chose à son fils. Ainsi, j'espère que mes parents, mes amis et ceux qui n'ont point d'intérêt à cacher la délation, publieront la vérité. Ce que je ne veux pas dire, dans la circonstance où je suis, confirmera bien vos idées, ma chère cousine.

Un certain abbé Bezombes, qui a eu des procès dans toutes les Chambres, camarade de l'abbé Barrès (1), de la Société de premier Président, trouva M. Poitevin (2), le matin que le Parlement fut détruit. Il lui dit qu'il avait été voir mon père avant six heures, qu'il l'avait trouvé fondant en larmes de la violence que mon frère et moi lui faisions de ne pas servir dans le nouveau Parlement, qu'il en faisait le sacrifice au repos de sa vieillesse.

M. Poitevin, lui répondit qu'il en était bien surpris, qu'il était chez mon père à six heures un quart, qu'il l'avait trouvé fort gai et bien ferme dans sa résolution.

---

(1) L'abbé de Barrès, conseiller clerc à l'ancien Parlement, s'était rallié au nouveau.

(2) Poitevin-Peitavi, avocat, littérateur et poète, grand ami de la famille de Rességuier. Il devait être mainteneur des Jeux Floraux en 1785 et secrétaire perpétuel au rétablissement de l'Académie en 1807. Cf. *Biographie Toulousaine*, t. II, pp. 187-190.

Le délateur fut fort embarrassé. Je vous donne avis qù'il doit aller faire une grande tournée chez des exilés. Je vous dirai aussi que j'ai beaucoup craint, depuis que je suis ici, que M. Poitevin n'eut une lettre de cachet ou quelque chose de pis.

M. Le Comte (1) a dit vingt fois à mon père qu'il avait bien tort de céder aux impressions de sa famille. Or, vous savez qu'il n'a jamais eu de velléité de servir. Convenez, ma chère cousine, que je suis bien à plaindre d'être la victime de gens sans honneur.

Et quand j'aurais déterminé mon père? Peut-on ôter au sein des famille la liberté de dire son avis et de se consulter sur des affaires intéressantes? Je crois que la Benoît a fait, à sa façon, la parodie de ce que je lui dis à Saint-Etienne, lorsqu'elle me prit à partie pour me raconter que vous perdiez votre famille, que votre mari suivait votre conseil et bien d'autres choses qui sont inutiles à répéter. Je lui dis avec un peu de vivacité que M. du Bourg se conduisait toujours par les lumières de sa conscience et de son honneur, et que je pensais en tout comme vous.

Il ne me paraît pas possible qu'on ne fasse connaître mon innocence. J'ai écrit à M. de la Vrillère (2), à M. de Périgord, et, je ne leur demande pas mon rappel comme votre protégé M. d'Embarieu, mais je réclame la justice qui m'est dûe en leur faisant part de l'adresse de mes délateurs.

---

(1) Procureur général du nouveau Parlement.

(2) Phelypeaux, duc de la Vrillère, ministre et secrétaire d'Etat.

L'Evêque de Mirepoix (1), qui est révolté, a écrit à M. de Périgord qu'il connaît beaucoup. L'abbé de Caulincourt, grand vicaire du coadjuteur de Reims et l'ami de la maison, doit leur dire toute vérité. Il a été à Drudas et offrit de partir sur le champ. On a été d'avis d'attendre quinze jours : l'autorité ne convient pas tout de suite qu'elle a été trompée. Et si on renvoie trop loin mon rappel, je m'adresserai, ainsi que vous me le conseillez, à M. de La Marche.

J'ai été alarmée pour vous, ma chère cousine. On débitait que nous avions tenu des assemblées chez vous, chez moi. Vos propos n'étaient pas répréhensibles. Vingt femmes, depuis la destruction, ont dit en face, chez Mlle de Lamée, au premier Président et au procureur général les choses les plus piquantes. Votre grand crime, ma chère cousine, est le courage que vous avez montré, et le sacrifice de deux charges avec une nombreuse famille. C'est un reproche qui doit couvrir de honte tous ceux qui n'ont pas suivi votre exemple.

On n'aura pas besoin de donner des lettres de cachet pour faire quitter la ville. Toutes les âmes honnêtes ne l'habiteront pas de longtemps. Mais, on ne peut pas nous empêcher de gémir des événements, de faire ce que nous pourrons pour servir de consolation à nos parents et amis, de nous aimer et de nous voir à la campagne. Il me faudra une lettre de cachet pour m'em-

---

(1) Tristan de Cambon était évêque de Mirepoix depuis 1768 : cousin germain de Mme de Rességuier, dont le père, M. de Boyer-Drudas était marié à Marthe de Cambon.

pêcher de coucher à Rochemontès en allant à Drudas. J'espère que vous m'enverrez votre voiture à Toulouse.

Je ne ferai ni bassesse, ni petite fausseté pour sortir d'ici, et je ne trahirai pas mes sentiments sur le parti qu'a pris ma famille. Si, pour avoir ma liberté, il faut que je respecte le premier Président, que j'aie de la considération pour l'abbé Faurest, de la confiance au nouveau Parlement, je risque de finir mes jours en exil.

Il n'est pas nécessaire que vous fassiez part à mon frère de ma lettre. Je lui mande les mêmes choses qu'à vous. Quand vous l'aurez montrée à MM. Du Bourg, je je vous prie de la brûler. Soyez tranquille pour ma santé : je me porte beaucoup mieux. La visite de ma fille a fait une grande diversion à ma tristesse.

L'Evêque de Mirepoix est venu me tenir compagnie jusqu'aux Etats (1). Il m'a porté la réponse des lettres qu'il a écrites pour moi. M. de Périgord paraît très fâché qu'on dise qu'il est pour rien dans mon exil : il fera tout ce qu'il pourra pour le faire révoquer tout de suite, et s'il ne réussit pas dans l'instant, il fait espérer qu'il l'obtiendra à force de persévérance. Il doit publier dans la province que je ne lui ai rien dit que de convenable aux circonstances. Bien d'autres personnes promettent de réclamer la justice qui m'est due; mais, il faut se garder d'en parler, nos ennemis y mettraient des obstacles. On tâcherait de me faire envoyer au Se-

---

(1) Les Etats du Languedoc se tenaient, vers la fin de l'année, à Montpellier et quelquefois à Pézenas. Les évêques de la province y assistaient.

courieu (1), sans pouvoir en sortir, et je ne désire ma liberté que pour aller à Drudas voir ma fille et toutes les personnes que j'aime.

Je demande sans cesse à Dieu la patience, et je jette loin de moi la pensée des ennemis. L'évêque d'Agde (2) m'a écrit très honnêtement. Il m'a fort pressé d'aller dîner chez lui, mais j'ai refusé : je ne veux avoir rien à me reprocher.

Adieu, ma chère cousine. Je suis bien reconnaissante de tous les soins que vous vous donnez pour moi. Je lis tous les matins votre lettre qui me prouve si fort l'intérêt que vous prenez à la rigueur de ma situation. Je vous embrasse de tout mon cœur (3).

---

(1) Propriété des Rességuier, près d'Auterive, sur les bords de l'Ariège. C'est sous les ombrages de son parc que le P. Vanière composa une partie de son *Prædium Rusticum* (Cf. *Biographie Toulousaine*) t. II, pp. 464-68.

(2) Charles François de Saint-Simon de Sandricourt, grand ami de la famille du Bourg.

(3) Nous devons des remerciements à la présidente du Bourg de n'avoir point brûlé cette lettre. Justice ne fut rendue à la présidente de Rességuier qu'au mois de décembre : de Pézenas elle se rendit à Alet, et de là à Drudas.

XXI

Le baron de Saint-Odile

Au Conseiller du Bourg

A Rome, le 21 octobre 1771.

Vous devez être bien persuadé de la sensibilité avec laquelle je partage votre situation présente, et du vif intérêt que j'ai pris à l'événement terrible qui vous a fait perdre votre état. Ce coup a dû être pour vous une épreuve bien cruelle : mais l'exemple de M. votre Père votre courage naturel et la philosophie vous l'auront fait supporter avec constance. Ce qui doit être aujourd'hui le plus affligeant pour vous, c'est l'avenir dont la France est menacée, et l'on ne peut réellement s'aveugler sur cette fâcheuse perspective.

Je voudrais bien être à portée, Monsieur, de vous offrir les consolations dont vous pouvez avoir besoin, malgré toutes les ressources que vous trouvez dans vous-même. Je vous prie de témoigner aussi à Monsieur votre père toute la part que je prends à cette disgrâce pour ce qui le concerne, et de lui faire agréer, ainsi qu'à Madame votre mère, les assurances de mon respect.

Les nouvelles de ce pays-ci ne peuvent vous intéresser que bien faiblement dans les circonstances présentes :

d'ailleurs on y est toujours occupé à peu près des mêmes objets, c'est-à-dire du sort qui est réservé aux Jésuites, et de la Béatification du Ven. Palafox (1) que l'on suit avec beaucoup d'activité. Il paraît que ceux qui désirent la suppression de la Compagnie la regardent comme une suite nécessaire de cette béatification si elle a lieu; l'événement nous fera voir si cette conséquence est juste.

On a aussi réveillé depuis quelques semaines, l'affaire de Castro et Ronciglione, et l'on imprime actuellement à Naples une déduction des droits de cette Cour sur cet Etat, mais on ne sait pas si c'est dans l'intention de faire valoir lesdits droits ou d'engager par là le Saint Père à accélérer ses déterminations au sujet de la dissolution de la Société.

J'attends de votre amitié, Monsieur, que vous voudrez bien, après ne m'avoir parlé que des intérêts publics, me parler des vôtres propres, et me confier vos pensées sur l'avenir. Vous ne vous ouvrirez jamais avec personne qui vous soit plus sincèrement attaché.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Saint-Odile.

---

(1) Evêque espagnol qui avait été un adversaire résolu des Jésuites.

XXII

La Présidente du Bourg

A l'abbé Philippe

A Rochemontès, les exilés mènent une vie douce. Le conseiller du Bourg a épousé Mlle d'Arboussier de Montégut. La présidente traverse une crise de mécontentement : la révolution des Parlements n'a-t-elle pas diminué une fortune, si nécessaire à l'établissement de ses fils et de ses filles?

Elle malmène quelque peu le cardinal de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, qui tient la feuille des bénéfices, et fustige vertement les dévots, c'est-à-dire les faux dévots; car elle pratique elle-même la dévotion bien entendue, quoiqu'elle paraisse oublier, un instant, les principes de l'*Introduction à la vie dévote*, dans cette franche déclaration d'hostilité :

A Rochemontès, ce 19 mai 1772.

...Je ne puis m'empêcher de haïr l'Archevêque de Reims de ce qu'il ne vous donne rien et de ce que sans pudeur il soit bardé de bénéfices.

Si jamais vous faites votre chemin dans l'Eglise, souvenez-vous de ne pas limiter en ne disant jamais « c'est assez ». Si je vis encore je vous avertirai, et au lieu d'imiter les flatteurs qui persuadent aux grands qu'il faut être riches aux dépens de leur conscience, et que l'on

n'est estimé que relativement à la dépense, je vous répèterai ce que je disais à une dame de mes amies (qui se plaignait du peu de dépense que pouvait faire son mari) :

« N'aimez-vous pas mieux que votre mari remplisse son carrosse de vertus que s'il le chargeait de laquais? » Elle n'eut pas le courage de me dire que « oui ». Jugez de l'opinion que j'eus de sa dévotion.

Je crois que les dévots se sont réservés, des sept péchés mortels, la liberté d'en commettre au moins six, et le septième, tant qu'ils sont jeunes.

Nous ferons nos réflexions ici ensemble (1). Ne croyez pas que je porte la moindre envie aux riches ni aux richesses, ni pour mes enfants, ni pour moi. Vous trouverez dans les *Heures* du cardinal de Noailles ce que je demande à Dieu pour mes enfants : ni pauvreté, ni richesse, parce que ces deux états sont dangereux pour la vertu et peuvent exposer également le salut, qui est notre plus grande affaire.

N'imaginez pas surtout que je sois d'une morale fort sévère. Je crois le joug du Seigneur très léger parce qu'il me l'a dit et que ce ne sont que les hommes qui cherchent à l'appesantir pour les autres : car le grand nombre l'adoucit chacun pour soi, parmi les dévots; faites cette remarque.

Je m'aperçois que je médis, mais, c'est comme les prédicateurs qui ne nomment personne. Ainsi je ne

---

(1) Il devait venir passer ses vacances à Rochemontès.

suis coupable que pour le vieux cardinal qui a oublié son antique misère et qui croit, par son luxe, la faire oublier aux autres. Il se trompe. Rien ne me rappelle mieux, que le faste qui l'environne, de l'avoir vu, à Albi, passer à cheval, avec un laquais, l'air le plus grêlé du monde... (1).

...La paix dont nous jouissons est parfaite, tous de bon accord, nous aimant et ne cherchant qu'à nous plaire mutuellement...

XXIII

La Présidente du Bourg

A l'abbé Philippe

A Paris, l'abbé du Bourg fait ses études théologiques au séminaire de Saint-Magloire dirigé par les Oratoriens. La présidente qui n'aime guère les théologiens ergoteurs et intolérants, parce qu'elle les croit tels, lui donne des conseils, et lui raconte sous quelles formes elle pratique l'apostolat auprès des paysans.

---

(1) A l'époque où M. de la Roche-Aymon était évêque de Tarbes ou archevêque de Toulouse, et que Mme du Bourg résidait chez son oncle, l'archevêque d'Albi. De Toulouse, il devint archevêque de Narbonne et enfin de Reims.

A Rochemontès, ce 3 avril 1773.

Je suis fort aise, ainsi que votre père, de ce que vous nous dites de vos études. Nous serions bien fâchés que vous dégénérassiez jamais du nom que vous portez qui a toujours appartenu à des hommes doux, humains et raisonnables. L'étude qui ne mènerait qu'à éteindre ces sentiments devrait être rejetée. C'est sans doute la faute de ceux qui étudient s'ils deviennent persécuteurs.

Continuez, mon enfant, à conserver le caractère pacifique que Dieu vous a donné : il vous attirera l'amitié et la confiance de tous ceux avec qui vous vivrez : ce qui vous mettra plus à portée de faire du bien. M. *de Fénelon* a converti plus de protestants que M. *Bossuet*, qui n'était que convaincant lorsque son adversaire était persuasif.

Comment *Jésus-Christ* a-t-il prêché? Par des bienfaits et par la pratique de toutes les vertus. *Mahomet*, au contraire, a employé le fer et le feu. Je compare les théologiens emportés à Mahomet. Jugez du cas que j'en fais et du plaisir que j'ai de vous voir disposé à la paix.

...Faites connaissance avec Mme Le Prince de Beaumont (1). Si l'estime que nous faisons d'elle pouvait la dédommager du peu de cas qu'on en fait dans une ville perdue de religion et de mœurs, notre admiration lui

---

(1) Née à Rouen en 1711, elle mourut à Paris en 1780. Elle composa des ouvrages moraux destinés surtout à l'éducation de la jeunesse.

est acquise. Je fais acheter son livre (1) par tous les curés, vicaires et seigneurs qui aiment à faire du bien. L'envie que j'avais d'en faire m'a inspiré de traduire son livre *en gascon*. Nos paysans m'écoutent avec plaisir.

Sur la fin du Carême je leur ai lu ce que j'ai cru leur être nécessaire du catéchisme de Montpellier pour les instruire et les préparer à faire saintement leurs Pâques. Cette semaine je leur ai lu la *Passion* qu'ils n'avaient jamais entendue qu'en latin ou en français, ce qui est pour eux la même chose. La facilité que je me suis trouvée à traduire m'a fait entreprendre la traduction de très bonnes méditations sur la Passion, ce qui nous servira pour toute la semaine.

Jeudi, votre sœur chantera à la paroisse le *Miserere* de la Lande que votre frère accompagnera.

...Je suis fort aise que vous appreniez l'italien, j'ai mis dans mes arrangements que vous iriez au premier conclave, en qualité de conclaviste de quelque cardinal italien, si vous ne pouvez pas l'être d'un français, n'étant pas, pour cela, assez petit maître...

(1) Les *Américaines* ou les *Preuves de la Religion chrétienne par les lumières naturelles*.

XXIV

L'abbé Philippe du Bourg

A la Présidente, sa mère

Paris, ce 17 avril 1773.

...J'ai été frappé des exemples que vous m'apportez. Ils prouvent invinciblement combien l'esprit de la religion est éloigné de cette violence que non-seulement Jésus-Christ n'a jamais exercée, mais encore qu'il proscrit dans les apôtres qui demandaient le feu du ciel pour punir une ville coupable.

...Je suis bien édifié du soin que vous prenez de vos paysans. Je lisais l'autre jour, dans Massillon, que l'état des gens du monde est plus méritoire que celui des religieux. Je le crois faux dans sa généralité, mais c'est vrai pour vous. Quel exemple pour les gens du monde! Quel exemple pour les ecclésiastiques! Si tous les abbés oisifs faisaient la moitié de ce que vous faites, quel bien pour les mœurs et la religion!

Vous ne savez peut-être pas que le cardinal de Bernis vient d'être nommé cardinal-évêque, en sorte qu'il aura un évêché en Italie sans perdre celui qu'il a en France.

...A propos, j'oubliais de vous apprendre une chose édifiante qui est arrivée dernièrement. C'est un martyre

de la charité. La femme d'un ancien membre du Parlement de Paris, étant avertie qu'il fallait qu'elle périt en mettant au monde son premier enfant, ou bien qu'il mourut sans baptême, elle a préféré le premier parti, et son fils lui a survécu de trois heures...

Mes respects à mon père, j'embrasse mes frères et sœurs tant belle que laides, et je vous prie de me croire toujours, ma très chère mère, votre, etc.

L'Abbé du Bourg.

XXV

Jacques-Marie de Caritat de Condorcet [1]

Evêque de Lisieux

A la Présidente du Bourg

Ce 28 juillet 1773.

Me voici, Madame, depuis près d'un mois en Touraine où l'on vient de me renvoyer l'épître délicieuse dont vous m'avez honoré. J'y retrouve avec satisfaction toutes

---

(1) Oncle du fameux marquis de Condorcet, il fut excellent évêque de Gap, d'Auxerre et de Lisieux.

les grâces et l'enjouement de la jeune Mademoiselle d'Aliès, qu'on ne saurait avoir oublié lorsqu'on a eu l'avantage de la connaître.

Rien n'est si charmant que d'être un peu enfant. A 70 ans, je le suis encore quelquefois lorsque rien ne me gêne. Pourquoi, en effet, changer ou réformer un si heureux caractère? La nièce d'un grand Archevêque d'Albi et l'abbé de Condorcet étaient fort gais en trente-cinq (1735) (1); ils le sont encore aujourd'hui. Espérons qu'ils le seront toute leur vie : la gaieté ne fait que rendre la vertu plus aimable.

Une chose, pourtant, serait capable de me donner, dans cet instant, un peu d'humeur : c'est de n'avoir pas sous la main un bon prieuré pour un certain jeune ecclésiastique que je suppose ressembler à sa chère maman; mais le pouilhé vous dira que je n'en ai ni petit, ni gros à ma disposition. Je ne peux donc vous offrir que de la bonne volonté et des regrets.

Daignez, Madame, quoique vous ne soyez pas exaucée, vous souvenir encore de moi et agréer les assurances du très sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

† *J. M. Ev. de Lisieux.*

---

(1) En 1735, il était vicaire général de son oncle, Jean d'Yse de Saléon, évêque de Rodez. Le neveu accompagnait l'oncle dans ses visites au Métropolitain d'Albi.

XXVI

Le baron de Saint-Odile

Au Conseiller du Bourg

Une suppression, plus retentissante encore que celle des Parlements venait de se produire. Subissant la violence des princes, surtout de Charles III d'Espagne. Clément XIV, par le bref *Dominus ac Redemptor*, du 16 août 1773, abolissait la Compagnie de Jésus : mesure regrettable qui le rongea de remords et d'inquiétudes, dès le lendemain (1).

Le baron de Saint-Odile reflète l'opinion moyenne des diplomates, et son désir de voir réduire le nombre des congrégations religieuses n'est pas pour nous surprendre, puisque sous l'influence de l'esprit philosophique du siècle, s'était formée, à Paris, la *Commission des Réguliers*, présidée par l'Archevêque de Toulouse, et destinée à ébranler l'ordre monastique tout entier.

Tivoli, le 28 septembre 1773.

MONSIEUR,

J'habite effectivement Tivoli depuis environ deux mois, et j'ai fait, dans cet intervalle, différentes échap-

---

(1) Cf. J. Crétineau Joly : *Clément XIV et les Jésuites*, chap. V.

pées sur les hautes montagnes des confins du royaume de Naples, où je me propose de retourner incessamment. Cela vaut bien autant que d'être à Rome dans les circonstances présentes et d'y avoir sans cesse les oreilles rebattues de propos absurdes et ridicules auxquels la suppression des Jésuites a donné lieu.

On devait espérer que la publication du bref du Pape délivrerait les gens sensés de la *Seccatura* d'entendre parler de cette fastidieuse affaire; mais il est arrivé précisément le contraire, et le public n'est occupé que des opérations de la Congrégation députée pour faire exécuter le bref de Sa Sainteté et prendre les mesures relatives à cet objet. Il n'est question que d'emprisonnements et de perquisitions faites dans des maisons de personnes même d'un rang très distingué.

La semaine dernière, l'abbé Ricci, qui était général de la Société éteinte, a été mis au château Saint-Ange avec cinq de ses assistants et son secrétaire. Il y avait été précédé par quelques autres individus de cette Compagnie et même par plusieurs particuliers connus par leur dévouement aux enfants de Saint-Ignace. Il paraît que le motif principal de ces détentions est de découvrir les auteurs de différents ouvrages publiés, depuis quelque temps, en faveur des Jésuites et les traces des prétendus trésors dont on a toujours supposé qu'ils étaient en possession. Il faut que, jusqu'à présent, les recherches sur ce dernier article n'aient pas été heureuses puisqu'on est déjà embarrassé pour fournir à l'entretien des ex-jésuites.

Au reste, il y a apparence que l'on a jugé tout cet

appareil nécessaire pour justifier aux yeux du public le parti qui a été pris. Pour moi, qui ne veux pas douter qu'il ne soit fondé sur des motifs légitimes, et surtout sur celui de rétablir la paix, sur laquelle le Pape insiste à chaque page (ne touchant tout le reste que par manière de narration, sans rien vouloir y mettre du sien, puisque, comme bons ouvriers, il les habilitait à travailler, non en corps, mais séparément, à la vigne du Seigneur), pour moi, dis-je, qui vois cet événement avec beaucoup d'indifférence, je me borne à faire des vœux pour la paix de l'Eglise. Mais, je vous ajouterai une chose dont vous n'étiez peut-être pas persuadé : c'est que j'ai désiré sincèrement la suppression qui vient d'avoir lieu, la regardant comme le signal de la réduction de quantité d'autres ordres religieux dont les Etats catholiques sont inondés, et du redressement d'une infinité d'abus évidents et contraires au bien de la Société. Je souhaite cependant le tout, dans des termes modérés, parce que je n'approuve les excès d'aucun côté...

Vous connaissez les sentiments aussi sincères qu'inviolables de dévouement et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Saint-Odile.

XXVII

Louis XV

Au Président du Bourg

Loménie de Brienne et le marquis de Castries avaient intercédé auprès du Chancelier pour qu'il autorisât M. du Bourg à faire une apparition à Toulouse.

Mons. du Bourg, je vous fais cette lettre pour vous dire que je vous permets d'aller voir vos parents, voulant néanmoins que vous n'alliez point à Toulouse et que vous retourniez ensuite au lieu de votre exil, pour continuer d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre de ma part.

Ecrit à Versailles, le 9 janvier 1774.

Louis.

Phelypeaux.

XXVIII

E. C. de Loménie de Brienne

Archevêque de Toulouse

A la Présidente du Bourg

Paris, 17 février 1774.

J'ai été trop heureux, Madame, de pouvoir vous être de quelque utilité, ainsi qu'à M. du Bourg. Je suis assez porté à penser comme vous sur l'origine de la restriction qui a été mise à la dernière lettre de cachet.

Si, par la suite, vous désiriez qu'elle en fût ôtée, je vous prierais, Madame, de ne point épargner mes services. Vous savez trop combien c'est un bonheur pour moi de les employer à tout ce qui peut vous plaire, et vous prouver le sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

E. C. Archevêque de Toulouse.

XXIX

La Présidente du Bourg

Au Chevalier Bruno, son fils

Moussu Bruno, comme on l'appelle, à 12 ans. Il est parti, avant l'hiver, pour être, à Malte, page du Grand Maître. Son parent, le bailli de Rességuier, a pour lui de paternelles attentions. Une fois le premier stage nécessaire accompli, Madame du Bourg désirerait le retour de cet aimable enfant qui, étant le plus jeune, est le plus chéri.

A Rochemontès, ce 12 mars 1774.

C'est à vous, mon cher Bruno, que j'écris (1) pour vous donner du courage et de la force afin de supporter encore un peu de temps notre absence. J'écris aussi à votre oncle le général (2), pour qu'il obtienne votre sortie et que vous puissiez partir dès que la saison le permettra.

Si les vaisseaux de la religion viennent en France avant d'aller en Espagne et en Portugal, j'aime mieux que vous profitiez de cette occasion que de tout autre;

---

(1) Elle écrivait le plus souvent à son autre fils, le chevalier Joseph, lui aussi à Malte.

(2) Le bailli de Rességuier, général des galères.

mais, s'ils faisaient une tournée considérable je craindrais que votre santé en souffrit.

Souvenez-vous, mon cher enfant, que vous êtes sous la protection de la Sainte-Vierge, qu'elle ne vous abandonnera jamais, pourvu que par votre conduite vous la méritiez.

N'ayez point de regrets à nos amusements du carnaval, nous gardons nos plaisirs pour l'année prochaine, afin que vous puissiez les partager. Le deuil de M. de Bonrepos (1), l'a empêché de venir. Ma sœur, de Caylus, malade, a resté à Toulouse. Seuls MM. de Mauriac, Villenouvette (2), nous ont tenu compagnie.

Vos sœurs ont un peu dansé et joué à colin-maillard *coucouroucou*, que nous vous apprendrons lorsque vous serez ici. On n'est point assis et l'on ne court pas, comme à l'autre. Votre père et moi y avons joué (3), M. Poitevin (4), a fait un peu le fou. Vous ne m'avez pas dit si vous aviez reçu son épître en vers, qui était charmante.

Votre frère (5), a un tour : il vous apprendra à tour-

---

(1) Alexandre de Riquet, baron de Bonrepos, procureur général de l'ancien Parlement de Toulouse, avait perdu en octobre 1773, sa femme, née de Maupeou, parente du chancelier. Il était cousin des du Bourg, qui descendaient du mariage du conseiller Gabriel du Bourg avec Catherine de Lombrail de Rochemontès, petite-fille du grand Riquet.

(2) Comte de Seissan de Villenouvette, marié à une demoiselle d'Aliès, sœur de la Présidente du Bourg.

(3) Il n'était pas rare que les graves parlementaires fussent très gais à la campagne.

(4) Poitevin-Peitavi.

(5) Le conseiller.

ner. Vous savez que vous êtes son premier garçon, il n'en a point voulu d'autre depuis votre départ. Il vous attend pour vous donner des leçons de mathématiques qu'il étudie toujours avec le même plaisir. Votre ami Chaboissier est au séminaire, d'où il très impatient de sortir. Vos père, sœurs, tantes, oncles, cousins et cousines vous embrassent. Nous avons des vaches qui ont beaucoup de lait : vous mangerez du bon beurre frais Souvenez-vous que vous n'avez point de croix (1) et qu'on n'en trouve point à Toulouse. Si vous pouvez porter une caisse d'oranges, vous en mangerez votre part.

Adieu, mon cher Mimi. Je vous fais mille *poutous*.

XXX

La Présidente du Bourg

A l'abbé Philippe

Avec le grand séminariste, la tendresse de la mère revêt une forme plus sérieuse. On disserte sur la religion; on discute les idées de Marmontel, d'Helvétius, de Voltaire, de Rousseau, de Beaumarchais, etc.; et le fils blâme parfois l'imprudence des lectures.

---

(1) Croix de Malte.

A Rochemontès, ce 15 mars 1774.

Je commence, mon cher fils, par me justifier sur ce que je lis des livres qu'on dit n'être pas bons. Lorsque je lus *Bélisaire* (1), j'en fus enchantée; lorsqu'il fut défendu je crus que c'était à cause du gouvernement; je suis encore convaincue que c'est pour cela.

Si c'est pour sa doctrine, il pensait comme les sociniens et il raisonne conséquemment à sa créance. Je demande si un auteur, faisant la vie de Calvin, serait répréhensible de dire ce qu'il disait contre les Papes. A force de voir du mal partout on en fait voir aux autres.

Je me souviens *qu'un grand vicaire me défendit de lire l'Evangile*, prétendant que c'était de cet excellent livre qu'étaient venues toutes les hérésies. Moi qui ne cherche que de bonnes choses, je les y trouve : c'est mon casuiste, mon directeur, mon tout. Cependant il n'a pas tenu qu'à moi de croire que c'était un mauvais livre.

Je dis au grand vicaire que c'était la règle de ma foi et de ma conduite; que je serais jugée sur ce livre et point sur les siens et ceux de ses semblables; qu'ils avaient beau me représenter Dieu comme un inquiet, dans mon livre je le voyais toujours juste, compatissant, bon jusques à donner sa vie; que dans la prière qu'il nous avait apprise il se faisait appeler du doux nom de père, et que c'était sous ce titre qu'il avait mon cœur.

Je n'ai point voulu lire les Lettres de *Rousseau* parce que j'ai ouï dire qu'elles étaient dangereuses. Je n'aime

---

(1) Roman de Marmontel.

pas Voltaire par la même raison. Mais si je ne suis pas avertie du mal je ne m'en aperçois pas.

Il en est des livres pour moi, comme des hommes en général, de qui j'ai bonne opinion, au point que M. de Bonrepos prétendait que quelque jour, il serait obligé de me faire venir à la Tournelle, vu le nombre de connaissances que j'avais dans les prisons (1). Il ne comprenait pas comment je ne m'étais pas gâtée.

Il est toujours de nos amis : nous le voyons souvent. Je vais chez lui avec la même liberté que pendant la vie de sa femme. Il aime votre frère de tout son cœur : ils ont les mêmes goûts pour les sciences et s'amusent on ne peut pas mieux ensemble.

J'ai reçu des nouvelles de Malte. Vos frères se portent bien. Bruno a été malade d'ennui; l'espérance qu'on lui a donnée de revenir l'a guéri. M. le bailli de Rességuier vient d'avoir la commanderie de Marseille qui est très bonne.

Allez voir Mme de Livry. Je ne vous ai point annoncé comme convertisseur : ne craignez pas de vous exposer comme tel. Elle ne pense plus au livre qu'elle m'a envoyé et, selon toutes les apparences, ne vous en parlera que pour vous dire que j'y trouve beaucoup de contradictions et qu'à juger de l'auteur par son livre, je lui crois le cœur fort mauvais.

Je plains les matérialistes comme des fous, malheu-

---

(1) Ses visites aux prisonniers lui faisaient connaître beaucoup de malfaiteurs.

reux dans ce monde et dans l'autre. Je croyais qu'il ne pouvait pas y en avoir.

J'ai encore bien de la peine à le croire, parce qu'il me semble que mon esprit me dit, que Dieu ne nous aurait pas donné un désir si vif du bonheur pour ne jamais le satisfaire. Si vous venez, je vous dirai tout ce que je pense là-dessus qui serait trop long pour une lettre.

L'arrêt de M. *de Beaumarchais* est singulier. Il a été bien heureux que les premiers avis n'aient pas été suivis. Etait-ce comme calomniateur ou comme corrupteur que cette peine lui était imposée? Ses mémoires sont excellents. Il faut qu'il ait des protecteurs puissants pour oser s'exprimer avec cette liberté. On écrit de Paris qu'il a demandé la cassation de l'arrêt; que Mme la Dauphine et Mesdames s'intéressent à lui. Dans ce cas, je ne suis point étonnée du ton qu'il a pris. Je voudrais qu'il passât à Toulouse en allant à Bordeaux poursuivre l'affaire contre M. de La Blache qui y est renvoyée, j'irais le voir comme un homme singulier par son courage et sa gaieté (1).

...Votre père a eu son rappel sans l'avoir demandé, il a la permission comme votre frère, d'aller voir ses parents partout, hors à Toulouse...

---

(1) Caron de Beaumarchais n'avait pas encore composé le *Barbier de Séville* (1775) et le *Mariage de Figaro* (1784). Il venait de faire paraître des *Mémoires plaisants* contre ses juges et le comte de la Blache, à l'occasion d'un procès perdu : il avait réclamé une somme importante, comme lui étant due, au comte de la Blache, légataire universel du banquier Paris-Duverney.

XXXI

Le Chancelier de Maupeou

Au marquis de Castries

L'intervention de Loménie de Brienne et du marquis de Castries obtient une nouvelle concession. Le marquis fait passer à sa cousine la lettre qu'il avait reçue du chancelier, et dans laquelle s'accusait l'animosité de Maupeou contre une femme aussi redoutable que notre présidente.

A Versailles, le 28 mars 1774.

Je n'ai pas oublié, Monsieur, que vous m'avez parlé en faveur de M. du Bourg père. Le Roy a bien voulu lui accorder la permission d'aller passer six mois à Toulouse. Je m'empresse de vous en instruire pour que vous ayez le plaisir de le lui apprendre et qu'il tienne le tout de vous.

Ce serait lui rendre service que de recommander à sa femme de s'y conduire de manière à mériter que ce terme fut prolongé.

Vous connaissez l'étendue des sentiments avec lesquels je vous suis, Monsieur, plus véritablement attaché que je ne puis vous l'exprimer.

De Maupeou.

XXXII

Louis XV

Au Président du Bourg

Mons. du Bourg père, je vous fais cette lettre pour vous dire que je vous permets d'aller à Toulouse et d'y passer six mois, après lequel temps je vous enjoins de retourner au lieu de votre exil pour continuer d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre de ma part.

Ecrit à Versailles, le 31 mars 1774.

LOUIS.
Phelypeaux.

XXXIII

Le Bailli de Rességuier

A la Présidente du Bourg

Malte, le 25 avril 1774.

Je vous renvoie, ma cousine, votre *petit page*. Il rapporte dans le sein de sa famille beaucoup d'impatience

de la revoir et une santé qui doit vous satisfaire. Que je fusse à la campagne ou à la ville, j'avais donné ordre qu'il mangeât chez moi, tant pour le dérober au commerce, peu convenable pour lui, de ses camarades, que pour lui procurer une nourriture plus saine. On a eu toutes les peines du monde à sauver ses cheveux, à cause de la malpropreté de la Pagerie, dont les soins les plus assidus de quelques personnes très zélées n'auraient pu triompher en supposant un plus long séjour du petit bonhomme ici.

Je rends très fort justice, ma cousine, à la noblesse de votre caractère et je n'en ai que plus d'empressement à vous prouver d'une manière évidente combien je désire d'être utile à vous et aux vôtres. Mais il ne faut pas compter que j'aie une seconde commanderie pour payer le Généralat : c'est en retirer un fruit bien suffisant que d'avoir 30.000 livres de rente. La plupart de mes pareils sont bornés à des récompenses bien inférieures.

Mon projet est de me fixer pendant quelque temps, en Provence. J'y aurai la plus belle représentation que l'on puisse avoir, puisqu'elle sera la plus honnête : la représentation d'un homme qui paie ses dettes. C'est un commencement de bonheur; car, avec de la droiture, on met au rang des jouissances l'accomplissement d'un devoir sacré.

Ma famille me paraît fort réjouie de Marseille. Je suis pénétré d'une joie dont la sincérité n'est pas suspecte, et je n'oublierai jamais le zèle qu'on a fait éclater quand il s'est agi pour moi d'entrer dans la carrière.

Adieu, ma chère cousine, soyez sûre pour vous, pour

M. du Bourg, pour toute votre famille, d'un attachement qu'il est plus aisé de se figurer que de décrire.

Le bailly de Rességuier.

XXXIV

La Présidente du Bourg

A l'abbé Philippe

Louis XV est mort le 20 mai 1774. « Dieu donne à son successeur les grâces dont il a besoin pour soutenir un état aussi dangereux que la royauté! » écrit la Présidente à son fils, dans l'attente patiente des événements et le souci de guérir les misérables.

A Rochemontès, ce 17 juin 1774.

...Mon ambition pour vous se bornerait à vous voir *chanoine de Saint-Etienne*. Vous auriez un revenu honnête et seriez obligé de rester dans votre famille qui jouirait du bien qu'elle vous verrait faire. Je ne crains pour vous, mon cher fils, que des scrupules qui sont la suite de la première ferveur de votre état. *Saint François de Sales* que vous me citez, a toujours été un saint

de prédilection pour moi à cause de sa douceur. J'ai lu ses ouvrages avec le plus grand intérêt.

Vous savez ce que je pense de Mme *Le Prince de Beaumont*. Vous serez trop heureux de faire connaissance avec elle. Si elle veut vous donner des conseils, elle me remplacera auprès de vous, si quelqu'un peut remplacer une mère. J'aime bien mieux qu'elle vous reçoive que Mme de B..., votre cousine, qui ignore ce qu'est la raison, qui est aussi vive dans son goût pour les plaisirs en cette saison qu'elle l'est pour les sermons du Carême.

Je n'ai point vu Madame sa mère depuis son retour de Paris. Son confesseur et sa confession la tiennent toujours hors de chez elle. Elle est à Saint-Etienne, de 7 heures du matin à midi, et aux Augustins (1), où son confesseur se rend, depuis deux heures jusqu'à ce qu'on ferme les portes. Voilà ce que les Bouzigues (2) et autres appellent le chemin du ciel. Cela peut être, mais je ne le prendrai pas s'il y en a un autre qui ne m'éloigne pas de mes devoirs; vous savez avec quel goût je les remplis. Je crains, par cette raison, de n'y avoir aucun mérite, quoique j'offre toutes mes actions à Dieu, au moins une fois par jour.

...Nous étudions la botanique. Votre sœur et vos frères font de très grands progrès. J'ai guéri une pauvre femme d'un *cancer* avec une préparation de petite ciguë. Je fais prier Dieu pour vous tous les pauvres qui

---

(1) Actuellement, grande salle du Musée.

(2) Chanoine de Saint-Sernin.

s'adressent à moi. S'ils tiennent parole vous avez bien des intercesseurs...

Adieu, mon cher fils, nous vous embrassons tous aussi tendrement que nous vous aimons...

XXXV

L'abbé de Colbert

Vicaire général de Toulouse

A la Présidente du Bourg

L'abbé de Colbert ne deviendra *évêque de Rodez* qu'en 1781 (1). Il est présentement le bras droit de son archevêque, qu'il accompagne partout. Il n'a rien de « fanatique », et n'est sûrement pas le grand vicaire qui n'osait conseiller la lecture de l'Evangile. Le cœur généreux de la Présidente provoque son admiration, et les débuts du nouveau règne lui paraissent d'excellent augure.

Paris, le 27 juin 1774.

J'étais à Brienne, Madame, lorsque j'ai reçu votre lettre avec le mémoire de votre protégée. Je l'ai remis à

---

(1) Né en Ecosse en 1736, sacré évêque de Rodez, le 22 avril 1781, député aux Etats-Généraux, refusa de se démettre en 1801, et mourut à Londres en 1813.

Mons. de Toulouse et il a été bien reçu. L'affaire sera renvoyée à M. Besaucelle, syndic du diocèse, qui gère aussi les affaires temporelles du Prélat. C'est lui qui vous fera part de la grâce qui est accordée à cette pauvre *galérienne.*

Le principe qui vous anime est toujours respectable, et si j'avais beaucoup de crédit, vos sollicitations seraient toujours écoutées favorablement; car, je ne connais pas de cœur comme le vôtre. Je me ferai non-seulement un plaisir, mais un honneur de concourir à celles de vos bonnes œuvres où vous me jugerez digne de quelque confiance; mais je préfèrerais à tout de pouvoir vous être utile à vous-même ou aux vôtres.

Vous aurez tout lieu d'être satisfaite de Monsieur votre fils (1); c'est un jeune homme plein d'honnêteté, de douceur et de vertu : il est aimé de ses camarades et estimé de ses maîtres, il ne sera ni cagot, ni fanatique, mais sage, bon et aimable. Je m'intéresserais à lui quand même il ne vous appartiendrait pas : jugez de mon attachement quand je pense qu'il est votre fils. J'en ai parlé une fois à M. de Castries qui en a très bonne opinion et qui sera écouté, aujourd'hui que les fripons ne sont plus aussi maîtres des avenues du trône. Vous savez qu'il vient d'avoir le commandement des Flandres.

On assure, et il paraît que ce n'est pas sans fondement, que l'affaire des Parlements sera discutée. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. le Duc d'Orléans a donné

---

(1) L'abbé du Bourg.

un mémoire au roi qui a promis de l'examiner. Dieu veuille que ce soit sur de bons principes et que ce jeune prince mette son bonheur dans la vérité et la justice et sa gloire à commander à une nation libre et qui a des droits.

Vous savez que M. le Duc de Choiseul a été reçu avec transport par le peuple de Paris, bien par le roi et très bien par la Reine.

Adieu, Madame, je crois que vous ne devez pas être sans espérance; cependant ne vous flattez pas trop pour n'être pas trompée dans votre attente.

On a mis à la statue de Henri IV, qui est sur le Pont-Neuf, une affiche avec ce mot : *Resurrexit*...

Colbert, v. g.

XXXVI

La Présidente du Bourg

A l'abbé Philippe

Elle lit les auteurs de l'antiquité latine; elle s'exprime en termes trop plaisants et moqueurs sur le compte du Lauragais; elle est ravie du baron de Saint-Odile qui l'a visitée dans son exil. Elle provoque les explications de son fils sur le dogme consolant de l'*âme de l'Eglise*.

A Rochemontès, ce 30 août 1774.

...Mon cher fils, soyez tranquille sur vos lettres. Vous ne m'avez point écrit de bêtises, mais vous me disiez que vous ne vouliez être appelé que le « bon homme ». Quoique cette épithète n'annonçât pas de grands talents je vous avoue que me rappelant ce que vous m'aviez écrit autrefois que l'esprit faisait des envieux, et que vous avìez acquis des amis en vous taisant plus qu'en parlant, je crus que le même projet vous était revenu et que vous alliez devenir misanthrope. Je trouve que vous raisonnez très bien ainsi : si vous n'agissiez en conséquence, ce serait votre faute.

Votre frère et votre belle-sœur partent pour le *Lauraguais;* c'est un voyage qui sera d'environ un mois (1). Ils seront aux exercices de Sorèze où il y aura beaucoup de monde. On annonce que M. de Périgord y sera.

Je crois que votre frère aimerait mieux rester ici, que d'aller dans un pays où il ne sera occupé que de visites à des gens qui ne savent que digérer et qui sont, pour les lumières, au moins à un siècle de nous. Mme de Rochemontès prétend qu'un Monsieur de ce pays-là faisait voir, comme une curiosité, un moulin à café! Jugez par là, de la science de ce canton du royaume.

Votre frère s'occupera partout où il sera, soit d'histoire naturelle, soit d'agriculture ou de commerce; il

---

(1) Le père de Mme du Bourg de Rochemontès, M. d'Arboussier était seigneur de Montégut et co-seigneur de Revel.

ne s'ennuie nulle part que dans les lieux où l'on fait des compliments et où la table est la seule occupation. Il sera bien aise, après cette tournée, de retrouver sa famille et ses livres. La musique l'amuse, mais il s'y livre moins depuis que les mathématiques se sont emparées de sa tête.

Nous avons vu ici, M. le *baron de Saint-Odile*, ministre du Grand Duc, qui avait marqué la plus grande amitié à votre frère à Rome. Il voyage pour sa santé, il a passé quelques jours avec nous. C'est le plus aimable de tous les hommes par son esprit et surtout par son cœur. Il nous a paru qu'il était content de nous, puisqu'il doit revenir passer l'hiver aux environs de Rochemontès. Il nous trouve simples, et, malgré la magnificence qui régnait chez lui, dans le temps qu'il représentait son souverain, il préfère la plus grande simplicité.

Nous fûmes tous à Saint-Roch (1), le 16 de ce mois. Nos voisins de Toulouse, que le hasard y fit rencontrer, étaient enchantés de voir votre père. Tous les ouvriers qui nous servaient à Toulouse étaient désespérés de ne l'avoir pas su, parce que, malgré le chaud excessif qu'il faisait, ils seraient venus pour jouir du plaisir de le voir : c'en est un bien grand d'être aimé, nous en jouissons tous.

Croiriez-vous que, par le conseil de M. de Saint-Odile, j'ai lu les Pensées de *Cicéron* et celles de *Sénèque?* Que

(1) Saint Roch etait de la parenté de la Présidente.

j'en suis enchantée, vu la bonté de la morale? Quel dommage que ces hommes n'aient pas connu la vraie religion! Je m'afflige d'être obligée de les croire damnés, j'ai bien envie qu'ils soient aux Limbes, ou qu'ils aient été éclairés au moment de leur mort. Je ne puis pas me persuader que Dieu, qui est bon, ait condamné aux flammes éternelles ces hommes qui ont illustré leur siècle par leur vertu, et qui nous ont laissé d'aussi excellents ouvrages pour nous la faire aimer.

Dites-moi ce que je dois penser là-dessus et ce que pensent vos docteurs.

XXXVII

L'abbé de Colbert

A la Présidente du Bourg

Il lui reproche l'excès de sa bonté et en cite un cas vraiment typique. Il lui fait espérer le rétablissement certain des Parlements. Un grand changement politique s'est opéré. Le vieux comte de Maurepas est premier ministre. D'Aiguillon, de Maupeou, l'abbé Terray, sont congédiés. Hue de Miromesnil est garde des sceaux, Turgot contrôleur général des finances, et de Malesherbes, ministre de la maison du roi.

Sainte-Assise, le 27 octobre 1774.

...Vous me croyez donc, Madame, un bien mauvais cœur? Pourquoi pensez-vous que je puisse me moquer de tout ce que vous me dites sur les cachots et sur les malheureux?

C'est ce sentiment tendre et compatissant que vous avez pour tous les hommes, et surtout pour les infortunés et les opprimés qui m'attache le plus à vous, quoique vos autres vertus soient suffisantes pour vous faire aimer et respecter.

J'avoue qu'il est bien facile de mal appliquer la compassion, et que la grande facilité est un inconvénient dans les âmes généreuses. Mais, le principe est le plus beau, le plus sublime de tous ceux qui animent le cœur humain : conservez-le précieusement. Le seul conseil à vous proposer serait de l'exercer avec discernement et prudence.

Je me rappelle encore ce que vous fites pour le scélérat qui mangea le cœur ou le foie de sa sœur : et je suis persuadé que d'autres, qui ne valaient guère mieux, ont été l'objet de votre commisération et de votre bienfaisance. Il y a assez d'hommes vraiment malheureux sans être coupables : ceux-là méritent uniquement notre attention, et le temps que nous donnons au soulagement des méchants est autant d'enlevé aux bons.

Mais, j'espère que l'on va prendre des moyens plus efficaces que ceux qui ont été employés jusqu'à présent, pour soulager les pauvres, secourir les malades, animer l'industrie et bannir entièrement la mendicité. Le Roi

a nommé une Commission pour cet effet, dont notre Archevêque est le chef et sera l'âme. Son projet à cet égard est bon, solide, humain : vous en serez charmée quand vous le connaîtrez.

Nous sommes tous dans l'attente du rétablissement des Parlements. On ne sait rien des moyens, mais la chose elle-même est certaine. Je ne doute pas qu'on ne concilie les intérêts de l'autorité royale avec la dignité de la magistrature.

...Quand je serai à Toulouse, nous raisonnerons ensemble sur vos vues de cultivation et d'agriculture. Je pars, mardi prochain, avec mon Archevêque, pour Fontainebléau, Brienne, Montpellier et Toulouse où je serai vers la fin de décembre ou le commencement de janvier.

Je fais des vœux aussi sincères que vous pour le retour de M. de Vaudeuil; il faut croire que cette justice est possible, mais que ferez-vous de M. de Niquet? Vous me direz qu'il est vieux et qu'il est temps qu'il se repose. Adieu, Madame...

Colbert, v. g.

XXXVIII

La Présidente du Bourg

A l'abbé Philippe

On croit à l'imminence du retour des Parlements. La Présidente s'enthousiasme pour le nouveau roi.

A Rochemontès, ce 1er novembre 1774.

...Le Roi fait toujours l'objet de mon admiration. Etre sage à vingt ans, croire que la royauté seule ne donne pas les lumières, ne se décider qu'après avoir consulté et réfléchi, est le comble de la sagesse. Que nous sommes heureux de vivre sous un pareil règne! Je ne m'alarme plus de rien.

...Notre jeune monarque a eu la gloire de faire de lui-même ce que les raisons les plus fortes n'ont pas fait faire à son prédécesseur. Les lumières perçent malgré tous les obstacles que le despotisme a voulu y mettre. Le règne de l'amour sera préféré à celui de la crainte. Le roi sera bien plus flatté d'un tribut libre que de celui que la crainte arrache...

Je chercherai des *muets* pour le temps que vous serez

ici. Vous ferez dans votre patrie le bien que M. *l'abbé de l'Epée* fait à Paris... (1).

XXXIX

Louis XVI

Au Président du Bourg

Mons. Dubourg père, je vous fais cette lettre pour vous dire que je révoque tous ordres précédemment donnés contre vous, et que je vous permets d'aller partout où bon vous semblera.

Ecrit à Versailles, le 16 novembre 1774.

Louis.
Phelypeaux.

C'était la fin de l'exil. Déjà le 12 novembre, le Parlement de Paris avait été solennellement rétabli.

---

(1) A Paris, l'abbé du Bourg alla voir plusieurs fois l'abbé de l'Epée.

XL

Le Bailli de Rességuier

A la Présidente du Bourg

Malte, 25 novembre 1774.

Je partage bien sincèrement le plaisir que M. du Bourg et vous, ma chère cousine, avez d'être réunis à vos enfants. Je suis trop heureux d'avoir eu l'occasion de vous témoigner dans la personne de l'aîné des chevaliers, combien je suis jaloux de vous plaire. J'aurais porté bien plus loin les marques de mon amitié, si j'eusse été moins contrarié par les circonstances : des temps plus favorables se présenteront, et je ne manquerai pas de les saisir, vous pouvez y compter. Mais ne comptez pas que j'aille à Toulouse : trop d'obstacles s'opposent à ce voyage.

Je passerai d'abord quelque temps à ma commanderie où j'ai deux affaires bien sérieuses à régler, ma subsistance et le paiement des énormes dettes que j'ai contractées : elles ne sont guère au-dessous de 200.000 francs. Quelle étonnante position pour un cadet de Languedoc qui n'avait pas une obole de patrimoine! mais c'est un miracle de l'amitié.

Je me flatte de pouvoir aller jouir quelque temps,

vers l'été prochain, du spectacle si intéressant et si rare d'un jeune Roi, plein de justice et d'humanité, et des ministres honnêtes qui l'environnent. Mon vieux ami M. de Maurepas (1), a daigné me marquer un désir flatteur de me voir; et comme je souhaite passionnément de me réunir à lui, je ferai tous mes efforts pour en venir à bout. Sa signature qui me fait trembler, m'avertit que je n'ai pas de temps à perdre.

Ce n'est pas sans beaucoup d'amertume que je me vois privé de la douceur de retourner dans mon pays. Je n'y aurais pas eu d'agrément plus sensible que celui de multiplier sous vos yeux les preuves de l'attachement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, ma cousine, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Bailly de Rességuier.

---

(1) Ils avaient fait des chansons ensemble, victimes tous les deux de la vengeance de Mme de Pompadour. En 1774, Maurepas avait 73 ans et le bailli de Rességuier 50.

XLI

C. F. S. de Saint-Simon de Sandricourt

Evêque d'Agde

A la Présidente du Bourg

De la même famille que le fameux auteur des *Mémoires*, Mgr de Saint-Simon (1) est un prélat lettré, spirituel, gentilhomme et vertueux. Sa maladie (2) et son attachement au petit diocèse d'Agde l'empêchèrent d'occuper un siège plus important. Sa riche bibliothèque était connue dans tout le Midi et sa science s'imposait à l'attention des Académies de la capitale.

Ami intime des du Bourg, il correspond fréquemment avec la Présidente, appréçiant les événements, les idées et les hommes avec une compétence et un bon sens incontestés. A propos de quelque criminel dont elle ne veut pas la mort, l'évêque s'explique sur le droit d'asile.

---

(1) Charles-François-Siméon de Saint-Simon de Vermandois de Rouvroy de Sandricourt, né à Paris en 1727, fut sacré évêque d'Agde en 1759; il dota son diocèse d'un nouveau Bréviaire et d'un nouveau Missel. En 1785 il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de Paris. A la Révolution, il se retira à Paris, fut emprisonné et mourut sur l'échafaud, le 25 juillet 1794. (Cf. Michaud : *Biographie Universelle* t. 37, p. 433; *Magasin Encyclopédique*, 1808, t. v. p. 377.)

(2) Tourmenté par l'asthme.

Montpellier, 11 décembre 1774 (1).

. . . .

L'Eglise ne doit point, Madame, recevoir le rebut du monde, et moins encore celui des méchants. Il est vrai que jusqu'à ces derniers temps, elle offrait un asile aux plus grands criminels qu'on ne pouvait pas arracher du lieu saint lorsqu'ils s'y étaient sauvés. Mais cet abus, tout fondé qu'il était sur le respect de la religion et de la Divinité, était un abus : on l'a abandonné en France.

Ainsi donc, en reprenant dans leurs mains la balance de la justice, les dépositaires doivent en faire un premier acte en jugeant, suivant les lois, un coupable de concussions, vexations, trahisons, friponneries, intrigues déshonorantes pour son état, etc.

Vous souvient-il du supplice que les bons Gaulois du temps de César faisaient souffrir à ceux qui étaient convaincus, ou de trahison, ou de poltronnerie? C'étaient les deux crimes qu'il avaient le plus en horreur. L'homicide, ni le vol n'étaient pas punis si sévèrement; on pouvait se racheter en payant. Mais les traitres et les poltrons étaient enterrés tout vifs dans un tas de boue, de manière pourtant que leur tête était dehors. On y laissait expirer ces misérables gardés à vue pour les empêcher de sortir.

---

(1) Il assistait aux Etats du Languedoc.

Si c'est là l'espèce de soutane, ou d'habit noir que vous voulez donner à celui qui est aussi distingué en trahison qu'en poltronnerie, j'y consens bien. Mais convenez que cette idée n'est pas si sotte pour des peuples qu'on ne soupçonne pas d'avoir été éclairés; ce n'est pas si barbare pour des Barbares.

Mille compliments pour moi à M. du Bourg, et au *signor Cavaliero Italiano, ed a la signora, ed a tutti li figlioli.*

On vient de me dire que M. de Bonrepos vient d'arriver avec trois de ses filles; je vais les chercher et parlerai de vous, excellente femme, que j'aime de tout mon cœur, et pas encore assez.

† *L'Ev. d'Agde.*

XLII

La marquise de Livry

A la Présidente du Bourg

A Paris, ce 14 janvier 1775.

Je commence, ma chère Présidente, par vous dire qu'à force de bonté, si on suivait vos avis, on finirait par ne punir personne.

Vous trouvez extraordinaire qu'un homme qui m'a

volé 20.000 francs, qui depuis quatre ans est accoutumé à passer toutes ses fantaisies, juqu'à avoir des carrosses de remise, vous trouvez extraordinaire que je lui laisse sa liberté pour qu'il aille voler et assassiner tout le monde? Croyez-vous qu'il soit bien malade d'être à Bicêtre où il est habillé et bien nourri? Les personnes qui vous ont fait un récit de la façon dont on y est traité vous en ont rendu compte sur ce qu'ils en ont entendu dire à tous les coquins qui sont là.

Je n'ai point voulu faire pendre mon laquais, parce qu'il me paraît affreux d'ôter la vie à quelqu'un : cet homme-ci ayant une femme et des enfants, c'était perdre toute la famille. Il y a longtemps qu'on ne veut plus embarquer pour les Iles tous les mauvais sujets de France. Je ne sais pas encore si je puis faire embarquer le mien, vu que je répondrai de tous les crimes qu'il pourra commettre dans ce pays-là...

XLIII

Louis XVI

Au Président du Bourg

Mons. du Bourg père, je vous fais cette lettre pour vous dire de vous trouver à Toulouse, le douze du mois

prochain pour y attendre mes ordres. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur du Bourg père, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles, le 20 février 1775.

LOUIS.
Phelypeaux.

XLIV

Louis XVI

Au Président du Bourg [1]

Mons. du Bourg, je vous fais cette lettre pour vous dire de vous rendre le 14 du mois prochain à huit heures du matin, en robe, dans la Grand'Chambre du Palais, à Toulouse et d'y attendre en silence mes ordres qui vous seront portés par mon cousin le Comte de Périgord, Grand d'Espagne, chevalier de mes Ordres, maréchal de mes camps et armées, Gouverneur de Picardie et commandant en chef en Languedoc, assisté du S. Guignard de Saint-Priest, mon conseiller d'Etat ordinaire, que j'ai chargés de vous faire connaître mes intentions,

---

(1) Le conseiller du Bourg recevait comme son père, les lettres de cachet.

voulant que vous ayez en ce qu'ils vous diront de ma part, la même créance que vous auriez en ma propre Personne.

Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. du Bourg, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles, le 20 février 1775.

LOUIS.

Phelypeaux.

Ce jour-là, 14 mars, eut lieu la réinstallation de l'ancien Parlement. La ville entière acclama les « Revenants ». Le soir l'archevêque donna un festin aux magistrats. On tira des feux d'artifice. Le vieux premier président de Niquet avait jugé prudent de disparaître (1).

XLV

La Présidente du Bourg
A l'abbé Philippe

La situation de M. du Bourg devient perplexe, par suite de la suppression de la troisième Chambre des enquêtes, dont

---

(1) Il ne consentit, pourtant, à démissionner qu'en 1787 : il mourut en 1791, âgé de 102 ans.

il était président. Il obtiendra le titre de conseiller d'honneur et une pension. Mais les négociations, à Toulouse et à Paris, ne dureront pas moins de deux ans. Bien qu'elle s'en alarme avec raison, Madame du Bourg n'en oublie pas ses œuvres de miséricorde : l'état des prisons est si épouvantable!

A Toulouse, ce 14 avril 1775.

...Croiriez-vous, mon cher fils, que je m'avise de faire une bonne œuvre qui vaut mieux, à mon gré, que la conquête d'une province? C'est de secourir des malheureux que l'on met dans des prisons que l'on appelle le Dépôt. Si vous saviez les horreurs qui se commettent sous l'honnête prétexte de renfermer les mendiants, vous en frémiriez!

C'est à Saint-Denis que sont ces misérables que l'on arrête du côté de Paris. Comme la cupidité est sans doute la même qu'ici, les crimes doivent être semblables. En peu de mots, voici ce que j'ai vu :

Dans des prisons sans air, on enferme des gens sans aveu : c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas bien habillés et qui passent d'une province à une autre pour travailler. Les auvergnats sont dans cet usage : aussi en a-t-on mis plusieurs dans cette horrible prison.

J'enverrai à M. de Castries, un morceau de pain que j'ai pris dans cet affreux séjour. Le roi paie pour qu'ils soient nourris, et ils ne le sont point : ils ne travaillent pas parce qu'on ne leur donne point d'ouvrage et qu'il n'y a dans leurs prisons, ni jour, ni air.

L'abbé de Colbert et moi y avons été. Je ne puis dire l'impression qu'a faite sur nous, l'état de ces malheureux

Je ne pense, ni ne puis penser à autre chose. Ce qui se passe ici, se passe sans doute dans tout le royaume. N'est-il pas odieux que chez des chrétiens, cet abus se produise, sans que personne ose élever la voix, parce que sous le nom sacré du roi l'on commet ces horreurs? Il est impossible qu'il le sache. Le mystère qui a couvert cette iniquité annonce l'œuvre de Satan.

Il n'était pas permis d'entrer dans ces prisons, parce que les gardiens avaient intérêt à cacher ce qui s'y passait. Il était défendu d'en laisser sortir les malades à moins qu'ils ne fussent à toute extrémité. J'ai été sept jours à pouvoir faire sortir un homme mourant, de cet horrible lieu; et cependant il avait les certificats les plus amples des consuls et du curé de son village.

Si vous avez quelques connaissances qui puissent travailler à cette œuvre, employez les. M. de Vaudeuil ne la laisserait pas subsister longtemps ici.

Voyez M. l'Archevêque. Il a donné les ordres les plus précis pour vous faire donner le premier canonicat vacant, à Saint-Etienne, après le joyeux avènement. Je vais écrire à M. de Castries pour le remercier des soins qu'il se donne pour l'affaire de votre père. Je lui dirai un mot du Dépôt; il en a un, à Lyon, sur lequel il a des droits. Ne pas empêcher le crime, lorsqu'on le peut, est y coopérer.

Vous me trouvez peut-être d'une morale trop sévère mais, dans ce moment, je pense de même.

XLVI

Le Vicomte de Pagès

Navigateur

A la Présidente du Bourg

A côté des grands explorateurs, tels que Bougainville, Surville, Kerguelen qui découvraient, au bénéfice de la France, des contrées lointaines, le vicomte de Pagès ne fait pas trop petite figure.

Ce jeune Toulousain a parcouru le monde, traversé l'Amérique et les Indes, lorsqu'il regagne son pays, en décembre 1771. Les relations de notre Présidente, sa cousine, lui facilitent le bon accueil de la Cour. Reparti en 1773, en qualité d'officier de marine, sous les ordres de Kerguelen, il navigue jusqu'aux terres australes.

Aussitôt débarqué, à son retour, il écrit à Mme du Bourg.

Brest, ce 17 septembre 1775.

MADAME,

J'ai déjà éprouvé que l'absence ne diminuait en rien vos sentiments pour moi, et je suis très persuadé que le voyage que je viens de terminer ne m'aura point effacé de votre souvenir ni de celui de toute votre famille.

J'étais avec M. de Querguelen destiné pour la décou-

verte des terres australes. Quoique ce voyage n'ait pas été aussi beau que je l'attendais, il est cependant intéressant.

J'ai vu le cap de Bonne-Espérance et examiné les mœurs des Hottentots. J'ai ensuite été aux Iles de France et de Bourbon, et, de là nous avons découvert des terres australes, l'espace d'environ cinquante lieues de côte. Bien que nous y fussions dans la canicule, les vents impétueux, les neiges et les verglas, très souvent la brume et la pluie, nous ont empêché de faire un long séjour à terre. Un de nos canots n'a pu y aller qu'une journée. C'est un pays et un climat affreux que je ne puis comparer qu'au Groënland ou au Spitzberg.

Cela m'a d'autant surpris qu'il n'est situé que des 49 aux 50 degrés de latitude sud; sa longitude orientale est de 66 degrés. Je ne ferais point un pareil détail à une personne moins instruite que vous. C'est afin que vous voyez sur les cartes, que cette terre était absolument inconnue jusqu'à nous. M. de Querguelen avait découvert, il y a deux ans, dix lieues, ou environ, d'une autre côte voisine de la nôtre; mais elle n'est pas la même.

Nous avons eu les Anglais commandés par M. *Cook* pour rivaux de la découverte de cette terre. Mais il ne l'ont pas rencontrée; je ne sais comment ils ont fait leur compte. Leur navigation est beaucoup plus belle que la nôtre, mais, au fait, ils n'ont vu aucune terre nouvelle dans les mers australes, et c'était ce qu'ils cherchaient. Ils étaient cependant partis d'Europe, une saison avant nous. Leur voyage est pourtant superbe par l'intrépidité de la navigation, s'il est comme les journaux publics le rapportent.

Je vous fais bien mon compliment sur le changement des affaires qu'a occasionné la mort du Roy. Je vous prie de dire mille choses à MM. du Bourg et de Rochemontès, et à Madame et vos demoiselles.

Nous avons, en outre, séjourné à l'Ile de Madagascar, et la connaissance de cette Ile et de ses peuples n'est pas indifférente.

Excusez le griffonnage et le peu d'ordre de cette lettre. Je suis très fatigué de ce voyage. J'espère qu'il sera le dernier, car je ne l'ai presque entrepris que par ordre de la Cour qui m'avait chargé de découvrir, par terre, si nous abordions. Cela n'a pas eu lieu et je crois que j'y ai perdu; mais, à vous dire la vérité, je m'en embarrasse peu, le climat était trop rude.

J'ai l'honneur d'être, avec l'effection la plus respectueuse, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Pagès (1).

---

(1) Né à Toulouse en 1748. — Ce voyage ne fut pas le dernier : il devint capitaine de vaisseau, servit dans la guerre d'Amérique, se retira à Saint-Domingue où il fut égorgé en 1793, dans la révolte des esclaves. Il a publié un ouvrage : « *Voyages autour du monde et vers les deux pôles, par terre et par mer, pendant les années* 1767-1776. » Cf. *Biographie Toulousaine*, t. II, p. 315, 16.

XLVII

C. F. de Saint-Simon

Evêque d'Agde

A la Présidente du Bourg

Il sait qu'elle parle fort bien, et lui conseille d'aller en personne s'expliquer avec les ministres, pour résoudre, selon ses vues, la question des charges du président du Bourg et de ses fils.

Paris, 9 avril 1776.

Je vous ai tout dit, Madame, en vous disant que je n'avais aucune réticence. L'estime, l'attachement et l'intérêt, que vous m'avez inspirés, ont été mes seuls guides sur le conseil que je prenais la liberté de vous donner. Mon unique motif a été la certitude que j'ai du tort des absents, et de l'avantage immense de parler et faire ses affaires soi-même.

Vous ayant toujours vue et connue toute occupée des autres, et sans cesse obligeante, et de toutes manières, je me suis pressé d'être l'instrument de la Providence dans une occasion, où je lisais dans votre lettre que vous souffriez injustice : si elle est réparée, si du moins vous êtres assurée d'en sortir avec avantage, je cesse de vous exhorter à quitter votre poste où je sais que vous êtes on

ne peut pas plus nécessaire. Si, au contraire, vos affaires ne finissent pas, je dis toujours qu'en venant et parlant vous-même aux ministres, je crois bien que vous finiriez. Je le dis, parce que je sais que le Garde des Sceaux est droit et honnête, et que M. de Maurepas se porte volontiers à tout ce qui est juste.

Je ne doute point que ce ne soit à son voyage que le Président de B... (1), votre antagoniste, a dû son succès. Je vous offre toujours les mêmes facilités pour le moment où vous croirez en avoir besoin.

Il faut cependant que vous sachiez que l'Archevêque de Toulouse qui serait un de vos principaux moyens est actuellement à Brienne, en Champagne, et pour deux mois.

Ce que je vous disais que votre présence déciderait tout d'abord le sort de Monsieur votre fils, n'est fondé sur aucune autre idée que celle de la décision prompte que vous recevriez du ministre, en lui parlant vous-même. On est aujourd'hui bien loin de penser aux augmentations de grade, à cause de la crise universelle du militaire. Chacun en tremble et attend son sort avec impatience....(2).

† L'Ev. d'Agde.

---

(1) De Belloc.

(2) La suite de cette lettre, publiée en partie par Dom du Bourg « *Mgr du Bourg, évêque de Limoges,* » p. 19-20, est une critique serrée, éloquente des réformes de Turgot et des utopies sociales des économistes et des encyclopédistes : elle présage des catastrophes prochaines. « Pour la crise du militaire » cf. *Le comte de Saint-Germain et ses réformes* (1775-1777). Paris 1884. Le comte de Saint Germain était ministre de la Guerre.

XLVIII

Le Chancelier de Miroménil

A la Présidente du Bourg

Sans aller à Paris, la Présidente obtient, en partie, satisfaction.

A Versailles, le 9 août 1776.

J'ai reçu, Madame, avec bien de la reconnaissance votre lettre du 29 juillet. Je sens tout le prix des choses obligeantes qu'elle contient. Le mérite de M. du Bourg et sa naissance le rendent précieux à la magistrature et le Roy aurait fait une perte véritable, s'il ne l'avait pas attaché pour toujours au Parlement.

Recevez, je vous prie, Madame, les assurances sincères des sentiments avec lesquels je vous suis parfaitement attaché.

Miroménil.

XLIX

Le Marquis de Rességuier

A la Présidente du Bourg

Emmanuel de Rességuier, marquis de Miremont, fils du président, ne sera lui-même avocat général qu'en 1779 et procureur général en 1788. Il a 21 ans. Pour diverses raisons d'agrément et de cœur, le séjour de Rochemontès l'enchante. On y soigne même la petite vérole.

Toulouse, 1776 (été).

Vous êtes, ma chère tante, le premier apôtre de l'inoculation, et c'est à vous que j'adresse nos plaintes. Voici déjà le onzième jour que je suis inoculé pour la seconde fois, et il n'a encore rien paru. Je n'ai espérance que dans la journée d'aujourd'hui, passé lequel terme je me fais réinoculer.

En vérité, j'en suis excédé. Et comme vous avez, ma chère tante, tout crédit sur cette maladie, *que c'est vous qui l'avez mise en vogue à Toulouse*, indiquez-moi les moyens de me la communiquer car jusqu'à présent nous sommes incompatibles. Me voilà bien avancé. Avec quel plaisir n'irais-je pas prendre vos avis moi-même, et il faut pour comble de malheur que nous soyons

aussi incompatibles : et je sens combien il est plus fâcheux de l'être avec vous.

Le vicaire de Seilh vient ici et se charge de ma lettre. Je voudrais lui donner une cure, mais il n'en pleut pas dans ce pays-ci.

Comment se porte-t-on à Rochemontès? J'y suis souvent, je m'y transporte plus d'une fois par jour et je vous y vois sur le grand fauteuil, entourée de vos enfants. Mon oncle rôde à l'orangerie, à la cuisine, à la musique et tout le monde y est content. Je n'ai d'autre plaisir que celui d'y penser et d'espérer malgré moi, que tout ceci finira heureusement.

Adieu, ma chère tante, soyez bien convaincue que personne ne vous est plus véritablement attaché.

Bien des respects à mon oncle, et pour le reste de la compagnie, mille amitiés.

Consultation.

Je ne me sens pas le plus léger mal à la tête. J'ai eu cependant ces jours-ci des douleurs sous les bras : ces symptômes ont disparu; mes plaies sont toujours enflammées et suppurent, et au milieu de tout cela je me porte à merveille.

Réponse à la consultation ci-dessus.

L

Claude de Saint-Martin

Le philosophe inconnu

A la Présidente du Bourg

Le propagateur de l'*Illuminisme français* a séjourné à Rochemontès, essayant de conquérir à ses doctrines philosophiques l'esprit de la Présidente; mais, dans cette voie, il faut procéder par étapes; il y aurait imprudence à projeter d'un coup, toute la lumière. Et d'ailleurs, n'est-il pas profondément psychologique d'exciter le désir d'une intelligence féminine par l'attrait du mystère?

Toulouse, le 3 septembre 1776.

MADAME,

Ne me trouveriez-vous point importun si j'osais vous demander un petit service qui est des plus importants pour moi? Ma confiance dans votre discrétion et dans vos bontés me donne cette hardiesse.

Voici ce dont il s'agit :

J'ai laissé dans un endroit de l'appartement que j'oc-

cupais à Rochemontès, le livre relié et manuscrit (1), que j'entrouvris et feuilletai, un jour, en votre présence. J'ai recours à vous, Madame, pour le faire revenir dans mes mains; mais je ne sais comment vous dire qu'en passant par les vôtres, je voudrais que vous ne prissiez aucune communication des choses qu'il renferme. Je ne puis, assurément, ni ordonner, ni exiger que vous suiviez rigoureusement mes intentions, mais j'y suppléerai par les prières les plus instantes, et cela sera plus que suffisant pour ma tranquillité.

A présent, il faut vous dire, Madame, où est positivement ce livre; car, n'ayant point d'endroit qui fermat à clef, je l'avais caché. Vous le trouverez dans le petit cabinet de ma chambre, à main droite, derrière le premier des tableaux et sur l'une des pierres avancées qui servent de support à ces tableaux.

Pardon Madame, des embarras que je vous cause et d'oser encore y mettre des conditions. Pourquoi êtes-vous si obligeante? Voilà ce que c'est que de gâter ses enfants.

J'ai reçu réponse de Lyon pour l'objet qui me concernait particulièrement. Je ne suis pas extrêmement content de cette réponse mais ce n'est pas d'aujourd'hui que je connais les contrariétés. D'ailleurs ce ne serait pas

---

(1) Quel était ce livre manuscrit? Ce n'était pas *Des Erreurs et de la Vérité* paru en 1775. Peut-être était-ce l'ouvrage intitulé : « *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'Univers* », qui ne devait paraître qu'en 1782.

trop catholique de se fâcher dans de pareilles circonstances.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Saint-Martin.

Piquer à ce point la curiosité de quelqu'un et le croire capable d'y résister, n'est-ce pas le plus bel éloge de la fermeté de son caractère?

LI

Claude de Saint-Martin

A la Présidente du Bourg

Mme du Bourg devient bientôt, pour Claude de Saint Martin, la « *mère unique* » aimée et vénérée. Elle lui soumet ses difficultés et ses craintes. Car cette femme chrétienne, instruite et forte, est faible par quelque endroit : elle se préoccupe des songes et redoute les sorts.

Paris, le 20 novembre 1776.

...Est-ce tout de bon, ma mère unique, que vous

avez peur des sorts pour vos jeunes époux? (1) Soyez sûre que le mal n'a d'empire que celui qu'on lui laisse. Soyez sûre que l'amour de Dieu et une confiance courageuse dans les pouvoirs bons qu'il a mis en nous, peuvent renverser les desseins de tous les êtres malins de toutes les régions possibles.

Occupez-vous donc, avec votre nouvelle famille, de cet amour et de cette confiance. Reposez-vous sur Dieu et vous ne penserez seulement pas s'il y a des sorts ou s'il n'y en a point. Votre prophète Zacharie a eu bien raison de dire : « Heureux ceux qui sauront le nom sacré, etc. ». Mais vous, ma très chère mère, vous vous abusez, si vous désirez votre admission chez nous dans la vue de savoir ce nom. Je vous assure que le prophète ne voulait pas parler de nous; il savait bien que ce ne sont pas les hommes qui le donnent, puisque Dieu lui-même est venu l'apporter sur la terre. Or, il ne l'a apporté que parce que, avant lui, aucun autre être n'avait pu l'annoncer, et pour qu'après lui tous les hommes de désir puissent le rencontrer.

Croyez donc que ce nom n'est point concentré chez nous qu'il est écrit dans l'hiéroglyphe universel de la nature, qu'il l'est surtout dans l'âme de l'homme, aussi bien que dans la bouche du guide invisible qui suit tous vos pas. C'est à lui à vous faire le présent que vous ambitionnez : tâchez de bien vous entendre avec lui en tâchant de l'unir à vous par le Père, le Fils et l'Es-

---

(1) Elisabeth-Alexandrine du Bourg, mariée à de Mazade de Percin.

prit, et vous serez en meilleures mains qu'avec une troupe de barbouillons comme nous, à qui ma mère pourrait encore donner de la bouillie...

LII

Le Bailli de Rességuier

A la Présidente du Bourg

Dans ses délicieux *Récits de Grand-Père*, M. le comte Fernand de Rességuier trace un vivant et humoristique portrait de son grand-oncle, le bailli. Oserais-je avancer qu'il n'en a pas dit tout le bien qu'il semble mériter? « De nos estimables parlementaires, il se souciait si peu que, dans la crainte de les revoir, oncques il ne remit le pied à Toulouse, et cependant c'est à son frère, l'abbé de Rességuier, qu'il dût, en partie, de recouvrer la liberté et de ne point rester indéfiniment en prison (1) ».

A l'égard de son frère, l'abbé Bruno, il ne fut pas un ingrat, contrairement à l'allégation de certains auteurs : la lettre suivante le prouve. Et s'il est possible qu'il ne le revit pas à Toulouse avant sa mort, pas plus que son frère le Président,

(1) *Récits de Grand-Père*, p. 175 (E. Privat, 1907).

il est certain, toutefois, qu'il séjourna dans notre ville à la fin de 1776 et au commencement de 1777. Il y arriva en novembre.

M. Fernand de Rességuier aurait eu quelque plaisir à lire ce début d'une lettre adressée à Mme du Bourg (3 décembre 1776) :

« Me voici, ma chère cousine, *au Secourieu*. Je n'ai pas revu sans attendrissement ce lieu de ma naissance; mais j'ai gémi de la manière barbare dont a été traité cet espace qui sépare la maison du grand chemin. Là, s'élevaient des ormeaux que vous connaissiez sans doute et qui, par leur hauteur et leur antiquité, rendaient imposante une habitation si simple et si rustique. La maison, au défaut de cet ornement, n'est aujourd'hui qu'une vraie masure.

« Nous parlerons de ces dégâts dans votre agréable Rochemontès. J'ignore quand j'y pourrai retourner, mais je sais bien que je voudrais y être toujours : on ne se lasse pas de vivre au milieu de la vertu, de l'innocence et du sentiment. »

Un mois plus tard, il écrivait encore :

Toulouse, 5 janvier 1777.

Il serait bien mal à moi, ma chère cousine, d'user de remise pour une chose que je sais devoir vous être agréable. Voici mes vers à l'abbé de Rességuier. Je me flatte qu'ils ne sont pas dépourvus de sentiment : faits pour l'homme que j'aimais le plus, et qui venait de me rendre un si important service, ils ne sauraient manquer de se ressentir des mouvements dont mon âme était alors agitée.

S'ils ont ce mérite, ils vous plairont à coup sûr. Je ne connais personne qui soit, comme vous, en état d'ap-

précier le langage du cœur, et qui le parle avec tant de force et d'énergie.

Ce langage, que je retrouvais sans cesse dans votre bouche, qui peint votre âme d'une manière si touchante, et qui vous attache si tendrement votre famille et vos amis, m'a fait goûter à Rochemontès des charmes infinis, dont il est bien juste que je vous remercie.

Je ne m'étendrai pas sur l'intérêt que je prends à tout ce qui vous environne : vous ne doutez pas, j'ose le croire fermement, que cet intérêt ne soit et bien sincère et bien vif. J'embrasse tout le monde, père, enfants, petits-enfants, et vous-même, ma cousine, avec tout le respect qui vous est dû.

Le bailly de Rességuier.

Vers à l'abbé de Rességuier

Le jour de Saint Bruno, sa fête, faits en 1752, à Pierre Encise (1).

Un malheureux, nous dit l'histoire,
Dans quatre planches emboîté,
En terre allait être porté.
Déjà, de leur pieux grimoire,

(1) L'abbé Bruno de Rességuier, conseiller clerc au Parlement de Toulouse, était allé à Paris en apprenant l'incarcération de son frère à la Bastille. Son intervention obtint son transfert dans la prison plus douce de Pierre-Encise, château situé sur la Saône, en face de Lyon. Le prisonnier en sortit à la fin de 1752 et résida à Malte.

Les prêtres avaient récité
Ce qu'ils diront à mon côté,
Quand j'aurai perdu la mémoire
De votre générosité.
Tout à coup, quel spectacle horrible!
Le mort se lève, tout pâlit.
Il parle, et d'une voix terrible,
Annonce son destin maudit.
Sa face hideuse et tremblante
Jette l'effroi de toutes parts,
Et de ses coupables regards
Sort une flamme étincelante.
Bruno le voit, tremble soudain,
Se prosterne, gémit, soupire : (1).
La peur, qui le prend par la main,
Au fond d'un cloître le retire.
Il y vécut en bon chrétien
Dans la prière et le silence :
Je veux croire qu'il fit très bien
Puisque mon Dieu le récompense.
Mais quel exemple a-t-il donné,
Quel fruit en revient-il au monde?
D'humains un tas abandonné,
Au fond d'un réduit confiné
Croupit, de peur d'être damné,
Dans une ignorance profonde (2).

---

(1) Les biographes de Saint-Bruno racontent, en effet, que cet événement fut pour lui le coup de la grâce, et qu'il se retira ensuite, dans lès Alpes, pour y fonder l'ordre des Chartreux.

(2) C'est le chevalier de Bességuier qui fait preuve d'ignorance en parlant ainsi. Il a subi lui-même la contagion des préjugés du temps contre les ordres religieux.

Oh! que Bruno doit s'applaudir,
Au haut sacré de l'atmosphère,
De voir sa troupe atrabilaire
Se bien fustiger, se meurtrir
Sous le cilice et sous la haire!
O vous, qui décorez son nom,
Mon sauveur, mon ami, mon frère,
Par une vertu bien plus chère
Vous effacez un tel patron.
Vous apprenez à vos semblables,
Quand vous brisez mes fers honteux,
Ce que doivent aux malheureux
Des âmes vraiment respectables.
Ah! ce n'est qu'en vous imitant
Que de la vie on fait usage.
Dieu pétrit l'homme à son image
Et Dieu veut qu'il soit bienfaisant.
Mieux que Bruno certainement,
Après ce que pour moi vous fîtes,
Vous saurez gagner tous les cœurs :
Vous ferez plus d'admirateurs,
Mais beaucoup moins de prosélytes (1).

---

(1) On conviendra que l'éloge est quelque peu exagéré, mais il permet de réfuter l'erreur de la *Biographie Toulousaine*. t. II p. 277, où il est écrit : « La grâce du poète inconsidéré lui fut accordée : et, pour récompense, l'abbé vit son frère lui tourner le dos, ne pouvant, disait le chevalier de Rességuier, pardonner au conseiller clerc de s'être deshonoré en intercédant une femme pareille (Mme de Pompadour) ».

LIII

L'abbé du Bourg

A la Présidente du Bourg

Prêtre en 1775, l'abbé du Bourg fut installé, à la fin de la même année, *chanoine de Saint-Etienne* : l'abbé de Valette, prévôt du chapitre, avait résigné son canonicat en sa faveur. Il poursuit, à Paris, ses études théologiques jusqu'au doctorat en Sorbonne.

La Présidente ambitionne, pour lui, des lettres de grand vicaire de Toulouse; elle espère pouvoir compter sur le consentement de l'archevêque. Mais son fils ne partage pas son avis. Il est avant tout, prêtre, et aspire à n'être pas un prêtre de vertu ordinaire. Au lendemain de son sous-diaconat il écrivait à sa mère (29 mai 1774) :

« J'ai pris les meilleures résolutions que j'ai pu, c'est-à-dire que, de même que mon père et mon frère ne se sont pas contentés d'être honnêtes gens comme les honnête gens ordinaires, de même je ne me contenterai pas d'être un ecclésiastique ordinaire, comme le grand nombre. Non, je voudrais être du petit nombre qui suit l'exemple des apôtres. Mais qui m'en donnera la force? Je sens vivement que je ne la trouverai point dans moi-même. C'est Dieu seul, à qui je ne demande des grâces que pour le servir. »

Ses intentions sont trop saintes pour être en parfaite communion d'idées avec son archevêque. Le prélat occupe une

haute situation dans l'Eglise et dans l'Etat; il deviendra même premier ministre. Mais chacun sait qu'il ne fut pas sans défauts et qu'il ne pratiqua pas toutes les vertus.

Plus perspicace que sa mère, l'abbé du Bourg devine bien qu'il n'y a et n'y aura point sympathie profonde entre Loménie de Brienne et le jeune chanoine du chapître de Toulouse.

Paris, le 1er mars 1778.

...Le Marquis de Castries m'a parlé aussi du désir que vous auriez que je fusse grand vicaire à Toulouse. Je ne pense pas qu'il faille le demander à notre Archevêque avant la fin de ma licence. J'ai lieu de croire qu'il ne se soucie pas d'avoir des gens qui n'ont pas achevé leurs études.

Du reste, il ne me paraît pas que ce soit une chose si pressée. Il me semble qu'étant docteur de Sorbonne, chanoine de Saint-Etienne, fils et frère de gens comme il faut, dans le Parlement : si ce n'est pas M. de Brienne qui me donne des lettres, ce sera son successeur (1).,

Et d'ailleurs, mon avantage ne sera jamais que d'être avec un homme avec lequel je pourrai vivre plus habituellement qu'avec notre présent Archevêque. Car, je ne suis pas à m'en apercevoir, la première vue ne m'est pas favorable. J'ai vu M. l'Archevêque de Toulouse, et,

---

(1) De fait, ce fut son successeur, Mgr de Fontanges qui le nomma vicaire général, mais seulement après la Constitution civile du Clergé. Tous les évêques du Midi lui donnèrent alors des lettres de grand vicaire; et l'on sait avec quel héroïsme il fut la Providence de leurs diocèses pendant la Révolution.

le ton de bonté et même d'amitié avec lequel il m'a parlé, ne m'a pas empêché de constater qu'il n'était pas prévenu en ma feveur.

Ce mot ne vous effarouche-t-il pas? Car, il est des articles sur lesquels vous n'entendez pas raillerie. Je vous assure qu'il ne m'a rien dit de choquant, mais il est des affections de l'âme qui perçent à travers le meilleur visage et les plus douces paroles.

. . . .

L'Abbé du Bourg.

LIV

Claude de Saint-Martin

Au Conseiller du Bourg

Un grand malheur frappe la famille du Bourg : le Président meurt le 19 juillet 1778, âgé de 58 ans. De toutes les lettres de condoléances, nous ne retenons que celle du chef du Martinisme qui se distingue des autres par son style et ses idées.

De Paris, le 9 août 1778.

...Je respecte, j'honore, je révère sa cendre. Si mes larmes, si mon sang pouvaient la revivifier, vos pleurs seraient bientôt essuyés.

Mais, ce qui met le comble à mon affliction, c'est l'état où doit être sa tendre épouse, vous-même et tout ce qui tenait à lui par les liens du sang et de l'amitié. Fût-il jamais de peine plus légitime et de cœurs mieux disposés à une vertueuse sensibilité? Pleurez, mes amis, pleurez : la nature vous le permet, l'amitié vous le demande, la raison même suspendrait ses reproches, si jamais elle pouvait avoir à vous en faire.

Mais, en payant ce tribut honorable, n'oubliez pas que vous en avez un également indispensable, et sans lequel votre tâche et votre devoir d'homme, de chrétien, de cohen, ne serait qu'à moitié remplie. L'objet que la volonté suprême vous a ravi était un assemblage éphémère de deux substances, lancé dans le temps comme un éclair, plongé sur cette surface pour en rebondir presque aussitôt qu'il l'aurait frappée.

Dans ce choc terrible et si périlleux, il n'a point laissé altérer son essence; toujours les yeux élevés vers le principe dont il était descendu, il l'a manifesté dans son amour et sa charité envers tous ceux qui l'ont environné, dans sa justice, dont il a tenu la balance, sans se permettre jamais de la faire pencher contre son propre poids, dans sa fidélité à tous ses devoirs, et principalement dans sa piété constante et pure. Lors donc qu'il vient à déposer sa dépouille terrestre, il ouvre à vos idées, et à vos cœurs, un champ vaste de consolations et d'hommages à rendre à la main sacrée qui conduit tout, puisque tout vous engage à le regarder comme un heureux voyageur, qui a été préservé des accidents et des dangers de sa route, et que cette main divine a conduit enfin, avec le même bonheur, au port du salut.

J'espère donc, mon cher ami, de votre courage, de votre piété, et surtout de vos connaissances, qu'après avoir fait le sacrifice le plus pénible que la nature ait à faire, vous recevrez, pour récompense, la grâce de vous pénétrer d'amour et d'admiration pour les décrets de la Sagesse suprême qui a permis qu'un homme vertueux après vous avoir servi d'exemple pendant sa vie, soit encore admis, après sa mort, au privilège des justes, qui est de défendre et de secourir, par les mérites de leurs prières, les pauvres errants qui son encore sur la terre.

Car, il faut vous dire qu'avant que nous soyons tous devenus comme des anges dans le ciel, c'est-à-dire sans aucune distinction matérielle et sensible, l'âme suit encore pendant un temps après la mort, le cours d'affections que lui avaient donné ses rapports et ses relations corporelles pendant sa vie terrestre.

Ainsi, ayant été tous dans votre famille, les principaux objets de ses sentiments, il ne faut pas douter que vous ne soyez aujourd'hui pour lui les principaux objets de ses affections spirituelles, et que les forces nouvelles qu'il a acquises ne s'unissent scrètement aux vôtres pour vous maintenir, de plus en plus, dans les voies qui mènent au sanctuaire, vers lequel il a déjà fait les pas les plus importants.

Puissent, mon très cher ami, ces idées consolantes vous élever un peu au-dessus de la sphère ténébreuse que nous habitons, et où tout est douleur, comme étant le théâtre d'expiation. Puissent-elles vous aider à contempler l'ordre des choses avec l'œil du sage, après

l'avoir contemplé avec l'œil d'un fils et d'un ami véritable.

Puisez dans vos Ecritures les profondes instructions qui y sont contenues sur cet objet, et vous verrez peu à peu vos forces et le calme renaître.

Pénétrez-vous surtout de l'idée nourrissante et vive que nous avons une autre mort à pleurer que celle de nos pères charnels, savoir : celle de notre Divin Régénérateur, dont le sang se répand chaque jour pour nous, et dont l'holocauste est si précieux que toutes les larmes que nous versons pour d'autres sont autant d'injustices que nous lui faisons, quand nous ne finissons pas par les lui offrir.

Adieu, mon très cher ami, vous lirez à ma tendre mère ce que vous croirez pouvoir lui lire de ma lettre, faites en sorte qu'elle lui soit commune. Mes hommages et tendres compliments à tous les vôtres.

LV

Le Chevalier Bruno du Bourg

A la Présidente du Bourg

Après la prise de Trinquemale, dans l'Inde, le bailli de Suffren remporta une quatrième victoire sur les Anglais, de-

vant Gondelour (12 juin 1783), alors que la paix était déjà conclue à Versailles. Le jeune officier de marine, Bruno du Bourg, prit part à ce dernier combat.

Au Port-Louis, Ile de France, ce 28 novembre 1783.

Ma chère maman,

Je me trouve enfin réuni avec ma sœur (1) et sa famille : ce n'a pas été sans difficulté, car il a fallu me débarquer de dessus l'*Argonaute* : ce que je n'aurais pas obtenu, et que je ne pensais pas même à demander; mais, des dartres très vives m'étant venues sur les jambes, les chirurgiens que je consultai me dirent qu'il était nécessaire d'aller à l'Ile de France pour y trouver les rafraîchissements nécessaires.

Vu ces raisons, je passai sur le *Héros* (2) : partis de Trinquemalé au commencement d'octobre nous sommes arrivés ici le 12 novembre.

J'ai trouvé tous les Mazade en très bonne santé, et la petite famille conserve son embonpoint ordinaire...

M. de Suffren m'a montré à bord, ainsi qu'à terre, assez d'amitié, mais je ne crois pas que j'en puisse encore profiter, vu mon peu d'ancienneté. Il m'a recommandé au gouverneur auquel j'ai dit qu'après le rétablissement de ma santé je le prierais de m'employer le

---

(1) Mme de Mazade, dont le mari était greffier en chef du conseil de la colonie.

(2) Vaisseau du bailli de Suffren.

plus tôt possible. Je tâcherai d'aller faire une campagne dans l'Inde pour en connaître un peu plus la navigation. Je ne sais pas si je pourrai y parvenir.

On nous fait essuyer ici quelque chose de fort désagréable. On nous paie la moitié de nos appointements dûs, en piastres et l'autre moitié en lettres de change, sur lesquelles on perd le 40 pour 100, en les négociant. Ayant mûrement pensé à cela, j'ai pris les piastres et ai laissé mes lettres de change en attendant mon retour en Europe ou un temps plus heureux.

J'ai vu dans la liste que l'on m'avait fait sous-brigadier des gardes de la marine. J'ignore qui m'a fait nommer à ce détail, ce que je voudrais savoir pour l'en remercier.

J'ai laissé à la côte M. de Monlong (1), en bonne santé, ainsi que les Barbier et Christol. Montégut, le fils du Conseiller, était sur *la Surveillante :* mais je n'ai pu le voir.

Il y a ici Montagut et Fontenille embarqués sur le *Sphinx* qui suivra de près le *Héros*, ainsi que le *Flamand* portant M. le *Marquis de Saint-Félix*, avec sa famille, qui va s'établir à Toulouse.

Je ne mets pas une feuille de plus, parce que je vous écrirai par les autres vaisseaux qui vont partir. Je vous embrasse bien tendrement.

---

(1) Toulousain, comme les suivants.

LVI

Claude de Saint-Martin

Au Conseiller du Bourg

Paris, le 21 avril 1784.

Le *magnétisme animal*, sur lequel vous me questionnez, tient aux lois de la pure physique matérielle : il n'y a rien de plus absolument. Libre à ceux qui le voudront et qui le pourront d'y ajouter ce qu'ils auront de surplus. Ceux qui n'en sont pas là pourront se trouver quelquefois embarrassés; car, ce magnétisme, tout pur physique qu'il est, agit plus directement sur le principe animal que tous les autres remèdes, et, par conséquent, il peut sans s'en douter ouvrir la porte plus grande.

Or, quand la porte est toute grande ouverte, la canaille peut entrer comme les honnêtes gens, si l'on n'a pas soin de poster des sentinelles fermes et intelligents, qui ne laissent l'accès qu'aux gens de bonne compagnie.

Cet inconvénient est grand, mais il serait inintelligible à toute l'*Ecole Mesmérique* à commencer par le Maître. Ainsi je garde cette idée pour moi, et pour ceux qui sont capables de l'entendre.

Au demeurant n'y ayant presque rien, ici-bas, de simple et de parfaitement pur, il faut s'attendre à des

mélanges et à des abus, toutes les fois qu'une chose utile et vraie se montre sur l'horizon. C'est à ceux qui sont avertis à se tenir en garde.

LVII

E. C. de Loménie de Brienne

Archevêque de Toulouse

A la Présidente du Bourg

Brienne, ce 5 août 1784.

Rien de plus honnête. Madame, que le procédé de M. le Chevalier de Mar. Et si je ne connaissais d'ailleurs toute la confiance que votre charité doit m'inspirer, il me suffirait pour applaudir à l'usage que vous avez fait de la petite somme que vous aviez reçue pour lui. Je souhaite qu'elle porte bonheur à Mme d'Arg.

Personne ne rend plus de justice que moi au zèle et aux vertus de Monsieur votre fils, et personne ne sera plus empressé à lui rendre ce témoignage. Le bien qu'on lui fera ne sera pas pour lui, et je serais trop heureux de lui en procurer, comme de vous prouver en toutes occasions les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

E. C. Arch. de Toulouse.

LVIII

Jean de Castries [1]

Evêque de Vabres

A la Présidente du Bourg

Le chanoine du Bourg habite Toulouse; il s'y livre tout entier aux œuvres d'apostolat. Sa mère avait déjà travaillé à la conversion de plusieurs Juifs. Lui va se dévouer à la maison des sourds-muets et à celle du *Bon-Jésus* destinée aux filles repenties. En attendant, sa conduite durant la terrible épidémie de la *suette*, excite l'admiration publique.

L'évêque de Vabres, Mgr de Castries, cousin de la Présidente, voudrait que l'écho de cette admiration parvînt jusqu'à Versailles.

Alby, 6 août 1784.

...Je crois, Madame, que vous devriez rappeler à M. l'Archevêque de Toulouse une chose qui fait beaucoup d'honneur à Monsieur votre fils, et que le prélat ne peut pas ignorer, puisque son chapitre, ses curés et tous les habitants de Toulouse en ont été les témoins.

---

(1) Vabres, près de Saint-Affrique (Aveyron). — Jean de La Croix de Castries, né en 1716. Prévot d'Albi en 1747, à la mort de son parent, Mgr de Castries, archevêque d'Albi ; évêque de Vabres en 1764, il le demeura jusqu'à la suppression de son siège, en 1790. Prélat très respectable

Il a dû être informé que, pendant la dernière maladie épidémique qui a régné dans cette ville, les ecclésiastiques spécialement chargés des fonctions du ministère devenues alors aussi périlleuses que pénibles, ne pouvaient y suffire et qu'ils y trouvaient peu de secours étrangers; que, dans le temps que la *suette* inspirait la plus grande terreur, M. l'abbé du Bourg, par un effet de son zèle et de sa bonne et libre volonté, s'exposait à tout le danger de cette épidémie, en aidant les curés, le jour et la nuit, dans l'administration des sacrements, continuellement occupé à rassurer et à consoler les personnes qui avaient recours à lui, tandis qu'il vous laissait dans les plus vives alarmes sur son compte.

Si M. l'Archevêque de Toulouse voulait faire valoir ce service important que M. l'abbé du Bourg a rendu à son diocèse, et qu'il en parlât sur ce ton, on ne pourrait qu'en savoir gré à Monsieur votre fils. Mais, comme il arrive quelquefois que les lettres, adressées aux gens en place chargés de nombreux détails, restent sur leurs bureaux, il ne serait peut-être pas inutile de faire part à M. le *Maréchal de Castries* de ce que vous écririez à M. l'Archevêque de Toulouse et de le prier d'en conférer avec lui. Je suppose que vous seriez assurée que le prélat rendrait à M. l'abbé du Bourg toute la justice qui lui est dûe (1).

---

(1) Il ne paraît pas qu'il se soit bien intéressé à son avencement. Tandis que l'abbé du Bourg restait chanoine de Saint-Etienne, deux jeunes grands vicaires de Toulouse — qu'on peut dire moins méritants que lui, sans leur manquer de justice, — étaient nommés, l'un (l'abbé d'Osmond) évêque de Comminges, et l'autre (l'abbé de Chauvigny de Blot), évêque de Lombez.

...Nous partons demain pour Castres, avec M. le coadjuteur (1) et j'arriverai à Vabres, mercredi matin, dans la semaine prochaine. Mille choses empressées à Messieurs vos fils. Je suis enchanté d'avoir passé quelques jours avec M. le Chevalier. Mes hommages à vos dames; mes compagnons de voyage, M. de Neirac, l'abbé son fils, et mon neveu, vous assurent de leur respect. Vous connaissez, Madame, tout celui que je vous ai voué, ainsi que mon tendre et inviolable attachement.

† *J. Ev. de Vabres.*

LIX

Le Bailli de Rohan

Grand Maître de Malte

Au Chevalier Joseph du Bourg

Le progrès est chose relative. Sous le présent règne de l'électricité et du machinisme, il y aurait injustice et outrecuidance à tout dédaigner du passé. Le *chevalier du Bourg* et le *bailli de Suffren* étaient des hommes de progrès, en introduisant le quinquet et le métier à filer dans les Etats du Grand Maître de Malte.

---

(1) Mgr de Pierre de Bernis, neveu du cardinal de Bernis, archevèque d'Albi, en même temps qu'ambassadeur de France à Rome.

Très cher et bien-aimé religieux, *le métier à filer le coton* et la *lampe à la quinquet*, dont vous noùs faîtes présent d'une manière aussi noble que généreuse, viennent de nous parvenir, et nous nous empressons de vous en témoigner notre reconnaissance.

Nous allons maintenant nous occuper à chercher un artiste assez intelligent pour diriger la marche de ces machines, conformément aux sages observations qui accompagnent votre lettre; et ne doutant pas que cette nouvelle invention de filature ne contribue à la perfection de nos fabriques, ainsi qu'à l'agrandissement du commerce de nos sujets, nous aurons le plaisir de vous en devoir l'obligation, et de vous voir partager avec le Ven. Bailli de Suffren, la gloire et l'avantage qui en résulteront. Sur ce nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

A Malte, le 15 décembre 1784.

Rohan (1).

---

(1) François Ximenès avait été Grand Maître de l'ordre de Malte, de 1773 à 1775. Son successeur, Emmanuel de Rohan, élu en 1775, le fut jusqu'en 1797.

LX

Vialètes d'Aignan [1]

Au Conseiller du Bourg

Montauban, le 23 août 1785.

Je suis bien aise, mon très cher et respectable maître, que vous approuviez mes arrangements à l'égard de l'impression du livre de M. le *Marquis de Puységur*.

---

(1) Au cours de notre étude sur le *Mesmérisme à Toulouse*, nous avons parlé de Vialètes d'Aignan et de sa correspondance, éminemment spiritualiste, avec le conseiller du Bourg. Il magnétisait à Montauban, selon les instructions de son correspondant toulousain.

Etienne Vialètes d'Aignan était directeur d'une grande *manufacture royale* de draps, à Montauban.

Il descendait d'une famille noble du Rouergue, dont une branche se retira à Montauban vers l'an 1550 En 1627, la perte de leur fortune obligea les *de Vialètes* d'entrer dans le commerce. Vers l'an 1673, David *d'Aignan*, qui dirigeait une importante manufacture d'imitation de serges drapées appelées *cadis*, s'associa David Vialètes et lui donna une de ses filles en mariage : à sa mort, son gendre ajouta à son nom celui d'Aignan.

En 1746, le roi octroya aux frères Jacques et Etienne Vialètes d'Aignan des lettres patentes, très élogieuses, d'érection de leur maison en manufacture royale : lettres confirmées de nouveau en 1776. C'était la maison la plus considérée du pays. Cf. E. Forestié : *Les Fabriques de drap à Montauban du XVI*e *à nos jours* (Montauban 1883), pp. 9, 10, 19, 20, 28; de Cathala Coture : *Histoire du Querçy*, t. III, p, 69.

J'examinerai avec soin les épreuves, pour qu'il s'y glisse le moins de fautes que faire se pourra; et je ne négligerai rien pour que l'édition soit correcte.

M. de la Forcade se porte très bien. Il passa hier la revue. C'est par négligence qu'il n'avait pas écrit. Il a eu sa jambe magnétisée deux fois par ma somnambule qui l'a beaucoup soulagé.

J'ai lu à M. le Comte de Puységur, qui vint chez moi dans l'instant où je recevais la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ce que vous me marquez au sujet de l'ordre qui est rétabli dans votre *baquet* : cela lui a fait d'autant plus de plaisir qu'il croyait la chose bien difficile. Il me charge de vous faire ses empressés compliments, et de vous dire qu'étant très instruit des choses sublimes auxquelles le *magnétisme* conduit, vous ne perdiez jamais de vue que c'est la volonté du magnétiseur qui doit conduire les crises qu'il traite, et qu'il doit en être entièrement le maître.

J'ai reçu, ainsi que vous, des nouvelles de M. *d'Hauterive*. Il me parle magnétisme et il m'assure que d'après des découvertes qu'il a faites, le magnétiseur, s'il n'est garanti par une vertu spirituelle supérieure, peut contracter les maladies de ceux qu'il magnétise. Quelque confiance que j'aie en ses lumières, il me permettra certainement de lui faire observer que, depuis le temps que l'on magnétise, et que tant d'hommes bien ou mal disposés le font, il est étonnant que cela ne soit point arrivé. J'ai vu entre les mains de M. le Comte de Puységur les observations de M. *de Saint-Martin*, qui pense le contraire, mais qui conseille de ne placer le

magnétisme que dans des mains sûres, à cause des dangers que peuvent courir la santé, la fortune et les mœurs de celui qui est travaillé...

Priez pour moi, très respectable maître, et agréez l'hommage du plus tendre respect.

Vialètes d'Aignan.

LXI

La Marquise de Livry

A la Présidente du Bourg

A Soisy, ce 14 octobre 1785.

Je n'ai pas encore reçu, ma chère Présidente, la liste des *guérisons miraculeuses* opérées au baquet de messieurs vos enfants ou par vos soins. M. le Comte Maxime n'est pas arrivé. Je suis déjà convaincue que tout ce qu'il y a dans votre mémoire est la vérité même. Je désire que vous n'entrepreniez plus de malade aussi difficile à guérir que votre épileptique. Car j'entends dire que le magnétiseur est plus fatigué que le magnétisé.

J'ignore ce qu'on vous a mandé de M. le *Cardinal de Rohan*. Dans ce moment-ci il ne peut y avoir rien de nouveau. M. Titon, qui en est rapporteur, travaille aux

informations. Ce n'est qu'à la St-Martin qu'il fera son rapport, la Grand-Chambre assemblée avec la Tournelle.

M. le Cardinal de Rohan est à la Bastille et y restera jusqu'à la fin de son procès (1).

La Cour est à Fontainebleau depuis lundi. La Reine y a été dans une gondole qu'on vient de faire faire pour elle...

Depuis que je vous ai quittée, chère Présidente, je ne cherche plus à faire aucune expérience. Je ne vais pas trois fois dans mon potager. Je n'ai, dans ma basse-cour, que des poulets et des canards, ce qui n'est pas une chose bien intéressante. Un homme de mes amis ne pense point comme moi. Il me mande qu'il avait fait *électriser un boisseau de blé*, que son expérience a réussi si parfaitement, qu'au lieu d'un boisseau il va en faire électriser dix. J'aimerais bien mieux que vous électrisiez du blé, parce que ça ne serait pas vous qui en prendriez la peine.

Bonsoir, chère Présidente, je vous embrasse de tout mon cœur.

---

(1) Sur la fameuse affaire du Collier, où le cardinal de Rohan fut compromis, cf. L. Dasté : *Marie-Antoinette et le complot maçonnique*, Paris, 1910.

LXII

Le Bailli de Rohan

Grand Maître de Malte

Au Chevalier Joseph du Bourg

Très cher et bien-aimé religieux, nous avons accueilli avec intérêt les souhaits heureux que vous nous avez adressés à ce renouvellement de l'année : nous sommes persuadés que nous les devons à votre attachement, et vous devez l'être également du désir que nous avons de concourir à tout ce qui peut vous être avantageux.

Sensibles à l'attention que vous avez eue de nous envoyer l'état des *cures opérées chez M. votre frère par le traitement magnétique*, accompagné d'un mémoire de M. le Marquis de Puységur pour servir à l'histoire de cette découverte, aussi intéressante que singulière dans ses effets, nous vous réitérons avec plaisir, l'assurance de nos sentiments d'estime et d'affection. Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

A Malte, le 15 mars 1786.

Rohan.

LXIII

Vialètes d'Aignan

Au Conseiller du Bourg

Les idées martinistes les ont rapprochés. Mais Vialètes d'Aignan est encore protestant. M. du Bourg lui conseille de profiter du Carême pour se convertir au catholicisme. Son ami hésite encore, émettant quelques difficultés qu'il voudrait voir résolues, touchant le dogme de l'Eucharistie.

Montauban, le 10 avril 1787.

...L'Éternel m'accorde la grâce de l'aimer autant que je le dois. Ce que vous me dites, au sujet du moment favorable où nous sommes pour obtenir les secours d'en haut, est supérieurement vu. Je demande à Dieu tous les jours de me débarrasser des minuties, qui sont souvent les tentations les plus dangereuses. J'en éprouve actuellement une, qui n'a pas laissé que de me tourmenter.

Dans le sacrement de l'*Eucharistie*, le corps glorieux du Seigneur est renfermé dans le pain, et, comme par sa nature il n'occupe pas de place, je ne vois pas la nécessité de détruire la substance du pain, qui peut demeurer la même, dès qu'il n'est pas nécessaire qu'elle cède la place à un corps spirituel qui n'en occupe pas.

Si l'Eglise voulait regarder la nature du pain comme une apparence, comme un accident relativement au peu de réalité de la matière, cela me satisferait. Mais l'Eglise va plus loin : elle veut que, malgré ce que je vois, ce que je touche, ce que je goûte et ce que je préfère, je ne crois pas que la substance du pain y soit demeurée.

Au reste, si j'entre dans ce détail, c'est pour vous prouver que le diable se sert de toutes sortes de moyens pour nous éloigner du sein de l'Eglise par des scrupules futiles et qui, dans le vrai, n'ont aucune espèce de fondement...

Je vous réitère les assurances du plus tendre et du plus respectueux attachement...

Vialètes d'Aignan.

Une âme aussi droite ne pouvait pas ne pas aboutir à la vérité. Avant la fin de cette même année 1787, il abjura et se fit catholique avec ses six enfants (1).

---

(1) Obligeante communication de l'un des arrière-petits-fils de Vialètes d'Aignan, M. Dejean, très honorable paroissien de Saint-Etienne de Toulousa. — D'ailleurs, le nom de Vialètes d'Aignan est encore aujourd'hui fort bien porté.

LXIV

Vialètes d'Aignan

Au Conseiller du Bourg

Après le renvoi de Calonne, exigé par l'Assemblée des notables, l'*archevêque de Toulouse* avait accepté le ministère, qu'il briguait depuis vingt ans. Les Parlements refusèrent d'enregistrer les édits du nouveau ministre qui désorganisa les anciennes Cours du royaume, le 8 mai 1788 (1), à l'exemple de Maupeou, et institua à leur place, les grands balliages.

Montauban, le 29 de mai 1788.

C'est avec bien de la peine, mon très respectable et très aimé frère, que je vois que les projets combattus par les Parlements pour le bien des peuples, ne sont pas encore renversés. Les dernières nouvelles de Paris semblent annoncer que la résistance du Châtelet et celle de tous les bons citoyens ont lassé la constance du Roi, qui veut le bien, mais que l'on trompe.

---

(1) A cette date, de Loménie de Brienne venait d'être transféré sur le siège de Sens. Le premier président du Parlement de Toulouse, *de Cambon*, et le procureur général, *Emmanuel de Rességuier* prirent la tête des magistrats protestataires.

Je désire que vous ne soyez pas longtemps dans vos terres les uns et les autres, puisque le mal qui en résulterait pour votre ressort serait inappréciable. Croyez, je vous supplie, que je partage bien véritablement tout ce qui vous arrive d'heureux et de malheureux. Ayez la complaisance d'en assurer vos Dames, à qui je présente mes respects, et qui vous ont certainement suivi dans votre retraite.

Vialètes d'Aignan.

LXV

La Présidente du Bourg

Au Chevalier Joseph du Bourg

Très impopulaire, Loménie de Brienne fut congédié en août 1788, et remplacé par *Necker* qui, en septembre, rappela les anciens Parlements. La Révolution se prépare : le 24 janvier 1789 paraît l'ordonnance de convocation des *Etats-Généraux.*

Les esprits qui ont souffert de l'arbitraire du pouvoir, ou qu'attire la hardiesse des systèmes et la perspective des réformes sociales, commencent à s'enthousiasmer. La lettre suivante de Mme du Bourg est, à cet égard, symptomatique. Contrairement aux usages de la haute société et à ses habi-

tudes, elle y *tutoie* son fils. Elle n'y est pas tendre pour l'archevêque de Narbonne.

Toulouse, le 14 février 1789.

...Rochemontès m'a dit que tu lui écrivais que c'était seulement dans le mois de mars que M. le *bailli de Rességuier* avait résolu de quitter Malte. Il aurait bien fait de suivre son premier projet de venir au mois de janvier, s'il était dans le dessein d'être un des membres des Etats Généraux. Les lettres de convocation sont arrivées depuis hier. Ils se tiendront à Versailles, et commenceront le 27 avril. Un des articles pour MM. de Malte, c'est que les profès (1) seront avec le clergé et les autres avec la noblesse.

Il y a une discorde affreuse dans plusieurs provinces. Des gens ameutent le Tiers Etat pour empêcher les Etats-Généraux que je regarde comme le jour des manifestations de tous les crimes ministériels. C'est ce qui fait craindre cette Assemblée à ceux qui sont coupables. Il y a un parti formidable contre M. *Necker*, qui a cependant pour lui la confiance de la nation. On fait tout pour le rendre suspect, ainsi que les honnêtes gens qui ont dévoilé la vérité au roi.

On a cherché à noircir *Bergasse* par un écrit qui lui a été attribué et que je reconnus n'être pas de lui.

---

(1) Les chevaliers profès faisaient, à 26 ans, les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance : eux seuls pouvaient obtenir les commanderies et les autres dignités de l'Ordre.

Tu sais, sans doute que *Bruno* est arrivé depuis environ quinze jours. Il est dans la meilleure santé, très gai, se plaisant dans la maison parce que *l'on n'y parle plus de magnétisme qu'il prétend nous avoir rendu tous malades.*

Rochemontès a encore du feu volage au visage : il fait quelques remèdes pour racommoder le sang, mais le travail journalier du Palais le fatigue. Cependant il faut le faire, parce que c'est son devoir. L'*abbé* confesse toujours. J'espère que notre nouvel Archvêque (1) lui donnera quelque occupation qui le distraira de celle-là.

Les Etats (*du Languedoc*) ne sont pas encore finis. Il y a apparence que c'est pour la dernière fois qu'ils seront assemblés dans la forme où ils sont. Tous les mémoires des déprédations énormes prouvées ont fait avaler bien des couloeuvres à M. l'*Archevêque de Narbonne* (2), qui doit avoir un estomac d'autruche puisqu'il les a digérées sans en être incommodé. Il n'y a point de propos que le dernier du Tiers-Etat ne se soit permis en son auguste présence. Juge combien l'orgueil de ce président devait souffrir de ne pouvoir pas se venger au moins par des lettres de cachet que les Etats-Généraux veulent prohiber; et les monstres ne seront plus despotes dans cette partie.....

---

(1) François de Fontanges, transféré de Bourges.

(2) Arthur-Richard Dillon, transféré de Toulouse, archevêque de Narbonne depuis 1763 : il ne fut pas élu aux Etats-Généraux, se retira en Angleterre où il mourut en 1806, après avoir refusé sa démission au Pape, en 1801. — L'archevêque de Narbonne, sous l'ancien régime, était président né des Etats du Languedoc.

LXVI

Vialètes d'Aignan

Au Conseiller du Bourg

Montauban, le 26 décembre 1789.

...Réunissons nos supplications à l'Etrnel, mon bien-aimé Frère, pour le bien de la monarchie, jadis si brillante, dont nous sommes les sujets. Que Dieu la regarde dans sa misécorde, et elle sera florissante pendant toute la durée du temps, en corrigeant les abus qui ont manqué causer sa chute.

LXVII

Vialètes d'Aignan

Au Conseiller du Bourg

La considération, dont Vialètes d'Aignan jouissait auprès de ses concitoyens, le fit élire officier municipal de Montau-

ban en février 1790 (1). La France était alors entrée dans une période de troubles.

La municipalité de Montauban, très attachée au roi, et à ses devoirs, se voyait en butte aux attaques de la garde nationale et de la compagnie de dragons, composées en majorité de protestants.

Au matin du 10 mai 1790, tandis que le peuple, dévoué aux religieux, s'opposait à la visite des couvents, des gardes nationaux et des dragons s'étaient, par bravade, emparés de l'Hôtel-de-Ville. La foule les y assiégea : il en partit des coups de feu qui blessèrent des assiégeants. Les représailles ne tardèrent pas : cinq soldats furent tués.

L'intervention personnelle de Vialètes d'Aignan empêcha un plus grand malheur (2).

Montauban, le 31 mai 1790.

Je profite du premier moment que j'ai eu depuis la malheureuse aventure du 10 de ce mois, où j'eus le regret de voir verser de part et d'autre du sang, que j'eusse bien voulu pouvoir empêcher de couler. Et je

---

(1) La municipalité fut installée le 22 février 1790. M. de Cieurac était maire. Parmi les autres officiers municipaux, signalons le comte de Gironde et Valet de Reganhac, trésorier de France. De Scorbiac de Lustrac était en tête des notables. Cf. E. Forestié ? *Ephémérides Montalbanaises*, p. 18. (Montauban, 1882.)

(2) Sur cette affaire, cf. Marie-Lafon : *Histoire du Midi de la France*, t. IV, p. 383-393 (Paris, 1845) ; H. Taine : *Origines de la France contemporaine*, t. I, p. 324-25 (Paris, Hachette, 1882 ; consulter surtout le récit plus détaillé et plus impartial de E. Forestié : *Récit des Troubles de Montaubam, 10 mai 1790* (Montauban, 1883).

puis vous assurer sans nulle exagération, que je m'exposai aux plus grands dangers pour y réussir.

Si je ne pus pas sauver la vie de cinq malheureux que le peuple sacrifia à son ressentiment, j'ai la consolation de pouvoir me dire que, sans moi, ceux qui s'étaient imprudemment renfermés dans le corps de garde, eussent été massacrés par le peuple irrité, sur lequel ils avaient tiré quoiqu'il fut désarmé, tandis que nous n'avions rien négligé pour les engager à se retirer du poste dont ils s'étaient emparés.

La municipalité de Montauban a été cruellement outragée et calomniée d'une manière si atroce que je crois que vous ne désapprouverez pas que je vous fasse passer son procès-verbal et un exposé sommaire des faits qui ont occasionné ce triste événement.

Mes respects à vos dames, à Messieurs vos frères et à nos amis qui sûrement ont bien partagé ma peine. Je me flatte que ni les uns, ni les autres, vous ne m'avez pas regardé comme un vil assassin qui avait attiré ainsi que mes confrères, dans le corps de garde de la maison de Ville les malheureuses victimes de la fureur du peuple, pour les y faire assassiner, dans le temps que je n'avais rien oublié en mon particulier pour les en retirer (1), et que la municipalité leur fit à ce sujet deux différentes réquisitions.

---

(1) Extrait du *procès-verbal de la municipalité* : « ... Alors, *M. Vialètes d'Aignan*, officier municipal, qui n'avait rien négligé pour éviter les voies de fait, accompagné de M. de Chaunac, légèrement blessé, de MM. Delbreil frères et de Lalbenque, s'approchent de la fenêtre du corps de

Il est affreux d'être ainsi noirci, mais mon recours est dans Celui qui scrute les cœurs et qui connaît notre innocence. Je me recommande à vos prières.

L'armée bordelaise repart aujourd'hui de Moissac.

Vialètes d'Aignan.

Cette affaire fit grand bruit dans le royaume et eut des suites graves. A la nouvelle de l'émeute, les réformés de Bordeaux firent partir un corps de 1500 hommes, jusqu'à Moissac, pour y attendre les ordres de l'Assemblée Nationale avant de marcher sur Montauban. Un envoyé de Paris, vint enquêter sur place et pacifier les esprits.

Bien que la municipalité fut au-dessus de tout reproche, le maire, de Cieurac, un officier municipal, Mialaret, et le procureur de la commune, Lade, durent se présenter à la barre de l'Assemblée Nationale qui se montra sévère contre des catholiques, au point de suspendre la municipalité de Montauban (26 juillet). Et sous la Terreur, en souvenir de cette affaire, et par vengeance, l'ancien maire, de Cieurac, et l'ancien capitaine de volontaires montalbanais, de Chaunac, étaient guillotinés, tandis que d'anciens officiers municipaux étaient emprisonnés.

Faisons une simple constatation avec M. Forestié.

En regard des sanctions qui suivirent les troubles de Mon-

---

garde, représentent aux dragons et aux autres soldats enfermés dans le corps de garde, que le moyen de calmer le peuple serait peut-être qu'ils rendissent les armes et qu'à ce prix on leur conserverait la vie, qu'il semblait que le peuple se bornait à demander qu'on les livrât à la justice, et qu'ils fussent à cet effet conduits dans les prisons du château royal. Cette proposition fut acceptée, et les soldats nationaux rendirent les armes par la fenêtre du corps de garde... » E Forestié, *op. cit.*, p. 29.

tauban, où *cinq protestants avaient été tués par les catholiques*, rappelons qu'un mois plus tard, durant les journées sanglantes des 13, 14 et 15 juin 1790, les protestants de Nîmes *massacrèrent cinq cents catholiques*, et que ni les assassins, ni les administrateurs nîmois ne furent inquiétés.

LXVIII

Le Maréchal de Castries

A la Présidente du Bourg

Lausanne (1), ce 6 février 1791.

J'ai l'honneur de vous remercier, ma chère cousine, de la bonté que vous avez eue d'aller voir M. *de Clarac*, et de m'en donner des nouvelles. Ce que vous me mandez de son affaire me donne plus de tranquillité que sa lettre. Je vous demande d'avoir la complaisance de lui faire remettre les lettres ci-jointes. Elles ont toutes pour objet de lui marquer intérêt. Il n'y a rien qui puisse le

(1) Le maréchal de Castries émigrait. De Lausanne il se réfugia à Cologne où il fut choisi comme intermédiaire et conseiller de Louis XVI et de ses frères en Allemagne. Cf. sur son rôle, E. Daudet: *Histoire de l'Emigration*, t. I, chap. VIII et suivants, p. 156.

compromettre, lors même qu'elles seraient vues par le Comité des recherches le plus châtouilleux... (1).

Maréchal de Castries.

LXIX

La Marquise de Livry

A la Présidente du Bourg

À Soisy, ce 3 novembre 1791

Il y a apparence, chère Présidente, que les églises de

---

(1) Curieuse et dramatique aventure.

Le 7 janvier 1791, *le comte de Clarac*, accompagné de son cousin le marquis d'Escayrac se rendait à son château de *Buzet-sur-Tarn* (département de la Haute-Garonne). Ils se dirent marchands de vin au batelier qui les prit sur le bac pour leur faire passer la rivière. Leurs deux domestiques restés sur la rive derrière une haie furent pris pour des malfaiteurs. Interrogés ils dévoilèrent leur identité et celle de leurs maîtres. Cela parut suspect. Le maire de Buzet, Planchon, avec vingt-huit gardes nationaux va s'informer aux portes du château. Discussion avec M. de Clarac. Un coup de feu, parti de l'intérieur, blesse le maire à la gorge Les portes se ferment. La foule met le feu au château. M. d'Escayrac en essayant de fuir, est tué. M. de Clarac est emmené à Toulouse. En prison, il jouit d'une certaine liberté, et la Présidente va le voir. Au bout de trois mois d'emprisonnement il fut jugé et relâché. Il passa ensuite en Espagne où il rejoignit en Catalogne, un corps d'émigrés et devint, à la mort du Comte de Pannetier, chef de la *Légion royale des Pyrénées.*

Toulouse vont être ouvertes puisque celles de Paris le sont. J'espère que, pour lors, vous serez plus tranquille. Je vois par les lettres que vous m'écrivez, que votre tête est dans l'effervescence. Vous allez avoir des confesseurs et des messes.

Vous aurez appris que M. de Montmorin, ministre des Affaires étrangères a donné sa démission. M. le Vicomte de Ségur a été nommé à sa place qu'il a d'abord acceptée : le lendemain il a aussi donné sa démission.

Le nombre des émigrants augmente tous les jours : il me semble que c'est la même chose à Toulouse. Vous peuplez l'Espagne....

Je suis bien aise que vous m'assuriez que vous ne serez pas chargée de l'éducation de *la petite inconnue*, trouvée à Toulouse. *Je crains toujours votre bon cœur.* Vous devez être tranquille sur le sort de Messieurs vos fils puisqu'ils sont en Espagne..... (1),

Adieu, chère Présidente.

---

(1) Le chevalier Joseph et le chevalier Bruno.

LXX

Le Citoyen Dubourg

A ses Enfants (1)

Des Prisons de la Visitation, mai 1793.

La Providence vous a destinés à être les témoins d'un de ces grands événements que plusieurs siècles préparent et n'amènent heureusement qu'à des époques très éloignées les unes des autres. Plusieurs d'entre vous sont assez raisonnables pour en profiter et pour fortifier leur âme : car c'est dans les revers qu'elle s'élève, tandis que la prospérité l'affaiblit très ordinairement.

J'ignore, mes enfants, le sort que Dieu destine à notre malheureuse patrie. Y verrai-je renaître la paix? Y verrez-vous vous-mêmes régner cette tranquillité qui peut seule faire le bonheur des nations? C'est ce qu'il n'est guère facile de prévoir. Les grandes révolutions dans les empires font éprouver dans toutes les têtes une agitation si violente qu'il faut quelquefois plus d'une génération avant qu'elles puissent se calmer. Et ce qui me fait

(1) Le conseiller Mathias du Bourg fut emprisonné le 25 avril 1793. Nous avons publié cette épître dédicatoire dans notre brochure : le *Conseiller Mathias du Bourg* p p. 14 et 15.

le plus craindre pour la France, c'est l'oubli ou l'insouciance de ces principes que peuvent seuls assurer le bonheur des hommes en général et en particulier.

Vous sentez bien que je veux parler de ces principes que l'on ne trouve que dans cette religion dont vous avez reçu le sacré caractère en naissant. C'est elle seule qui peut nous soutenir dans les adversités de cette vie. C'est elle qui donne à l'homme ce courage tranquille, froid, inébranlable qui, dans les plus grands dangers, lui laisse la plus entière liberté de ses sens et de sa réflexion. Quel avantage n'a pas celui qui, dans le péril, conserve toute sa raison, et qui, après avoir employé tous les moyens qu'elle lui fournit, remet avec confiance et résignation l'événement entre les mains du Maître Souverain de nos destinées! Cet homme certainement peut être renversé, mais son cœur ne sera jamais abattu.

Rendons grâces à la Providence si nous n'avons pas éprouvé jusqu'à présent des coups plus cruels. Combien d'autres gémissent dans une captivité mille fois plus rigoureuse que la nôtre.

Je n'oublierai jamais, mes chers enfants, le moment où l'on vint m'arracher d'auprès de ma mère, d'auprès de la vôtre, d'auprès de vous tous. Je n'oublierai jamais ce moment, peut-être plus douloureux encore où je vous ai vus repoussés par des mains armées qui m'ont ôté la douceur de vous serrer un instant dans mes bras...

Ne cherchons point à troubler notre âme par des souvenirs déchirants et ne songeons qu'au bonheur que nous éprouverons tous lorsque mes chaînes seront

rompues... Si vous répondez alors à nos soins, comme je n'en doute pas, nous verrons tous que le plus grand des biens est celui de remplir ses devoirs... (1).

Décès de la Citoyenne Daliès-Dubourg [2]

(29 Brumaire an III) (19 novembre 1794)

Ce jourd'hui, premier frimaire de l'an troisième de l'ère républicaine, sur la déclaration qui nous a été faite par François Abel, tapissier, âgé de 58 ans, et par Bertrand Lafforgue, tailleur d'habits, âgé de 60 ans, tous deux résidans sur l'arrondissement de la Raison (3), que Elisabeth Daliés, âgée de 73 ans, *veuve de Valentin Dubourg*, est décédée le vingt-neuf brumaire dernier, à dix heures du soir dans sa maison d'habitation, size, place de l'Egalité (4), susdit arrondissement, 3e section, n° 771, Nous officier public soussigné, après nous être

(1) Nous savons que c'est le 26 prairial an II (14 juin 1794) qu'il fut décapité à Paris, avec ses collègues du Parlement. Cf. Dom. du Bourg, op. cit. chap. V, VI. — Combien serait longue la liste des crimes commis par la Révolution.

(2) La Présidente du Bourg.

(3) Ancien arrondissement de Saint-Etienne.

(4) Place Saintes-Scarbes.

transporté dans ladite maison et nous être assuré de la vérité dudit décès, nous avons dressé le Présent que nous avons signé avec ledit Abel et non ledit Lafforgue qui de ce requis a dit ne savoir.

Abel, Zimmermann, off. public (1).

---

(1) Arch. de la Haute-Garonne, E. 550, reg. décès fol. 16.

CONCLUSION

En priant M. Gaston du Bourg de vouloir bien agréer la nouvelle expression de notre vive gratitude, pour sa très complaisante autorisation d'user des documents, pris aux archives de son hôtel de la place Saintes-Scarbes, nous permettrons-nous, à la suite des visiteurs compétents, de le louer du goût très averti avec lequel il a maintenu ou restauré Rochemonteix dans son caractère primitif?

C'est là que la plupart des lettres précédentes furent écrites ou reçues. C'est là que des personnages de marque devisèrent des hommes et des choses qui retenaient l'attention publique.

Les lourds carrosses, les cortèges et cavalcades, dont les exilés agrémentaient leurs loisirs, parcouraient les trois allées parallèles de sa longue et large avenue.

Rien n'est changé. A droite, la même orangerie abrite, en hiver, les mêmes orangers séculaires, dont la Présidente aimait à cueillir la fleur. La même chapelle s'ouvre, où le Conseiller Mathias unit son cœur et sa main au cœur et à la main de Mlle d'Arboussier.

A gauche, le vaste parc à la française que Le Nôtre dessinna — rival de son voisin de Merville — offre les

charmes de son labyrinthe, de son boulingrin; de ses jardins qu'encadrent les hautes murailles de buis crénelé. Devant le gracieux château Louis XIII se déploie la terrasse, où vient aboutir l'avenue, et au bas de laquelle coule à pic la Garonne, tandis que le regard se repose sur la plaine riante et les lointaines collines.

***

Image évocatrice du temps où vécurent les personnages de la correspondance publiée.

Dans une large avenue, le dix-huitième siècle, court frivole et fiévreux. On y chante, on y danse et on y joue à collin-maillard; on y expérimente les découvertes scientifiques et on y magnétise ; on y soulage les pauvres, on y censure les ministres et on y élabore des réformes universelles.

Et, assourdie par les grelots de ses fêtes trop joyeuses, ou aveuglée par le feu des discussions trop vives, la société poursuit sa course folle, dans l'ignorance ou l'oubli de l'abîme proche, jusqu'à ce qu'elle y tombe....., emportée par le fleuve de la Révolution.

Heureux ceux qui, à l'instar des habitants de Rochemonteix, ont fait, avant la chute tragique, une halte dans la chapelle...

Clément Tournier.

TABLE DES MATIÈRES

Le Mesmérisme à Toulouse

APPENDICE

Lettres Inédites sur le XVIII[e] siècle

